



| Mars 2011 | N°65 |

Agde

Le journal de la Ville

Actu

Finances publiques

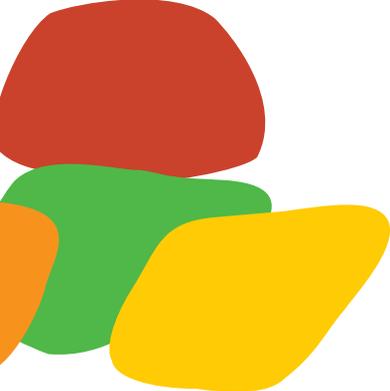
Le Point sur...

Interview
de Gilles D'Ettore

Présentation
du budget 2011

Les aînés
au cœur de la cité

SOMMAIRE



LE JOURNAL D'AGDE
est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication
Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication
Catherine Maurel-Palumbo

Rédaction
Service Communication (Séverine Vrancken,
Catherine Maurel-Palumbo, Gwenaëlle Moli,
Laurent Uroz, Joël Tron et Laurent Gheysens)
avec l'aimable collaboration du SICTOM
(pages 28-29), de David Augeix (pages 36-37)
et des services des Archives et de la Maison
des Savoirs (pages 52-53)

Graphisme, Studio a...
Tél. 04 67 01 00 94

Fabrication et impression
EUROPRINT
Tél. 04 67 74 12 03

Photos
Une, Laurent Arnaud, services Techniques
de la Ville (plans d'aménagements en pages 4 à 7
et pages 42-43), Intermarché (expo page 25),
SICTOM (pages 28-29), David Augeix
(pages 36-37), Georges Renault (page 38),
City Raid Andros (page 39), services des Archives
Municipales et de la Maison des Savoirs
(pages 52-53), Sabine Le Corre (portrait page 55),
club des cartophiles d'Agde (cartes postales
pages 56-57)

Visuels
Office de Tourisme-DDB Nouveau Monde
(page 13), SICTOM (page 29), studio A
(Logo de La Passerelle page 54),
Laurent Gheysens (affiche page 76)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 17 000 exemplaires
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2011
ISSN 1625-7634



ACTU P.3

- Interview de Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde
- Une nouvelle maison de retraite pour Agde
- Le Ministre du Travail, Xavier Bertrand, en visite sur Agde
- Une nouvelle stratégie de co"MMM"ercialisation pour l'OT
- Vœux à la population
- Le Téléthon 2010 a fait recette
- Un beau Noël en Cœur de Ville

aménagement P.20

- Brèves de travaux

RENCONTRE AVEC P.22

- Bienvenue aux nouveaux Agathois !
- Lucienne Labatut, Conseillère Municipale chargée de la Réglementation et de la Citoyenneté

environnement P.25

- La Semaine Nationale du Développement Durable
- Trions nos végétaux, compostons plus !

Jeunesse P.30

- Rencontre avec Martine Vibarel-Carreau, Adjointe déléguée à l'Education
- Conseil Municipal des Jeunes : des projets, des réalisations et de nouveaux élus

SPORT P.34

- SILA : en optimist, les 8-14 ans ont le sourire
- Francis Tavares : l'enfant du pays fait honneur au sport agathois
- La Route du Rhum 2010 par le skipper agathois David Augeix
- Agde, terre de rugby, accueille le Président de la FFR
- 1^{ère} édition agathoise du City Raid Andros

FINANCES PUBLIQUES P.40

- Budget 2011 : améliorer le cadre de vie tout en préparant l'avenir

LE POINT SUR... P.44

- Les aînés au cœur de la cité
- Interview d'Agnes Lambiès, Adjointe déléguée à l'Age d'Or

PATRIMOINE ET TRADITIONS P.51

- Le Cheval Marin à l'honneur
- Joseph Barral, le "médecin des pauvres"
- La Passerelle, un conservatoire des mémoires agathoises

CULTURE P.55

- "Little Jack", une belle aventure
- Les amoureux de la carte postale
- Humour et romantisme au programme de la Saison

du conseil P.60

- Séances du 20 septembre et du 26 novembre 2010

LIBRE EXPRESSION P.64

RETROSPECTIVE P.65

BLOC-NOTES P.75

INTERVIEW DE GILLES D'ETTORE

Député- Maire d'Agde

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vient de voter le budget 2011. Pouvez-vous nous en indiquer les grandes orientations ?

GILLES D'ETTORE : Elles s'inscrivent dans la continuité de l'action conduite par la Municipalité depuis 10 ans afin d'assurer la maîtrise des dépenses publiques de fonctionnement tout en dégageant un volume important d'investissements.

Dans un contexte économique peu favorable, qui a des répercussions sur certaines rentrées, notamment celle que constitue le produit des jeux du Casino, nos recettes de fonctionnement sont prévues à la hausse, à hauteur de 1,3 %. Cela résulte d'un accroissement du produit fiscal à taux constant de 1,8 %, accroissement dû à l'augmentation physique et nominale des bases.

Mais c'est surtout, une nouvelle fois, la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui doit être saluée. C'est le cas notamment pour les frais de personnel, qui n'évoluent que de 1,1 %. Cela correspond à une réduction des effectifs puisqu'un départ en retraite sur deux n'aura pas été remplacé ces douze derniers mois. Moins de fonctionnaires mieux rémunérés et mieux formés, et donc plus investis dans l'exercice de leurs fonctions, c'est un objectif que nous poursuivons au sein de l'administration municipale afin que le service dû au public soit mieux rendu et gagne en efficacité.

Grâce à cette gestion rigoureuse, c'est une enveloppe d'investissements très importante qui a pu être dégagée, pour assurer notamment l'accomplissement de chantiers majeurs pour l'avenir de notre cité. C'est ainsi, budgets annexes compris, 19 millions d'euros qui seront investis dans les prochains mois.

**19 millions
d'euros
seront investis
en 2011**



Premier chantier d'importance engagé en 2011 : la requalification des quais du Centre-Port. Ce projet, qui s'inscrit, selon vos propres termes, "dans une logique de modernisation et de montée en gamme de notre destination", sera réalisé selon quelles modalités et à quelle échéance ?

GILLES D'ETTORE : Nous avons souhaité que les études d'avant-projet soient réalisées sur la totalité du Centre-Port, afin de dégager un parti-pris d'aménagement global et cohérent, permettant de définir avec précision les différentes phases de l'opération.

L'année 2010 a permis la réalisation de ces études dans le cadre d'une procédure de concertation qui a donné lieu à l'organisation d'une quarantaine de réunions thématiques. Le périmètre d'intervention pour les années 2010 à 2013 est donc aujourd'hui clairement défini. Il s'agit de créer un grand espace de vie et d'animation en lieu et place de l'actuel



Perspective d'extension des quais du Centre-Port

parking de l'Ancienne Douane, ce nouvel espace ayant vocation à devenir le cœur du Centre-Port et par là-même celui de la station. Il s'agit par ailleurs de requalifier les quais Jean Miquel et Di Dominico ainsi que leurs coursives et, pour ce qui concerne le quai Jean Miquel, d'en assurer l'élargissement, notamment par un platelage en bois. Il s'agit enfin d'améliorer, de réparer et d'enfouir les nombreux réseaux existants, ainsi que de réaliser un plan lumière mettant en valeur l'ensemble du Centre-Port.

La première phase des travaux sera donc conduite de novembre 2011 à avril 2012. Elle portera sur l'aménagement du cœur de station et sur la restructuration du quai Jean Miquel. Je rappelle que le montant global des travaux est de 10 millions d'euros.

Les études relatives à l'extension du Golf sont elles aussi en cours de réalisation. En quoi ce projet est-il structurant pour notre destination ?

GILLES D'ETTORE : Notre Golf international connaît depuis quelques années une progression constante de sa fréquentation, due notamment à la reconnaissance dont il fait désormais l'objet dans les milieux golfeurs. Il existe aujourd'hui un marché touristique articulé autour de cette activité, que l'on peut comparer à celui qui, dans les années 70, s'est développé autour du tennis. L'émergence de ce nouveau marché est d'autant plus intéressante pour nous qu'elle correspond à notre volonté de voir monter en gamme les prestations que nous proposons à nos visiteurs. Ainsi, l'agrandissement du Golf du Cap d'Agde, avec un parcours supplémentaire de 9 trous aménagés au nord du site actuel, nous permettra d'affirmer mieux encore la vocation internationale de notre station et de contribuer largement à la valorisation de son image.

Il s'agit, je le rappelle, d'aménager ce parcours sur l'emplacement de l'ancienne décharge du Mont Saint-Martin, qui sera ainsi totalement réhabilitée.

AFFIRMER LA VOCATION INTERNATIONALE DE NOTRE DESTINATION

C'est donc aussi un projet qui s'inscrit pleinement dans notre plan d'action en faveur du développement durable.

Enfin, c'est l'entrée de la station qui va être redessinée, puisque désormais, la route principale d'accès au Cap d'Agde bénéficiera de cet environnement naturel, qui sera plus aisément accessible à la promenade.

Une passerelle sera d'ailleurs aménagée, afin de relier le Petit Pioch au Mont Saint-Martin.

L'actuel golf et son projet d'extension vers le Nord



L'aménagement du Golf nécessitera 2,4 millions d'euros d'investissements, passerelle comprise, et la réhabilitation de la décharge 0,7 million d'euros.

Les études vont être réalisées tout au long de l'année 2011, les travaux d'extension ayant vocation à démarrer à l'occasion du premier semestre 2012.

La question de l'identité et de l'enracinement de notre tourisme est au cœur du projet de création d'un Office de Tourisme en Cœur de Ville. Quelle sera la vocation exacte de cet établissement ?

GILLES D'ETTORE : La renaissance de nos quartiers historiques passe par leur inscription dans une logique touristique et culturelle. De nombreux aménagements et réalisations ont été menés à bien ces dernières années pour répondre à cette logique. Le réaménagement des quais de la Marine, la création de l'École de Musique, la réhabilitation du Moulin des Evêques, le développement du Site des Métiers d'Art et la reconquête des berges du fleuve ont commencé à inscrire le Cœur de Ville dans une dynamique nouvelle, même si elle continue à cohabiter avec une réalité sociale difficile à traiter.

Le nouvel Office de Tourisme permettra de mieux mettre en cohérence ces réalisations, et toutes celles à venir, en leur donnant une plus grande lisibilité, qui en favorisera l'attrac-

Le nouvel Office de Tourisme aménagé dans l'ancienne Perception permettra aux visiteurs d'accéder aux remparts depuis la cour intérieure



tivité. C'est une véritable porte d'entrée dont va être ainsi doté notre Cœur de Ville.

Mais au-delà de l'attention que l'on porte à ce quartier, qui nous est cher à tous, c'est aussi l'enrichissement de notre offre touristique qu'il permet. Nous le voyons chaque été avec le succès que rencontrent les concerts de la scène flottante et le son et lumière, il y a une attirance qui existe mais qu'il

faut encourager pour le patrimoine et le passé historique de notre cité. Cela peut paraître paradoxal à certains, mais le Cœur de Ville a vocation à participer à la montée en gamme de l'ensemble de notre destination. Cela prend du temps, nécessite un effort constant mais c'est le sens de l'histoire.

Dans la même logique d'enrichissement de notre offre touristique, la création d'un véritable port sur le Canal du Midi, avec le creusement d'un nouveau bassin, est actuellement en cours d'étude au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ?



La salle d'exposition sera reliée au nouvel Office de Tourisme par une cour à ciel ouvert où un amphithéâtre sera aménagé

GILLES D'ETTORE : Il s'agit là d'un projet d'ensemble qui intègre le futur parc d'activités de la Méditerranéenne, l'aménagement d'un espace central paysager ouvrant des perspectives sur les principaux éléments patrimoniaux du site, la réhabilitation de l'Hôtel Riquet et

Le renforcement du lien entre le Canal du Midi et le cœur historique par le biais d'aménagements structurants.

Avec ce projet, nous tendons vers une optimisation de l'activité fluviale avec la volonté de mieux capter les flux du Canal du Midi au bénéfice de la revitalisation du cœur historique. D'ailleurs, dès cette année, nous allons augmenter le nombre de pontons susceptibles d'accueillir des bateaux de plaisance sur l'Hérault, entre la cathédrale et la Marine. Ce sera, après l'implantation des terrasses flottantes, une nouvelle source de dynamisme pour ce quartier.

La question de la création d'un nouveau musée d'archéologie sous-marine a été évoquée récemment. Qu'en est-il exactement ?

GILLES D'ETTORE : La Région Languedoc-Roussillon a exprimé l'intérêt qu'elle portait à ce projet et proposé son soutien pour la réalisation d'un projet d'envergure autour de l'Hellénisme. La création d'un musée moderne d'archéologie sous-marine, accompagnée d'une signature architecturale prestigieuse, contribuerait amplement à la valorisation de l'image de notre destination, eu égard à l'importance cruciale que prend, dans le succès d'un établissement culturel, l'enveloppe architecturale qui l'accueille.

Dans cette optique, une étude de faisabilité et de définition va être réalisée dès cette année, afin notamment de nous éclairer sur le lieu d'implantation du futur établissement, celui-ci n'étant pas encore défini, car plusieurs hypothèses subsistent et constituent chacune une réelle opportunité.

12 millions d'euros pour l'amélioration de la vie quotidienne

Un plan pluriannuel de réfection des voiries est mis en œuvre. Quelles décisions ont été prises pour l'année à venir ?

GILLES D'ETTORE : Cette année, un effort très conséquent va être réalisé pour l'amélioration de nos voiries. Le territoire agathois est sillonné par plus de 300 km de routes, ce qui rend leur entretien extrêmement complexe. Aussi, en 2011, nous allons investir plus d'1 million d'euros pour sécuriser et requalifier le parc routier, 530 000 euros pour développer



Perspective de l'aménagement aujourd'hui en cours de l'avenue du 8 Mai 1945

les pistes cyclables, 150 000 euros pour diversifier les modes de déplacement et 400 000 euros pour améliorer l'offre de stationnement.

Dans ce cadre, un Pôle Multimodal va être aménagé au niveau de la Bulle d'Accueil du Cap d'Agde pour un coût de 150 000 euros. 70 places de stationnement vont être créées au sein du parking Coquilles et un nouveau

parc de stationnement de 300 places sera aménagé chemin de la Vallée, à proximité du Cœur de Ville, derrière le Moulin des Evêques. Pour ce qui est des pistes cyclables, seront concernés l'avenue de Saint Vincent et le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin.

Par ailleurs, une opération spécifique va être menée à bien avec l'aménagement du Boulevard Cassin, pour un budget évalué à 1,6 million d'euros, ce qui permettra de sécuriser, par la création d'un giratoire, la sortie de la zone commerciale d'Intermarché et du boulevard des Volcans, de diversifier les modes de circulation en réservant des voies aux piétons et aux cyclistes et d'embellir cet axe structurant en créant de nouveaux espaces verts.



La future place de la Glacière aujourd'hui en cours d'aménagement



Ci-contre, ci-dessus et ci-dessous, l'avancement des travaux du Centre Aquatique



Développement économique et amélioration du cadre de vie constituent donc les deux axes qui structurent votre action au service des Agathois en 2011. Quelques mots en conclusion ?

GILLES D'ETTORE : L'année 2011, vous venez de le constater, sera riche en projets qui, tout en préparant l'avenir, participent dès à présent à l'amélioration de notre quotidien. Je n'ai pas évoqué ici le renforcement du pôle sanitaire avec, ces dernières semaines, l'ouverture du bloc opératoire du Centre de Soins Polyvalent qui vient souligner la montée en charge progressive de cet établissement moderne, ni les trois maisons de retraite qui sont actuellement en travaux et ouvriront entre la fin de l'année 2011 et le début de l'année 2012.

Si l'on ajoute à ces investissements ceux qui concernent l'éclairage et les réseaux, ce sont 12 millions d'euros qui seront consacrés cette année à l'amélioration de la vie quotidienne en Agde.

Vous le voyez, Agde avance, se dote progressivement de l'ensemble des infrastructures nécessaires à l'épanouissement des Agathois et sait se projeter vers l'avenir en anticipant les nouvelles perspectives économiques.

Comment organisez-vous votre temps afin de concilier votre mandat de Député et celui de Maire ?

La semaine de travail d'un élu s'étendant sur 7 jours, cela me donne le temps nécessaire à l'exercice de mes mandats. Je suis en moyenne un à deux jours par semaine à l'Assemblée, le plus souvent le mardi et parfois le mercredi. Deux matinées sont consacrées à la Communauté d'Agglomération et aux dossiers qu'elle mène dont certains, comme le Centre Aquatique ou le réaménagement du site de la Méditerranéenne, concernent tout particulièrement notre cité. Et bien entendu, en dehors de mes permanences à l'Assemblée Nationale, je suis tous les jours en mairie, où de nombreuses tâches m'accaparent car le mandat de Maire est à la fois le plus passionnant et le plus exigeant.

en APARTE TROIS QUESTIONS... à GILLES D'ETTORE

Un projet vous tient particulièrement à cœur : c'est celui de la grande Agglomération avec Sète. Quel objectif poursuivez-vous ?

Ce territoire a une identité qu'il nous faut mieux valoriser. C'est primordial pour son développement économique. Nous avons en effet beaucoup à partager car ensemble, nous disposons d'infrastructures majeures (la station touristique du Cap d'Agde, le port de Sète, un aéroport, des connexions d'autoroutes, le TGV), d'un patrimoine naturel exceptionnel avec, en son cœur, l'étang de Thau, d'une des plus importantes zones de pêche et de conchyliculture de la Méditerranée, enfin d'une attractivité touristique qui est potentiellement l'une des plus fortes de France.

Ainsi, je pense nécessaire que le Cap d'Agde s'inscrive mieux dans son territoire, afin de renforcer son attractivité tout au long de l'année, et d'enrichir son image. En devenant la capitale touristique de ce nouveau territoire, nous gagnerons en visibilité et serons mieux en adéquation avec les nouvelles attentes de nos clientèles actuelles et à venir.

Vous rappelez souvent l'importance pour Agde de bénéficier de l'action conjointe d'un Député et d'un Conseiller Général, en l'occurrence votre Premier Adjoint Sébastien Frey pour la défense des intérêts agathois. Concrètement, comment cela se traduit-il ?

Le fait d'être parlementaire offre de toute évidence la possibilité d'être mieux entendu des services de l'Etat. Ce fut le cas, récemment, pour le projet des éoliennes en mer, dont j'ai obtenu le gel en intervenant auprès de Jean-Louis Borloo, Ministre à l'époque en charge de l'environnement. Avec les élus engagés à mes côtés, nous avons ainsi empêché la réalisation d'un parc éolien qui aurait pollué nos paysages et porté atteinte au développement touristique.

Dans un autre domaine, celui de la santé et de l'accompagnement des personnes âgées, nous allons voir se créer sur Agde, dans les prochains mois, trois maisons de retraite. Cela a été rendu possible grâce à l'obtention d'autorisations, autorisations qu'il a fallu aller chercher en emportant la conviction des autorités décisionnelles. Là encore, la qualité de parlementaire constitue un atout. Enfin, l'implication de Sébastien Frey au Conseil Général facilite l'attribution de subventions par le Département. Les travaux qui ont été réalisés sur la route de Rochelongue en constituent un bel exemple.

UNE NOUVELLE MAISON DE RETRAITE POUR AGDE

Elle portera le nom du Dr Antoine

Les résidents agathois de la maison de retraite L'Estagnol, à Vias, étaient heureux mardi 15 février. Heureux de revenir sur Agde, à l'endroit même où ils vécurent, pour voir poser la première pierre du nouvel EHPAD qui sera baptisé du nom du docteur Laurent Antoine. Cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes va être en effet construit sur le site où se tenait l'ancienne maison de retraite des Oliviers, laquelle avait dû être fermée suite à une décision de la Commission de Sécurité d'Arrondissement.

C'est donc à la satisfaction générale que le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettoire, en sa qualité de président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal du Bassin de Thau, a posé en compagnie de Jean-Marie Bolliet, Directeur du CHIBT, et en présence du Dr Antoine et de sa famille, la première pierre du futur EHPAD d'Agde. Porté par le Centre Hospitalier Intercommunal du Bassin de Thau, avec le soutien financier de la CNSA (Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie), du Conseil Général de l'Hérault et de l'ENIM (Etablissement National des Invalides de la Marine) à hauteur de 3 840 146 euros, ce projet d'un coût global de 10 341 200 euros va permettre d'offrir 64 lits à proximité immédiate du Cœur de Ville.

Comme l'a souligné Jean-Marie Bolliet dans son intervention, "c'est avec une grande satisfaction pour le CHIBT et son personnel que nous marquons aujourd'hui symboliquement la naissance d'un nouvel outil de soins et d'hébergement. Celui-ci est une illustration complète des trois piliers fondateurs du service public hospitalier : modernité, continuité de l'activité et égalité d'accès. Il permettra aussi de répondre aux besoins du bassin gérontologique d'Agde, qui comptait en 2010 plus de 6 000 personnes de + 75 ans. Cette cérémonie est un aboutissement, une étape qui clôt un travail de plusieurs années tout en marquant un double commencement : le départ d'un chantier économiquement considérable et le point de départ, pour les Agathois, d'une construction solidement attendue".

Même satisfaction dans les propos de Gilles D'Ettoire, qui a tenu à saluer en préambule "le travail réalisé depuis trois ans dans ce dossier par Eric Antoine, en digne successeur de son père au sein du Conseil de Surveillance, et par Yves



Mangin, Adjoint au Maire délégué à la Santé. Puis, se tournant vers le Dr Antoine, le Député-Maire d'Agde a rappelé son parcours, à commencer par son installation, en tant que généraliste, à la "suite du Dr Barral" puis son investissement "dans la vie locale" d'abord comme Adjoint de Pierre Leroy-Beaulieu, ensuite "dans l'organisation de l'offre de santé sur Agde". Laurent Antoine sera ainsi à l'origine de "l'ouverture, le 13 octobre 1986, d'un Service de Soins Infirmiers et d'Aide à Domicile aux personnes âgées, plus communément appelé SSIAD" et parviendra, en sa qualité de "Président de la Commission Médicale d'Etablissement", à "obtenir la transformation de lits de médecine en lits de soins de suite et de rééducation, avec la création d'une salle de kinésithérapie, dotée d'une balnéothérapie". Son "dernier engagement au titre d'administrateur concernera la fusion avec le Centre Hospitalier de Sète. Aujourd'hui, la nouvelle maison de retraite dont nous posons la première pierre va porter son nom et ce n'est que justice au regard de l'action remarquable qu'il a menée au service des malades et des personnes âgées".

Les travaux de l'EHPAD, qui ont débuté le 17 janvier dernier, devraient durer 14 mois, pour une ouverture prévue en septembre 2012. Une ouverture attendue avec impatience par les résidents de l'Estagnol...



Le ministre du travail

Xavier Bertrand en visite sur Agde

La SOLATRAG mise à l'honneur

Samedi 29 janvier, Xavier Bertrand, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, a fait une halte en terre agathoise au sein de l'une des entreprises les plus à la pointe de notre cité, la Solatrag. Il y a été reçu notamment par Jean-Marie Estève, PDG de la société, Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde, Claude Balland, Préfet de l'Hérault et Françoise Dumas, Vice-Présidente du Conseil Régional.

La Solatrag est une société qui a été créée en 1924. Implantée dans la zone industrielle des Sept Fonts, elle a su se renouveler sans cesse dans le domaine du génie civil, des canalisations et de la serrurerie, tout en mettant l'accent sur la formation et la promotion interne des personnels.

Jean-Marie Estève a donc présenté au Ministre son entreprise, dont l'une des particularités, et ce n'est pas la moindre, tient au fait que des parts de la société appartiennent à ses salariés. Ce qui met "l'homme au cœur de l'entreprise" comme aime à le rappeler son PDG.

Dès son arrivée, Xavier Bertrand a été convié à l'inauguration des locaux administratifs réhabilités. Une rénovation qui a été réalisée

dans une démarche de développement durable mais aussi en y associant une démarche de formation au travers d'un chantier-école. Le but est également d'acquérir des compétences dans les domaines liés à la rénovation énergétique, marché pour lequel une forte croissance est prévue dans les années qui viennent. Ce chantier-école est caractéristique de la politique menée par l'entreprise. En effet, en 2010, 9 % des effectifs





ont suivi une formation en alternance. Malgré la crise des deux dernières années, la Solatrag a continué de voir son chiffre d'affaires progresser, autour de 25 millions d'euros en 2010, soit 9,9 % de progression par rapport à 2009. L'effectif, quant à lui, est passé de 144 salariés à 230 en 5 ans. Par ailleurs la société s'est étoffée en termes de filiales et de succursales avec des établissements à Saint-Jean de Védas (Hérault), Marguerittes (Gard), Perthus (Vaucluse), Tunis et sa filiale Meditrag, enfin Agde, où est toujours basé le siège avec sa filiale Meditrag, spécialisée dans la rénovation urbaine. La formation apporte de nouveaux métiers. Ainsi en est-il de la découpe laser des métaux, du béton décoratif, de la réhabilitation et de l'accessibilité ou même, parce que l'un des employés est passionné de rugby, du "Top Pousse", un joug innovant destiné à l'entraînement des rugbymen et pour lequel un brevet a été déposé. L'entreprise travaille également au recyclage des déblais de la déconstruction afin de les réutiliser sur place. Par exemple, sur ses chantiers des Cayrets, ce sont plus de 8 000 m³ qui ont ainsi été recyclés. Cela correspond aussi à une démarche environnementale - moins de camions sur les routes - qui va déboucher sur un projet de filiale dans ce même domaine, car les besoins et le marché sont porteurs, avec à la clef un investissement de près de 550 000 euros sur la commune.

Xavier Bertrand a visiblement apprécié sa visite et, dans son discours, est revenu sur l'importance de la formation au sein de toute entreprise française. *"Merci de m'accueillir en Agde. La bataille pour l'emploi, je ne peux pas la réussir en restant tout seul dans mon bureau à Paris. Je suis un élu de terrain - je suis également Maire - et je pense que c'est en voyant ce qu'ont su faire les entreprises que l'on peut développer de bonnes pratiques. Le capital le plus important dans une entreprise, c'est le capital humain, c'est le personnel. Il faut le valoriser. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, j'ai eu l'idée de*

mettre davantage l'accent sur la formation en alternance : l'apprentissage, les contrats de professionnalisme. Ce qui marche très bien en Allemagne, où l'on compte deux fois plus d'apprentis et où le taux de chômage des jeunes n'a rien à voir avec celui qui existe en France. Ce qui est important pour moi est de voir les entreprises où cela fonctionne bien pour voir comment passer le message et inciter les autres entreprises à aller dans cette direction. Parce qu'on ne pourra pas continuer à détourner les yeux du taux de chômage des jeunes. 1 jeune sur 4 au chômage, ce n'est pas possible. En ce qui concerne, la participation, l'intéressement, j'ai fait voter un texte en 2006. Les textes votés, c'est bien, mais les textes appliqués, c'est mieux. Ici, vous faites mieux que la loi et je vous tire un coup de chapeau pour ce qui est de la fidélisation du salarié dans l'entreprise. Pour les jeunes, la formation en alternance est la meilleure façon de décrocher un premier emploi. L'apprentissage donne la première expé-



rience. Quand on apprend son métier à la fois à l'école et en entreprise, on a davantage de chances de décrocher un premier emploi. On est dans des réflexions du type "faut-il changer le mot apprentissage au profit de celui d'étudiant des métiers ?" Cela peut être important pour montrer que l'apprentissage à travers les BEP et CAP, c'est important, mais c'est aussi jusqu'au BTS ou au Master. Je pense que c'est l'une des meilleures voies pour que les jeunes trouvent un métier".

Par la suite, c'est sous la pluie que le Ministre s'est rendu dans les divers ateliers. Il s'est montré particulièrement attentif aux présentations des différents métiers et travaux en cours et a pu discuter avec les employés de leurs réalisations au sein de la société.



une nouvelle stratégie de co“mmm”ercialisation

La preuve par trois !



M comme Marque, M comme Marché et M comme Mobile. C'est sur ces trois "piliers fondateurs" que s'appuiera en 2011 la nouvelle stratégie de "coMMercialisation" de l'Office de Tourisme, a expliqué Christian Bèzes, Directeur de l'établissement, aux nombreux professionnels venus assister à la cérémonie des vœux, à la Bulle d'Accueil du Cap d'Agde. En cette nouvelle année, l'OT a donc décidé de mettre les bouchées triples, histoire d'avoir toujours une longueur d'avance sur la concurrence.

Premier axe : **"la plateforme de marque"**, l'idée étant que tous les acteurs du tourisme s'approprient la "marque" développée par la communication de l'Office et ainsi s'associent à la stratégie mise en place en la matière, pour qu'au final *"chacun puisse profiter et bénéficier du poids de la marque"*.

Deuxième axe et non des moindres : **"la place de marché"** qui *"vient remplacer la Centrale de Réservation créée en 1988 par Claude Siegfried et Gérard Denestèbe"*. Il aura fallu pour cela *"un travail très lourd de la part de l'Office"* avant de pouvoir mettre les choses en place voilà quatre mois. Mais le jeu en valait la chandelle car cette *"technologie novatrice 100 % web"* offre en effet l'avantage d'être *"plus souple"* que l'ancien système *"en permettant un lien direct client/professionnel"* et ce, de manière démultipliée puisque l'offre se trouve désormais distribuée à la

fois par le site de l'Office, par celui de la place de marché, par celui de l'hébergeur, par des sites thématiques ou événementiels et enfin par des canaux de distribution avec Audience France. Qui plus est, *"ce système vendra non seulement de l'hébergement" comme c'était le cas avec la Centrale, mais aussi, et c'est la nouveauté, "des activités et de la billetterie"* a précisé Christian Bèzes qui a, dans la foulée, invité tous les professionnels à *"participer aux réunions de présentation de ce nouvel outil prévues les 26 et 27 janvier 2011"*. En effet, comme il l'a souligné pour finir, *"ce virage est capital dans la commercialisation de notre destination"*.

Troisième et dernier axe : le **"mobile"** puisque 2011 sera l'année du *"jamais sans mon smartphone"*. Face à la révolution engendrée par ce dernier, notamment dans les modes de consommation,

Le Cap d'Agde
LES VACANCES. C'EST CAPITAL

Une nouvelle COMMERCIALISATION

l'Office a décidé de rendre la destination accessible à tout moment grâce à la mise en place d' "1 site mobile + 2 applications + 5 balades audio-guidées",

outils qui seront "opérationnels pour le mois d'avril". S'agissant plus particulièrement des balades, l'idée est de promouvoir les aspects "Marine", "Nature", "Mont St-Loup" et "Agde" en permettant aux détenteurs de smartphones de découvrir, grâce à leur mobile, toutes les richesses de notre destination à travers 35 points d'intérêts répartis en 5 circuits. Christian Bèzes en a profité pour évoquer les "QR Codes", ces petits carrés graphiques qui, lorsqu'on les flashe avec son mobile, délivrent "aujourd'hui un message et demain renverront sur le site mobile".

Mais pour développer l'attractivité de notre cité, le seul dynamisme de l'Office, "l'un des rares de France à être



Un exemple de QR Code

classé 4 étoiles, faut-il le rappeler", ne suffit pas. Il lui faut pour cela être accompagné par la volonté publique. C'est ce qu'a expliqué aux acteurs locaux le Député-Maire Gilles D'Ettore, qui était accompagné pour l'occasion de la Vice-Présidente de l'Office et Conseillère Municipale déléguée au Tourisme, Marion Maerten, soulignant que "toutes les évolutions initiées depuis 10 ans au sein de l'Office, tout comme les grands projets portés par la Ville, l'ont été au service d'une activité principale" laquelle "profite à tous, y compris aux activités de terroir qui ont un lien indéniable avec le tourisme que ce soit la pêche, la viticulture ou la conchyliculture". Après être revenu sur l'ensemble des investissements engagés par la ville cette année, et notamment l'aménagement d'un Office de Tourisme en Cœur de Ville et d'une antenne de l'OT au Grau d'Agde,

le Député-Maire a souhaité mettre à l'honneur un homme, Jean-Pierre Ponghellini. Ce dernier, qui est arrivé sur la station quand celle-ci en était à ses premiers balbutiements, est entré à l'Office de Tourisme en 1986 avant de devenir le responsable du service Animation en 1999. Le 28 février 2010, il prenait officiellement sa retraite mais il "interviendra encore jusqu'au 28 février 2011 au sein de l'établissement", histoire que ce pilier du Cap d'Agde puisse transmettre au mieux ses compétences et son expérience. Un hommage que le discret Jean-Pierre a semble-t-il apprécié...





VOEUX à LA POPULATION

Vie quotidienne et grands aménagements au cœur des projets pour 2011

C'est dans une ambiance conviviale et détendue que s'est tenue, le 13 janvier dernier, la traditionnelle cérémonie des vœux aux Agathois. Au sein d'une salle du Moulin des Evêques comble, le Député-Maire Gilles D'Ettore a évoqué les projets qui rythmeront l'année 2011 avant de saluer dix personnalités qui portent haut les couleurs de notre cité.

“ Relever le défi de votre vie quotidienne”, tel est l'objectif de la municipalité en 2011. A côté “des grands projets structurants”, comme “le Centre Aquatique, un lieu de bien-être moderne, qui vous permettra d'entretenir votre santé tout en proposant à nos touristes de nouveaux produits afin de renforcer l'attractivité de notre station”, “la requalification des quais du Centre-Port” ou encore “l'extension du Golf du Cap d'Agde” et “l'ouverture de trois maisons de retraite”, “autant d'investissements qui concourent à générer de l'emploi”, c'est bel et bien le quotidien des Agathois qui va être au cœur des attentions et mobiliser une bonne partie des 19 millions d'investissement budgétés cette année. A commencer par “la voirie et les réseaux, pour lesquels un effort particulier a été consenti, à hauteur de 12 millions d'euros, soit 4 millions d'euros de plus que l'an passé”. Parmi les projets retenus, celui du “boulevard René Cassin, qui sera refait à neuf avec la participation financière des promoteurs et grandes surfaces qui investissent dans le secteur. C'est là un nouvel exemple de partenariat public-privé réussi, à l'image de celui qui a permis la réhabilitation du Moulin des Evêques, à moindre coût pour le contribuable”. Nouveaux trottoirs et nouveaux parkings sont aussi programmés.

Le littoral ne sera pas oublié pour autant avec “le lancement de l'étude de faisabilité concernant la création d'un nouveau brise-lames au Grau d'Agde, afin d'en préserver la plage”. Sur ce même quartier, une Maison des Services Publics verra également le jour. Enfin, “cette année sera aussi cruciale en termes d'urbanisme puisque notre règlement en la matière va évoluer et dessiner les futurs traits de notre cité pour la décennie à venir”.

Mais au-delà du seul territoire agathois, d'autres enjeux, intercommunaux cette fois, se profilent en 2011. Comme l'a expliqué Gilles D'Ettore, en présence des Maires de Sète, de Marseillan, de Saint-Thibéry et d'Adissan, “nous avons lancé une nouvelle carte autour du Bassin de Thau. Non seulement il est de notre devoir de le préserver et de mieux le valoriser, mais il nous apparaît opportun de tracer l'avenir autour de ce bassin de vie”.

Bref, 2011 sera une année particulièrement active pour notre collectivité, avec de nombreux défis à relever afin de “développer le bien-vivre ensemble”.

10 AGATHOIS À L'HONNEUR

Jean sanvicens

Cet Agathois de naissance, âgé aujourd'hui de 85 ans, a toujours été au service des autres. Que ce soit au sein du Comité des Fêtes pendant 30 ans, sous la présidence de Jean Cavaillé, ou pendant 15 ans comme vice-président délégué à l'organisation avec comme Président Henri Reboul, Jean Sanvicens n'a jamais manqué d'idées pour animer la vie agathoise. Après avoir exercé les métiers, entre autres, de chauffeur-routier ou de gardien de nuit au Camping de la Tamarissière, Jean s'est mis au service de la population locale. Il a grandement participé à la Fête du Vin Nouveau, et s'est également distingué en tant que membre actif du Racing Club Agathois pendant 24 ans.

Pour services rendus aux œuvres sociales, il lui a été décerné, pendant le mandat de Pierre-Leroy Beaulieu, la médaille d'argent par la Société d'Encouragement au Bien le 19 mars 1985 (pour 15 ans d'activisme). Sa dernière action en date a été de restaurer la Capelette située sur la route du Grau d'Agde, au pied de la voie rapide. Grâce à Jean, le Saint-Christ a retrouvé toute sa splendeur, et il continue encore aujourd'hui à y déposer des fleurs pour embellir la chapelle de la Capelette, à laquelle, vous l'avez compris, il est profondément attaché.



David Augeix

Né le 10 janvier 1971 à Agde, David y a fait toute sa scolarité jusqu'au bac en 1989, avant d'entrer à l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) à Toulouse. Il revient à Agde son diplôme d'ingénieur en poche (nous sommes en l'an 2000) pour piloter l'activité de l'une des plus grandes entreprises en matière d'énergies renouvelables dans le grand Sud de la France : EDF Energies Nouvelles. Mais c'est surtout un grand navigateur, qui a fait ses premières armes au Centre Nautique du Cap d'Agde sur tous types de voiliers.



Fin 2006, avec son association NaCl, et l'aide d'EDF Energies Nouvelles et de la Ville d'Agde, il lance un projet sur 4 ans avec comme objectif final de pouvoir s'aligner avec la meilleure préparation possible au départ de la Route du Rhum en 2010. Pour cela, il enchaîne les courses avec son class 40 baptisé "RIFIFI" : la Mini max (où il finit 1^{er}) et la Transat Jacques Vabre (24^{ème}) en 2007, la Transmed (2^{ème}), la Giraglia (29^{ème}) et le Tour de Corse (2^{ème}) en 2008, la Ruta de la Sal (7^{ème}) et les Sables d'Olonne-Horta (10^{ème}) en 2009, enfin la SNIM à Marseille (2^{ème}) et la Giraglia (4^{ème}) en 2010, avant de partir le 31 octobre de St-Malo pour la Route du Rhum, l'aboutissement de beaucoup de travail, d'entraînements et de mise au point. Malgré les aléas, il arrivera 19^{ème} sur les 44 marins de sa catégorie.

Suzanne (Suzon) Besora

Née le 29 juin 1930 à Béziers, Suzanne, que tout le monde appelle Suzon, a passé sa vie à œuvrer en faveur de la Lutte contre le Cancer. Mère de deux filles, aujourd'hui grand-mère et heureuse arrière grand-mère d'une kyrielle de petits enfants, Suzon s'est occupée de l'association agathoise de Lutte contre le Cancer durant 26 ans. 26 ans durant lesquels elle a tout donné à une ville, Agde, qu'elle a su mobiliser afin d'obtenir des fonds et susciter des vocations. Elle a ainsi organisé de nombreuses actions de prévention avec, à la clé, de multiples réunions, pour informer et sensibiliser au sujet du cancer. Elle a aussi su faire preuve d'imagination et d'esprit d'initiative, vendant de la confiture lors de la fête des associations, organisant des lotos et sortant même la nuit pour coller des affiches... et tout ça, avec un seul objectif : récolter des fonds. Un activisme exemplaire et une chose est sûre : quand on parle de la Ligue contre le Cancer à Agde, on pense forcément à Suzon.



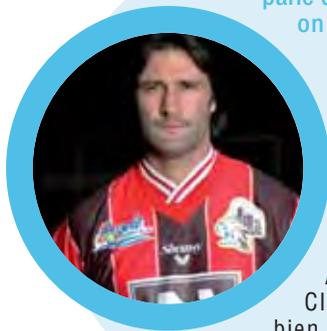
Luc séco

Né à Agde en 1959, Luc a effectué sa scolarité à Jules Ferry puis au Collège, avant d'exercer différents métiers dans les domaines de la pêche, du bâtiment, de l'agriculture et de l'insertion professionnelle. Très impliqué au sein du monde associatif, ce "socle de la démocratie, qui crée du lien et génère du dynamisme dans notre société", il a été pendant 5 ans président de l'association de chasse St-Hubert mais aussi de l'ASTREV (association pour la sauvegarde et la protection des Verdisses). Il est aujourd'hui administrateur (délégué à la promotion et à l'animation) de la Cave Coopérative Agde-Marseillan et Président depuis trois mandats (soit 15 ans) de la Gaule Agathoise. C'est aussi le fondateur et le Président des fameuses "Journées du Terroir", regroupant 7 associations et qui est devenue, depuis 10 ans, au fil de ses éditions, un événement incontournable dans le calendrier agathois.



Thierry Villa

Agé de 45 ans, Thierry Villa a fait durant de nombreuses années le bonheur du RCA (devenu RCOA) comme joueur à la pointe de l'attaque des "rouge et noir". Ce père de deux enfants, Anthony (18 ans) et Axel (12 ans), est depuis 2003 l'entraîneur de l'équipe première du Racing Club Olympique Agathois, qui, cette année, réalise une jolie première partie de saison, en étant bien placée dans le haut du tableau du Championnat de CFA. Il a derrière lui une longue carrière de footballeur débutée à Agde, qu'il n'a quittée qu'un temps pour aller jouer à Béziers et Montpellier. De 1990 à 1999, il participe ainsi à la grande aventure qui a vu le RCA monter de DH jusqu'à la D3, ratant d'un petit point l'accession en National. Et surtout, il a conduit le RCOA en 16^{ème} de finale de la Coupe de France en tant qu'entraîneur en 2006. Très proche de ses joueurs, le coach sait faire naître dans une ambiance chaleureuse un esprit d'équipe fructueux, sans pour autant oublier la rigueur tactique qui le caractérise avant tout. Grand amateur de sport, Thierry Villa est également enseignant d'E.P.S. (Education Physique et Sportive) au collège. Une vie marquée par un engagement exemplaire auprès des jeunes. Le plus grand de ses fils, Anthony, semble d'ailleurs lui emboîter le pas...



Francine Guilhem

Originaire de Montpellier, Francine Guilhem est arrivée en Agde il y a une quarantaine d'années, à une époque où l'École de Musique n'existait pas. Diplômée en musique, ce professeur en conservatoire fait ses premières gammes dans la cité grecque en proposant des cours de piano. Très vite, le nombre d'élèves de l'école, aujourd'hui installée rue Mirabeau, s'accroît et elle devient pour tous "Madame Musique". Pierre Leroy-Beaulieu, alors Maire d'Agde, lui demande d'organiser les saisons culturelles et les Jeunesses Musicales de France. Il faut dire que Francine Guilhem est entre temps devenue Présidente Régionale des JMF et membre du bureau national, à Paris. Bénévolement, elle organisera ainsi quelque 8 concerts par an et autant de concerts avec les scolaires, sous l'impulsion du Dr Antoine, alors Adjoint aux Affaires Scolaires. En 1975, elle fonde, avec ses jeunes élèves et quelques parents, l'Ensemble Vocal Mélopoia, dont les racines grecques signifient le chant, la musique. Cette chorale, qui a fêté en 2005 ses 30 ans d'existence et dont l'effectif n'a cessé d'augmenter pour compter jusqu'à 40 permanents, est aujourd'hui devenue un élément incontournable du paysage culturel et musical agathois, qui est de toutes les fêtes et de tous les grands événements qui ont jalonné la vie de la cité.

Renaud Dupuy de la Grandrive

Né en 1960 à Constantine, Renaud Dupuy de la Grandrive arrive avec sa famille en Agde en 1971. A 9 ans, il décroche son premier diplôme de plongée... à 10 ans, il crée le "Groupement des Protecteurs de la Nature"... puis à 16 ans, avec Jean Bessière, la Société de Protection de la Nature d'Agde (SPN), association indépendante et apolitique.

Après d'âpres discussions, la société réussit à faire du Bagnas une réserve naturelle, écartant de fait tout programme immobilier dès 1983 ! Parallèlement, Renaud obtient une maîtrise d'Ecologie et de Géographie à Montpellier. En 2002, la SPN change de nom pour devenir l'ADENA, laquelle est chargée d'assurer la gestion des 600 hectares du Bagnas. Cet ancien véliplanchiste, qui a évolué dans le Top 10 du circuit français et qui pratique toujours la plongée et le tennis, est aussi à l'origine du sentier sous-marin du Cap d'Agde. Attaché à la culture méditerranéenne, il est parti en missions en mer Méditerranée pour les Nations Unies (Syrie, Libye, Algérie, Tunisie, Maroc...). Marié à Cathy, il a deux enfants : Guilhem (1990) et Solène (1993). Passionné par la photo depuis l'adolescence, il va sortir cette année, avec Mathieu Foulquié, son frère de cœur (il lui a en effet sauvé la vie en 2009 lors d'un grave accident de plongée), un livre de photographies aériennes et sous-marines d'Agde, puis en 2012 les deux hommes publieront un livre photos intitulé "Méditerranées".

Serge Gleizes

Né le 7 février 1947 à Villeneuve-les-Béziers, Serge Gleizes a fait des études de Sciences Physiques (il obtiendra une maîtrise) avant de devenir instituteur. Il a joué au rugby jusqu'à l'âge de 17 ans avant de pratiquer le volley ball, avec le parcours et le succès qu'on lui connaît. D'abord joueur de Nationale II à l'AS Béziers en 1964-65, il intègre le club d'Agde l'année suivante (1965-66) au niveau Nationale III et ce, jusqu'en 1971-72. Il entraîne alors les jeunes tout en évoluant en Prénationale. Puis, dès 1982, il devient l'entraîneur de l'équipe 1^{ère} masculine. L'une des dates marquantes de sa carrière reste 1986, année où l'équipe du Lycée Loubatières devient championne de France UNSS. Sous son impulsion, et celle de Laurent Dworzinski, l'équipe accèdera à la Pro A en 1995-1996 et se qualifiera pour les 1/2 finales de la Coupe de France. En 2005-2006, Serge Gleizes devient entraîneur de Nationale III. L'équipe accède alors à la Nationale II puis en 2008-2009 à la Nationale I, grâce à lui et avec là encore, l'aide de Laurent Dworzinski.

Michel Souques

Né le 5 juin 1938 à Béziers, Michel Souques, père de deux enfants et grand-père d'un petit-fils, a exercé plusieurs métiers, comme maroquinier, plongeur, conducteur de travaux dans la menuiserie, avant de monter sa propre entreprise. Membre fondateur du GRASPA (Groupe de Recherches Archéologiques Subaquatiques et de Plongée d'Agde), il décide 4 ans après, en 1968, de monter un club de chasse sous-marine, le Harpon Club Agathois, dont il est encore le Président. C'est d'ailleurs lors de l'une de ses nombreuses excursions sous-marines en apnée qu'il découvre, par le plus grand des hasards, en 1995, 2 canons en bronze. L'année suivante, ce sont 5 pierriers, dont 3 en bronze, qui sont à nouveau découverts dans la même zone par Michel, et aujourd'hui visibles au Musée de l'Ephèbe dont un espace porte son nom. En plus de plonger pour le plaisir, Michel Souques a participé à de nombreuses compétitions de chasse sous-marine. Il est même devenu champion du Languedoc en double en 1973 et a également été capitaine de l'équipe de France pendant 5 ans. Toujours amoureux des fonds marins, Michel continue encore, bien qu'à petite dose, d'endosser sa combinaison de plongée.

Jean-Luc Fabre

Né à Carcassonne le 16 novembre 1957, Jean-Luc Fabre est père de deux enfants, Clément (10 ans) et Elodie (9 ans). Après des études à la faculté de droit de Montpellier, où il obtient une Licence en Droit, tout en pratiquant le rugby à l'Université et au sein du Club de Servian, il devient rédacteur juridique puis arrive à Agde comme Agent Général d'Assurances, un métier qu'il exerce toujours. Sur les 25 années qu'il a passées dans notre cité, il en compte 17 au sein du Rugby Olympique Agathois ! Arrivé au club en 1988 grâce à Michel Millet, il devient éducateur de rugby, des poussins aux benjamins, avant de prendre la présidence du club en 1993. Durant les huit années passées sous sa direction, le ROA effectuera quatre montées successives à partir de la promotion Honneur pour atteindre la Fédérale 2. Jean-Luc Fabre quitte ensuite le club en 2001 avant de reprendre les rênes du ROA en 2007, à la demande de plusieurs dirigeants. Sous son impulsion, le club remonte en division Nationale de Fédérale 2 dès 2008 et occupe désormais la première place de la poule. L'an passé, il a même raté de peu l'accession en Fédérale 1 ! Aujourd'hui, en plus de ses fonctions de Président, le plus grand bonheur de Jean-Luc est de s'occuper, en tant qu'éducateur à l'école de rugby, de l'équipe poussin 1 du ROA au sein de laquelle évolue son fils Clément...



LE TÉLÉTHON 2010

a fait recette

Le Téléthon 2010 en Agde ne s'est pas arrêté aux seules 30 heures du week-end des 3 et 4 décembre derniers. En effet, de nombreuses actions (concours de belote, promenades aériennes, dîners ou thés dansants, spectacles, vente de pommes de terre...) sont venues ponctuer le mois de novembre pour récolter des fonds jusqu'au week-end incontournable de ce début décembre, date officielle de l'événement.

Le lancement de la manifestation a eu lieu vendredi 3 décembre avec la "Coulée de l'Espoir", une marche accompagnée par la Fanfare des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault, qui est partie du pied du Mont Saint-Loup pour rejoindre la place du 18 Juin où s'est tenue la cérémonie d'ouverture officielle, en présence notamment du Député-Maire Gilles D'Ettore et de son Adjointe chargée de la Solidarité Yvonne Keller. Tous ont rappelé "la nécessité d'aider la recherche, mais aussi d'accompagner les malades. Chaque année, les Agathois se mobilisent pour cette grande œuvre caritative et chaque fois, les résultats sont là. Pourtant, si la recherche avance, tout comme la prise en charge des personnes, il reste encore beaucoup à faire pour que les maladies génétiques soient éradiquées. C'est pour cette raison que vos dons sont si importants". Le Député-Maire a souhaité par ailleurs "remercier tous les bénévoles qui s'impliquent de façon importante et constante pour cette grande et noble cause. Ils travaillent dur et ne ménagent pas leur temps".



Le coup d'envoi donné, d'autres animations se sont succédé durant deux jours pour que la récolte grandisse : vente de luminaires sur le parvis du Moulin des Evêques pour former le logo du Téléthon, tournoi de golf, stands d'animations et de vente sur la Promenade, tours à moto, à cheval ou à poney, balades en voiliers, promenade à vélo, buvettes et snacks, tombola...

le tout agrémenté de nombreuses animations musicales ou dansantes. Ce sont tous ces rendez-vous qui ont permis de collecter 16 586 euros. Une bien belle somme, qui est venue grossir le trésor de guerre de l'Association Française contre les Myopathies (AFM), qui combat sans relâche les maladies génétiques. Bravo à tous et merci !

Un Beau Noël en Cœur de Ville

Les vacances de Noël sont déjà loin. Elles ont été marquées par tout un ensemble d'événements qui se sont succédé du 8 au 30 décembre dernier, pour la plus grande joie des petits et des grands. Rétrospective en images...



8 et 11 décembre

Un beau spectacle de Noël pour les crèches et les familles modestes

Le Centre Communal d'Action Sociale (au travers de son Pôle Petite Enfance) a eu un succès fou les 8 et 11 décembre derniers en salle des Fêtes d'Agde, à l'occasion du Noël pour Tous (organisé en partenariat avec la conférence St Vincent de Paul, le Secours Catholique, les Restos du Cœur la Croix-Rouge, BADJ, l'Escalade Terrisse, la COMHA, la MJC et les services de la Ville) puis du Noël des crèches ! L'Adjointe au Maire chargée de la Solidarité communale, Yvonne Keller, entourée des administrateurs du CCAS, a d'ailleurs félicité l'ensemble du personnel, à l'initiative de ce spectacle de fin d'année intitulé "Le Grenier du Père Noël", et notamment celles et ceux qui sont montés sur les planches pendant près d'une heure devant une salle à chaque fois comble.



10 décembre Noël des Pôles

Les températures glaciales (-2° tout de même !) n'auront pas refroidi les 280 retraités agathois qui se sont retrouvés dans la majestueuse salle du Moulin des Evêques pour le traditionnel Noël des Pôles à l'invitation de la Ville, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale. Au menu, concocté par le traiteur Patrick Comte : salade périgourdine, civet de sanglier à l'armagnac, gratin dauphinois, fromage et bûche de Noël... le tout accompagné par un orchestre et un magicien. Dans les trois foyers du Grau, du Cap et de la Calade, Noël a aussi été fêté un peu en avance mais comme il se doit les 14, 15 et 16 décembre, avec un bon repas et des animations proposées par les bénévoles des différents ateliers du Pôle Age d'Or.



11 décembre La Pastorale fait sensation au Moulin des Evêques

Organisée par la Calendreta Dagtenca, la Pastorale a connu, elle aussi, son petit succès... Il était question de conter, en occitan et en tenues traditionnelles bien sûr, l'histoire de Noël. Un beau moment de convivialité partagé pour clôturer cette fin d'année.



Du 14 au 16 décembre Remise des colis de Noël à nos aînés

Terrine de canard à l'armagnac, marmiton de canard aux fèves fines, éminence de chocolat et ses poires du verger, papillotes et petite bouteille de vin à déguster, bien sûr, avec modération, telles sont les douceurs que nos aînés ont trouvées dans le colis de Noël que la Ville leur a offert en cette fin d'année. Au total, ce sont 926 colis qui ont été remis par les élus de la Ville et les administrateurs du CCAS dans les mairies annexes du Grau et du Cap et à la salle des Fêtes.



Du 17 au 19 décembre Un marché de Noël autour de l'Art

Organisé par l'association Place des Arts-Quartier de la Marine, le "marché de Noël de l'Art" s'est tenu durant trois jours à l'espace Molière. Tableaux et sculptures réalisés par une trentaine d'artistes, ont ainsi été proposés au public, à quelques jours de Noël. Ce marché, dont l'ambiance était très conviviale, a également beaucoup plu à nos élues féruës d'art, Yvonne Keller Adjointe à la Culture et Christine Antoine, Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée au Patrimoine.



18 décembre Concert de Noël de l'Ecole de Musique

Le public était nombreux au rendez-vous du Concert de Noël organisé par l'Ecole de Musique au Palais des Congrès. En première partie de cette après-midi musicale, le public a pu écouter les élèves de l'Ecole, parmi lesquels les petits de l'éveil musical, la chorale de 140 enfants, les jeunes, la maîtrise et les ensembles musicaux, interpréter de nombreux morceaux. En deuxième partie de soirée, ce sont les adultes de l'ensemble de l'harmonie Eolia,



les "Agités du Vocal", la chorale des Pious-Pious, ainsi que les musiciens de l'Ecole qui se sont succédé, jusque tard dans la nuit sur la scène pour offrir au public un magnifique concert sur le thème de Noël avec des chants en hébreux et en catalan.

15 décembre Lancement des animations de Noël

Cette année, la Ville d'Agde a inauguré place Jean Jaurès un marché de Noël, composé d'une vingtaine de chalets recouverts de neige artificielle ayant chacun sa spécificité, qu'il s'agisse de déguisements pour les fêtes de Noël, d'habillement, de spécialités culinaires ou encore de jeux pour les plus petits. Malgré la température hivernale, le Député-Maire Gilles D'Ettore, accompagné de nombreux élus, a inauguré ce marché le 15 décembre, remerciant "tous les commerçants qui ont participé à l'opération et qui font vivre ce marché, premier du genre sur Agde". Autour de ce rendez-vous permanent, le public a pu apprécier des animations ponctuelles comme de l'orgue de barbarie, la venue d'un drôle de bonhomme de neige et de ses acolytes, de la musique encore avec Elegant Trio ainsi qu'un spectacle intitulé "Féerisney" qui a déplacé les foules à la Maison des Savoires et pour finir une distribution de bonbons... par le Père Noël lui-même !

30 décembre

1^{er} Congrès des Pères Noël en 2 roues

Quelque 70 Pères et Mères Noël ont investi le Cœur de Ville en ce 30 décembre 2010 au volant de leurs Solex et Harley, pour la bonne cause : une collecte de jouets en faveur des enfants de la Croix-Rouge et de l'Orphelinat de la Police Nationale. Pari réussi à en juger par la générosité des Agathois qui ont rempli plusieurs véhicules du groupe postal, toujours présent lorsqu'il s'agit de mettre en place des actions caritatives et humanitaires.



BRÈVES de travaux

> Aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945 <

Depuis le début de l'année 2011, tous les réseaux secs et humides de l'avenue du 8 Mai 1945 ont été revus. Début février, la reprise des trottoirs était en cours avec la pose d'un nouveau pavage en basalte. Un nouvel éclairage sera apposé en façade et clôturera les travaux fin avril. Le coût de cet aménagement, qui vient compléter celui du parvis du Moulin et ainsi achever la transformation de cette entrée de ville, s'élève à 190 000 euros.



> Réaménagement et embellissement de la place de la Glacière <

En ce début d'année, la place de la Glacière se refait une beauté. Plus qu'une beauté même puisqu'en concertation avec les habitants du quartier, cet espace public sera libéré de toute voiture et pourra ainsi offrir une véritable respiration au Cœur de Ville. Des animations et des spectacles pourront également y avoir lieu tout au long de l'année comme pour la Fête des Voisins et la Fête de la Musique ou encore à l'occasion de soirées danses...

Les réseaux secs (électrique et téléphonique) ont été enfouis ou cachés en façade, tandis que les réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été entièrement refaits. L'aménagement en surface est en cours de réalisation avec la mise en place de pavés en basalte, de poubelles enterrées et de bornes de piétonisation. L'embellissement de la place passera aussi par la révision de l'éclairage public. Enfin, un cheminement visuel conduira à une couronne de pavés symbolisant la Glacière se trouvant sous la place.

Les travaux devraient s'achever fin mars pour un coût de 230 000 euros.

> Enfouissement des réseaux secs au Grau d'Agde <

Au Grau d'Agde, la rue Jean Jaurès, dans sa partie comprise entre la place des Mûriers et le boulevard du Front de Mer (soit 150 mètres linéaire), est en travaux pour cause de mise en conformité de l'éclairage public.

L'enfouissement des réseaux secs (électrique et téléphonique) a débuté en janvier 2011. De nouveaux candélabres vont ensuite être posés et les travaux s'achèveront fin mars-début avril par la réfection des trottoirs. Ces derniers seront élargis avec la mise en place de mobiliers urbains (potelets). Le coût total de cet aménagement est de 150 000 euros.



ça avance...



Côté Centre Aquatique...

> Un giratoire pour sécuriser l'accès au collège Notre-Dame <

A l'entrée d'Agde côté route de Sète, la Ville et le Conseil Général de l'Hérault investissent chacun à hauteur de 220 000 euros pour l'aménagement d'un nouveau giratoire. Ce carrefour devenait indispensable pour sécuriser l'accès au Collège Notre-Dame et au Camping Baldy. Après l'enfouissement des réseaux et le "busage" des fossés, le giratoire proprement dit sera créé et doté d'un éclairage spécifique et une piste mixte (pour piétons et cyclistes) sera aménagée afin de permettre aux collégiens de retourner sur Agde en toute quiétude. Les travaux devraient s'achever fin avril.

> Aménagements de voirie au Cap d'Agde <

L'avenue Cassiopée montant vers Maraval était complètement déformée par les racines des arbres. Devenue dangereuse pour les automobilistes comme pour les piétons, la Ville a décidé en janvier de couper et d'enlever l'ensemble des pins le long de cette avenue longue de 900 mètres, de purger les racines des trottoirs et de la chaussée en février puis de refaire l'enrobé sur la totalité de l'avenue. Coût des travaux : 230 000 euros. Rue de la Gabelle, du parking de la Douane à l'avenue des Sergents, les revêtements des trottoirs ont été entièrement repris pour un meilleur confort des usagers. Coût de l'opération : 12 000 euros.



Premiers coups de pioche sur l'îlot Molière où vont être installés le nouvel Office de Tourisme et le Site des Métiers d'Art



Chemin du Mont Saint-Loup...



Bienvenue aux nouveaux Agathois !

C'est au Moulin des Evêques, bâtiment emblématique s'il en est du patrimoine agathois, dont les colonnes en basalte "sont ancrées à douze mètres sous terre", un peu à l'image de la ville d'Agde dont la tradition d'accueil est enracinée dans 26 siècles d'histoire, que le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore accueillait, le 25 novembre dernier, les nouveaux Agathois. Une tradition fort appréciée par ces derniers, qui trouvent là l'occasion de rencontrer, en toute convivialité, leurs élus ainsi que les représentants de la vie associative et des principaux services de la Ville. Comme l'a souligné le Député-Maire, après leur avoir présenté Agde et ses nombreux atouts, ainsi que les grands projets à venir, "n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos expériences, nourries des villes dans lesquelles vous avez précédemment vécu, car si notre belle cité a un riche passé, elle a aussi un avenir et celui-ci ne pourra se faire sans vous. Cette Agde de demain, c'est avec l'ensemble des Agathois que nous voulons la bâtir. Car c'est en mettant nos énergies et nos idées en commun, que nous continuerons de faire de notre cité une ville où il fait bon vivre ensemble".

Portraits de quelques-uns de ces nouveaux arrivants...

**GUILLAUME
MAITROT
(27 ans)**

Installé depuis début 2007 au Cap d'Agde, à la résidence Le Génois, Guillaume Maitrot est originaire de Sens, une petite ville proche d'Auxerre en Bourgogne.

S'il est venu ici à Agde, c'est avant tout "pour la qualité de vie et le climat. Ce sont des atouts indéniables qui ont fait pencher la balance en faveur de la ville d'Agde".

Dans la vie active, Guillaume travaille pour un cabinet de géomètre. Depuis 3 ans, il a pu découvrir et connaître Agde, et vante "son centre ville, rempli de richesses culturelles et d'un patrimoine fort". Dynamique, le jeune homme a trouvé ici une ville à son image, et tous les week-ends, il défend d'ailleurs les couleurs jaune et bleue du Rugby Olympique Agathois.





Brian et Janice Edwards
(58 et 56 ans)

Attention à l'amalgame, Brian et Janice ne sont pas anglais, mais gallois. Ce couple possédait depuis 20 ans une maison d'été au Cap d'Agde, et connaissait donc bien la ville avant de s'installer ici, en mai 2010, dans une villa à côté de l'enseigne But. Originaires de Rhondda Valley, une ville située au nord de Cardiff où le chanteur Tom Jones avait élu résidence, Brian et Janice ont profité de leur retraite (lui travaillait comme agent immobilier) pour s'installer définitivement à Agde.

Les raisons ? "Ici, il y a tout, le soleil, une bonne atmosphère, les gens sont aimables, et le vin est bon ! De plus, la connexion entre Bristol et Agde par le biais de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde rend les choses plus faciles pour retourner au Pays de Galles ou pour inviter la famille".

Vincent et Claire-Marie Mirande
(48 et 38 ans)
et leurs enfants Cécile et Charles (9 et 6 ans)



Nouveaux venus dans le paysage agathois, la famille Mirande a repris les rênes du journal L'Agathois au 1^{er} octobre 2010. "C'est un nouveau défi pour nous" avoue le couple, qui n'avait jamais touché au domaine de l'imprimerie avant. Vincent était en effet dans les assurances et l'informatique, alors que Claire-Marie œuvrait pour un cabinet d'avocats international. Originaires de Reims, les Mirande sont sur Agde depuis juillet 2010. Ils habitent derrière la Mairie Mirabel et leurs deux enfants sont scolarisés à l'école Frédéric Bazille. C'est par un cabinet d'affaires qu'ils ont eu l'opportunité d'acquiescer notre journal local. "Ce sont les raisons professionnelles qui nous ont poussés à venir nous installer à Agde, une ville que nous ne connaissions pas. Le climat y est très agréable, la ville est dynamique, et professionnellement, cette nouvelle acquisition nous offre de nombreuses opportunités".

Anne-Marie Cabanel (58 ans)



Cela fait un peu plus d'un an qu'Anne-Marie Cabanel est venue vivre à Agde. "C'est un retour aux sources pour moi, car j'ai de la famille dans l'arrière-pays, et je suis souvent venue dans la région en vacances". Travaillant dans le département de l'Ille-et-Vilaine à Rennes, elle a profité de sa préretraite d'infirmière, en tant qu'assistante dans un cabinet médical, pour se rapprocher de sa famille "mais aussi profiter du climat agathois !" ajoute-t-elle. Impliquée dans plusieurs associations agathoises et ayant participé au Téléthon en tant que bénévole, Anne-Marie a pleinement pris la mesure de la vie de notre cité. Et languit déjà de découvrir des nouvelles activités, et surtout, de profiter de la mer.

Didier et Nicole Riquier (55 et 53 ans)



Habitant à Agde depuis seulement le mois d'octobre 2010, Didier et Nicole n'en sont pourtant pas à leurs premiers pas dans la ville. En effet, le couple avait pris l'habitude, pendant 20 ans, de venir en vacances au camping des Champs Blancs. Dès la retraite acquise, ils n'ont pas hésité longtemps avant d'acheter une maison ici. "Nous habitons dans le quartier des Cayrets. Pour nous qui sommes originaires de Lille, le climat d'Agde est beaucoup plus agréable !". Pour le moment, ils n'ont pas eu le temps d'explorer plus profondément la commune, la priorité étant au déballage des cartons. Le couple a été rejoint durant le mois de janvier par leur fils, accompagné de sa concubine, preuve, si besoin en est, que les Riquier sont sous le charme d'Agde.

LUCIENNE LABATUT, Conseillère Municipale chargée de la Réglementation et de la Citoyenneté



Lucienne Labatut, vous êtes depuis 2008 Conseillère Municipale en charge de la Réglementation et de la Citoyenneté. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces délégations ?

Lucienne Labatut : Les délégations dont j'ai la charge regroupent de nombreux domaines. Cela va de la réglementation avec la signature de tous les actes relatifs aux licences de débits de boissons, aux dérogations à l'heure légale de fermeture, aux autorisations temporaires... à la signature de tous les arrêtés municipaux. S'agissant de la citoyenneté, je supervise tout ce qui concerne le droit des étrangers, les sorties du territoire, les certificats d'hérédité, le recensement, mais aussi tout ce qui touche aux opérations électorales. Enfin, je m'occupe de la gestion du cimetière (police des funérailles et des lieux de sépultures, vente et reprise des concessions funéraires) et j'assure le suivi du dossier de son agrandissement. Un dernier domaine d'intervention m'a été confié, il s'agit des associations qui, de par leur nature, ne sont pas gérées dans le cadre d'autres compétences déléguées. Ce qui m'amène à être l'élue référente pour la Fête des Associations, qui a lieu le 1^{er} week-end de septembre mais également pour la gestion des salles municipales à l'exception du Palais des Congrès, lequel dépend du Conseiller Municipal délégué aux Animations et Festivités Gaby Ruiz.

Plus précisément, en ce qui concerne la gestion des salles municipales, quelles sont leurs destinations respectives en termes d'usage ?

Lucienne Labatut : Nous gérons une quinzaine de salles municipales : la salle des Fêtes, la salle du 1^{er} étage du Moulin des Evêques, Saint-Martin, la Maison des Associations, le parc du château Laurens, les salles Terrisse, du Chapitre et des Mariages en Maison du Cœur de Ville... La plupart sont louées par les associations qui les utilisent pour leurs différentes manifestations comme les assemblées générales, les lotos ou encore les spectacles. Les modalités de location sont soumises à un règlement intérieur et bien souvent à la signature d'une convention.

Les deux principaux lieux sont la salle des Fêtes et la nouvelle salle polyvalente du Moulin des Evêques. Pouvez-vous nous expliquer leurs vocations respectives ?

Lucienne Labatut : En effet, ces deux salles sont très demandées et elles ont des "fonctions" différentes. La location de l'une ou de l'autre dépend de la nature de la manifestation qui va y être organisée. Ainsi, la salle des Fêtes accueille les lotos, les repas de la Ville, les spectacles des crèches et des écoles... mais aussi les assemblées générales des associations, les animations du Comité des Fêtes d'Agde - comme par exemple l'élection

de Miss Agde - ou encore les collectes de sang. Elle n'est en revanche plus louée aux particuliers pour les mariages, les communions ou les anniversaires. Pour ce qui est du Moulin des Evêques, nous souhaitons en réserver l'usage à certaines manifestations plus culturelles comme des conférences, des expositions, les auditions de l'Ecole de Musique ou encore certaines actions du CCAS dans le cadre du Pôle de l'Age d'Or. Elle est aussi utilisée à l'occasion d'événements particuliers comme la soirée d'accueil des nouveaux Agathois et les vœux du Député-Maire à la population. Je peux déjà vous dire que, durant toute la période estivale et plus précisément du 1^{er} juin au 19 septembre prochains, la salle polyvalente du Moulin des Evêques accueillera une exposition proposée par le service Culturel.

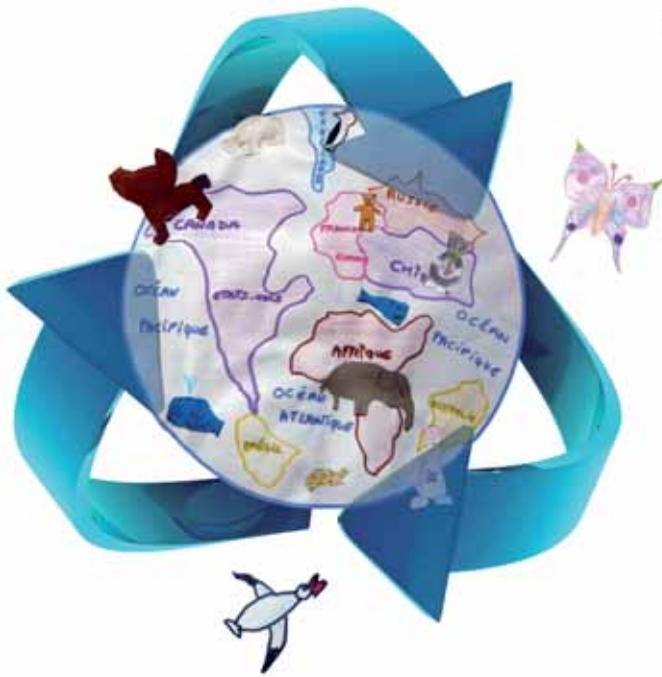
En résumé, nos deux plus grandes salles municipales ont chacune un "rôle" bien défini et je veille à ce qu'il soit respecté, conformément à ce qui a été décidé au niveau municipal.

> Permanences <

Lucienne Labatut reçoit le jeudi après-midi sur rendez-vous. Vous pouvez contacter son secrétariat par téléphone, au 04 67 94 61 14 ou lui envoyer une demande par mail à l'adresse suivante : lucienne.labatut@ville-agde.fr

Information et location

Pour plus d'information sur les différentes salles et leurs modalités de location, vous pouvez prendre contact avec le service location, au 04 67 94 63 34



La semaine nationale du Développement Durable

A noter...

Lundi 21 mars

Le lundi 21 mars à 18h, au Centre Nautique du Cap d'Agde, vous êtes invités à assister à la conférence de presse/réunion publique au cours de laquelle seront présentés en détail le programme de la Semaine du Développement Durable et le bilan de la 2^{ème} année de mise en œuvre du Projet Communal de Développement Durable.

Pour la troisième année consécutive, la Ville d'Agde prend part avec de nombreux partenaires à la Semaine Nationale du Développement Durable, laquelle se déroule partout en France, du 1^{er} au 7 avril. Cette année encore, plusieurs rendez-vous et animations vont rythmer cet événement auquel de nombreuses personnes participent activement. Des conférences aux expositions en passant par un rendez-vous cinématographique et une journée ludique et nature au Domaine Saint-Martin, tout le monde est concerné que l'on soit petit ou grand !



A savoir...

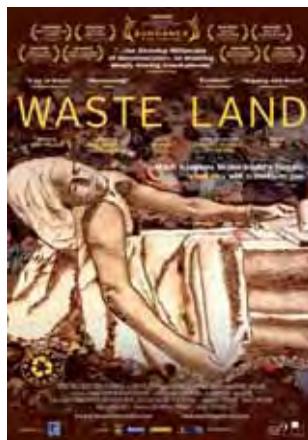
"Sois un éco-consommateur"

Du 28 mars au 1^{er} avril 2011
au Moulin des Evêques
expo réservée aux classes
de CM1 et CM2

Exposition proposée par l'association des Eco-Maires et le Groupement des Mousquetaires. Elle a pour objectif de faire comprendre aux enfants, de manière récréative, l'impact de leurs achats et de leur consommation sur l'environnement et leur santé, afin de leur donner quelques pistes pour devenir "éco-consommateur".

L'exposition se déroule en plusieurs temps : une partie pédagogique composée de 4 "éco-mondes" destinés à sensibiliser les enfants aux grandes problématiques environnementales et nutritionnelles, une partie ludique qui transpose les enfants dans un magasin fictif de 5 linéaires représentant les différents rayons d'un supermarché et dans lesquels ils doivent faire des achats en "éco-consommateur" et enfin un temps de regroupement avec les animateurs qui leur présentent et leur expliquent les résultats de leurs achats.

Tout au long de l'exposition, les élèves sont accompagnés par ECOLEO, un petit personnage qui leur donne des indices pour les guider vers une consommation éco-citoyenne.



Le rendez-vous cinématographique...

Projection du documentaire "WASTE LAND"

réalisé par Lucy Walker
et suivie d'une rencontre-débat

Vendredi 1^{er} avril 2011 à 20h30
au Cinéma Le Travelling

WASTE LAND suit, pendant trois années de tournage, l'artiste brésilien Vik Muniz. Quittant Brooklyn, où il vit aujourd'hui, pour son Brésil natal, il se rend sur les lieux de la plus vaste décharge du monde, Jardim Gramacho, en banlieue de Rio de Janeiro. Son projet initial est de photographier les "catadores", ces personnes qui ramassent les matériaux recyclables et les utilisent pour créer des œuvres d'art. Au fur et à mesure de sa lente et patiente collaboration avec ces personnages hors du commun, Vik Muniz va saisir tout le désespoir et la dignité des "catadores", qui prennent part à l'œuvre de l'artiste et parviennent à réinventer leur vie... Lucie Walker est le témoin privilégié de cette aventure et nous offre la preuve éclatante du pouvoir de l'art.

Réservation obligatoire au 06 30 91 83 35 à partir du 28/03/2011. Entrée gratuite
Ouvert à tous dans la limite des places disponibles

A ne pas manquer...

Journée 150% Durable au Domaine Saint-Martin

Samedi 2 avril 2011 de 10h à 18h

Durant toute cette journée, animée par le journaliste capagathois Paul-Eric Laurès, et les "p'tits ambassadeurs DD" de la Ville d'Agde, de nombreuses animations seront proposées à destination des enfants et des adultes. La Batucada de l'Ecole Municipale de Musique d'Agde assurera l'animation musicale et rythmera l'apéritif qui sera servi à 12h30.

Au programme de la journée du 2 avril 2011

A voir ...

Démonstrations de fauconnerie
avec échanges pédagogiques par "Les Ailes du Larzac"
A 11h et à 16h

Dès l'aube des temps, l'être humain a noué des liens étroits avec les oiseaux de proie. Si cette relation a beaucoup évolué, elle est toujours aussi intense aujourd'hui. Les fauconniers en sont un bon exemple et vous feront partager leur passion au travers de démonstrations de fauconnerie. Ces représentations de vol libre, qui ont aussi comme objectif de sensibiliser le public au monde des rapaces, sont des instants privilégiés entre le fauconnier, les rapaces et les spectateurs. L'usage moderne de la fauconnerie a aujourd'hui toutes sortes d'applications : des démonstrations jusqu'à l'effarouchement*, en passant par les spectacles, l'éducation des enfants, les soins donnés aux oiseaux blessés (centre de sauvegarde) et la gestion de la faune. De nos jours, la fauconnerie retrouve sa place dans notre société grâce à l'effarouchement qui offre une solution efficace et écologique aux problèmes d'hygiène, de santé publique et de dégradation.

* L'effarouchement est une méthode qui consiste à délocaliser les oiseaux nuisibles à l'aide de rapaces. En effet, les oiseaux ont une peur ancestrale du rapace, leur prédateur, qu'ils fuient d'instinct.

Projections de vidéos

- "La mer..., je la connais..., je l'aime..., je la protège..."
- "Super DD", un nouveau héros et une manière originale de sensibiliser les jeunes au Développement Durable.
- "Les éco-gestes"



Théâtre

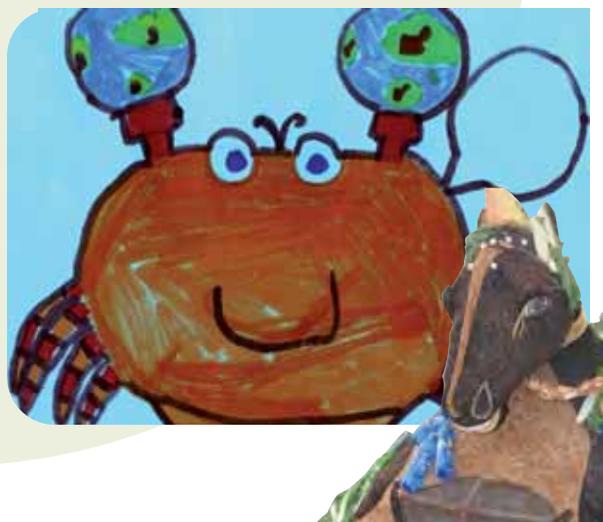
Tout au long de l'année, chaque école élémentaire d'Agde travaille sur des thèmes liés au Développement Durable comme la protection de la forêt.

A l'occasion de cette journée, les enfants profiteront de votre présence pour monter sur les planches et mettre en scène ce qu'ils auront appris sur le Développement Durable et ainsi vous montrer au travers de sketches, danses, chansons et saynètes qu'ils ont pris conscience des enjeux du DD. Vous pourrez également découvrir les nombreux travaux et objets réalisés par les élèves qui seront exposés au Domaine Saint-Martin.

Théâtre de marionnettes interactif : "Little Jack"

"Little Jack" est une association située en république démocratique du Congo ayant pour but de protéger et de sauvegarder les chimpanzés. C'est également le titre de la pièce de théâtre de marionnettes mise en scène par un groupe de jeunes Agathois

âgés de 8 à 15 ans et qui a pour but de sensibiliser chacun d'entre nous sur l'environnement, en ciblant essentiellement la disparition de notre plus proche cousin le chimpanzé.



A faire ...

Ateliers créatifs et ludiques, jeux pédagogiques, expositions interactives

- Ateliers de fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération
Bijoux et porte-clés en rapport avec les animaux en voie de disparition, livret sur la prévention de la nature et de l'environnement, cadre nature, scrapbooking, papier.



- Ateliers gourmands
Dégustation de fruits et goûter
- Atelier initiation
Danse occitane
- Atelier des savoirs
Lecture, contes
- Braderie du livre
Vente à prix cassés de livres de la Maison des Savoirs
- Jeux pédagogiques
Bar à eau et aquaquizz



- Jeux sportifs
Course d'orientation sur le thème de la "Protection de la forêt"
Parcours VTT
- Expositions interactives
Parcours ludique autour de la planète
Triens les déchets avec le "Cheval marin", animal totémique de la ville d'Agde
Reconnaître les essences et parfums des plantes



autres rendez-vous à suivre ...

Durant toute la semaine DD

- Animations nature dans les écoles proposées par la CAHM du vendredi 1^{er} avril au jeudi 7 avril 2011

50 projets pédagogiques ont été retenus pour l'année scolaire 2010-2011 avec les écoles de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Durant la Semaine du Développement Durable, les animateurs nature de l'Agglomération interviendront dans les écoles du territoire et notamment à l'école Jules Ferry sur le thème de "la forêt".



- Déjeuner bio

Lundi 4 avril 2011

dans toutes les écoles et les restaurants-foyers

Du côté des petits, la Ville propose chaque mois dans les restaurants scolaires, et ce depuis le mois de septembre 2008, un repas "bio".

Les plus grands pourront déjeuner "bio" ce jour-là dans l'un des 3 restaurants de la ville : le foyer Jean Félix au Grau d'Agde, la Maison du Temps Libre au Cap d'Agde et les Jardins de la Calade à Agde.

> Contact <

Pour plus de renseignements sur la Semaine Nationale du Développement Durable, vous pouvez contacter la ligne SDD mise en place pour l'occasion du 28 mars au 7 avril au 06 30 91 83 35

TRIONS nos végétaux, compostons plus !



Les végétaux sont des déchets dont le volume est important et dont le tonnage augmente continuellement. Pour preuve en 2009, 16 430 tonnes de végétaux ont été réceptionnées dans les déchèteries du territoire du SICTOM Pézenas-Agde, soit une hausse de 11,5 % par rapport à 2008. Depuis 2006, et en prenant en compte les 11 560 tonnes collectées cette année-là, l'augmentation s'élève même à 42 % ! Partant de ce constat, le SICTOM, qui a en charge la gestion des déchets sur notre commune, a opté pour la construction d'une plate-forme de compostage afin d'optimiser la valorisation de ces déchets.

Initié en 2007, le projet est allé de pair avec la volonté du syndicat de produire son propre compost normé et certifié. Issu exclusivement de végétaux, cet "amendement organique" est exempté de toutes ordures ménagères résiduelles qui, bien souvent lorsqu'il s'agit de compost issu de plates-formes industrielles, ne permettent pas une qualité optimale.

En parallèle, le SICTOM continue de développer le compostage domestique avec la vente de composteurs et de lombricomposteurs individuels dans un souci de valorisation des biodéchets autres que les gros volumes de végétaux. Ainsi, les usagers peuvent-ils composter leurs plus petits amas de déchets verts (tontes de gazons, feuilles mortes, etc.). Fruit d'une dynamique volontariste de réduction des déchets à la source impulsée par la collectivité et d'une forte implication des usagers, l'opération rencontre aujourd'hui un joli succès.

C'est dans ce cadre que le SICTOM vous présente ce mois-ci sa nouvelle unité industrielle, tout en vous proposant de découvrir ou redécouvrir les procédés alternatifs domestiques de compostage et de lombricompostage et leurs avantages.

La plate-forme de compostage Un amendement organique confectionné grâce à vos végétaux !

D'une superficie de 25 000 m², la plate-forme accueille en moyenne 8 000 tonnes de végétaux. Une fois broyés, ces derniers sont ensuite constitués en andains (alignés et déposés à même le sol). C'est le point de départ d'un processus qui va durer douze semaines. Les andains sont retournés par un engin qui injecte simultanément de l'eau dans le massif pour accélérer le compostage et limiter les émissions de poussière. Pendant les deux premières semaines, chaque andain subit trois retournements par semaine, puis deux pendant les quatre semaines suivantes, et pour finir un seul durant les six dernières semaines, suite à quoi le compostage est terminé. Le compost brut est alors criblé et nanti de mailles plus ou moins fines (de 15 à 50 mm) suivant la destination commerciale retenue (fin pour les horticulteurs et plus grossier pour les viticulteurs).



Le compost

L'amendement organique proposé par votre syndicat respecte la norme NFU-44051 relative à la qualité des composts issus de plates-formes industrielles. De plus, comme il est exclusivement composé de végétaux - et donc exempt d'ordures ménagères résiduelles - il est de bien meilleure qualité ! Le SICTOM privilégie ainsi une gestion écologique et durable des déchets verts et une amélioration biologique des sols.

Attention ! La redistribution du compost diffère ensuite selon que l'on soit professionnel ou particulier.



Les particuliers : vos végétaux contre du compost !

Initiée en fin d'année 2010, cette opération est allée de pair avec la mise en service, quelques mois auparavant, de la plate-forme de compostage. Si les usagers apportent toujours leurs végétaux en déchèterie, ces derniers sont ensuite récupérés et transportés sur la plate-forme par les services du SICTOM, pour y être transformés en amendement organique. Les reliquats de ce compost sont ensuite redistribués dans les déchèteries (exception faite de celles de Corneilhan, Pomérols, Portiragnes et Agde - Les Sept Fonts) dans lesquelles les usagers peuvent le récupérer gratuitement. Contrairement aux professionnels, les usagers n'ont pas accès à la plate-forme, mais ils peuvent néanmoins la visiter tout comme certaines autres installations du SICTOM, notamment via le secteur animations scolaires dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement.

Les professionnels

Les professionnels apportent leurs végétaux directement en déchèterie et récupèrent le compost uniquement sur la plate-forme. Les tarifs varient selon le tonnage souhaité, à partir de 50 € la tonne jusqu'à 21 € pour plus de 1 000 tonnes (tarifs disponibles sur le site internet du SICTOM, rubrique "transfert et traitement / la plate-forme de compostage"). Le compost est prioritairement destiné aux professionnels qui alimentent les ¾ du volume des végétaux réceptionnés. Pour bénéficier de ce service, la signature d'une convention avec la collectivité est nécessaire pour obtenir un badge personnalisé (identique aux déchèteries) qui donne accès à la plate-forme.

< Le compostage domestique >

Le compostage

Bien que tout usager du territoire puisse bénéficier du compost gratuit en déchèterie, le composteur individuel reste essentiel pour la valorisation des biodéchets, autres que les gros volumes de végétaux. Il assure également aux utilisateurs une récolte de compost même en cas de pénurie d'amendement issu de la plate-forme.

Lancée en 2007, la méthode de compostage a fait ses preuves, comme en témoignent les retours positifs d'usagers et les 5 300 composteurs déjà vendus à ce jour. Si vous n'avez pas encore succombé aux charmes du compostage, quelques atouts pourraient néanmoins vous séduire. D'abord cela permet de réduire jusqu'à 40 % le volume de sa poubelle à ordures ménagères : les restes de repas, les essuie-tout, les fruits et légumes avariés..., autant de déchets dits "fermentescibles" qui trouvent leur place dans le composteur. Une fois le processus de compostage achevé, vous bénéficiez d'un amendement organique idéal pour nourrir votre jardin et vos plantes d'intérieur bénéficient ainsi d'un engrais de qualité. Enfin, composter permet d'éviter les mauvaises odeurs pouvant émaner des déchets putrescibles jetés dans la poubelle, tout en faisant un geste quotidien pour notre environnement. Intéressés ? N'hésitez donc pas à contacter le SICTOM qui vous proposera un composteur d'un montant de 10 € ainsi qu'un guide de compostage pour vous accompagner dans ce processus.

Le lombricompostage

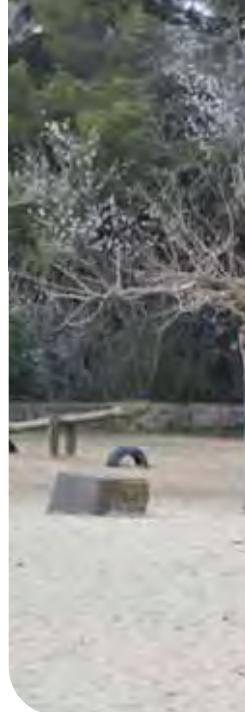
Le lombricompostage s'adresse principalement à l'habitat collectif ou aux maisons individuelles sans jardin. Il constitue, avec le compostage, l'un des deux procédés sélectionnés par le SICTOM pour répondre aux différents types d'habitations.

Également lancée en 2007, l'opération a déjà séduit 550 foyers dont une vingtaine d'écoles dans le cadre de l'éducation à l'environnement. Accompagné par la société piscénoise Vers la Terre, le SICTOM Pézenas-Agde a été la première collectivité à adopter le lombricompostage à grande échelle et l'expérience s'est avérée concluante et exemplaire au niveau national. Contrairement au composteur, ce sont ici les vers de compost qui transforment vos déchets organiques. Nul besoin non plus de remuer car les vers creusent des galeries permettant ainsi à l'oxygène de circuler.

Le kit est vendu au tarif de 45 €, comprenant l'ensemble du matériel pour sa mise en fonctionnement.

Vous pouvez commander votre composteur ou votre lombricomposteur au 04 67 98 45 83 ou via le site internet www.sictom-pezenas-agde.fr

RENCONTRE AVEC Martine Vibarel-Carreau Adjointe déléguée à l'Éducation



Martine Vibarel-Carreau, vous êtes depuis 2002 Adjointe au Maire en charge de l'Éducation. Pouvez-vous nous rappeler les objectifs que s'est donnée la municipalité dans ce domaine ?

Martine Vibarel-Carreau : Notre objectif est d'aider les jeunes générations à devenir des adultes autonomes et responsables. Pour cela, nous mettons en place de nombreuses actions éducatives. Elles concernent un large public, les 3-25 ans, pour lequel nous agissons et sommes présents à différentes étapes de leur vie. Aujourd'hui, l'éducation les prépare à leur entrée dans la vie active en leur offrant un panel de voies différentes : qu'ils soient apprentis ou étudiants, ils doivent être bien dans leur ville et nous devons pour cela leur donner les meilleures conditions d'études. Nous souhaitons favoriser la mixité sociale, le respect de la laïcité ainsi que la réussite éducative. Nous avons une vision globale de l'éducation car nous intervenons dès le plus jeune âge dans les différentes structures d'accueil pour la petite enfance, telles les crèches, les haltes garderies ou encore les assistantes maternelles mais aussi tout au long du cursus scolaire maternel et élémentaire avec les activités péri et extra scolaires que nous coordonnons dans les écoles (accueils du matin et du soir), enfin la gestion des accueils de loisirs et les activités organisées au sein des équipements culturels et sportifs. Au plan humain, nous mettons à disposition dans les établissements du personnel qualifié qui œuvre auprès des jeunes et contribue à favoriser leur réussite éducative.

Quels sont les moyens déjà mis en œuvre pour réaliser ces objectifs ?

Martine Vibarel-Carreau : Avant tout, il faut savoir mettre les moyens à disposition tout en les utilisant à bon escient. C'est pour cela que tous les services de la Mairie travaillent en transversalité dans ce domaine très vaste de l'éducation. Sur le temps extrascolaire et périscolaire, il s'agit de mettre en place un service de qualité. En effet, nous souhaitons favoriser le développement des activités culturelles, artistiques et sportives. Par exemple, nous sommes en train de réaliser des mini-clips basés sur l'hygiène bucco-dentaire, avec, bien entendu, la participation des élèves lors de la pause déjeuner. Pour ce qui est de l'extra-scolaire, nous comptons sur les ALSH (Accueils de Loisirs Sans



Hébergement) qui, eux aussi, proposent des activités enrichissantes et susceptibles d'amener l'enfant à s'ouvrir à l'univers qui l'entoure.

Qu'en est-il de l'éducation alimentaire ?

Martine Vibarel-Carreau : En ce qui concerne les restaurants scolaires, qui accueillent chaque année de plus en plus d'enfants, ils doivent être, en plus d'un lieu de restauration, un outil d'éducation citoyenne. Il faut savoir que chaque année, nous refaisons complètement un restaurant scolaire, en y ajoutant un self-service, de la décoration, en passant par une meilleure gestion de la lumière et une réduction du bruit, pour que les élèves mangent dans une ambiance apaisée.

Cela passe aussi par l'offre d'une alimentation variée et équilibrée, proposée en partenariat avec la société de restauration Sogeres. Avec elle, nous avons souhaité intégrer des principes de développement durable comme par exemple la création de menus réalisés avec des produits bio, l'utilisation de matières premières de saison et de produits recyclables ou encore la lutte contre le gaspillage.



Enfin, la Ville a adhéré en septembre 2010, et pour 5 ans, au programme EPODE (Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants). Depuis, une équipe composée d'un chef de projet, d'une animatrice, d'une infirmière et d'une diététicienne, œuvre à sa mise en application en collaboration avec les départements Education et Sports. Les premières actions ont vu le jour à l'école Frédéric Bazille où, une fois par semaine, un goûter équilibré est proposé aux enfants, avec l'aide de l'équipe périscolaire en place.



Qu'est ce que le Programme de Réussite Educative ?

Martine Vibarel-Carreau : C'est un contrat que nous avons mis en place il y a 4 ans de cela. En 2010, ce programme a concerné 132 enfants. Il s'agit, avec l'aide d'une vingtaine d'intervenants, d'une individualisation de la prise en charge de l'enfant dans sa scolarité. Nous proposons ainsi un soutien aux élèves en situation de décrochage, une ouverture aux

activités culturelles et sportives, mais également une aide à la parentalité, ou encore des ateliers de prévention santé. Le tout, au cas par cas, afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de la personne.

L'apprentissage de la citoyenneté fait partie intégrante de votre politique. Pouvez-vous nous citer quelques actions développées par la Ville dans ce domaine ?

Martine Vibarel-Carreau : En effet, l'éducation et la participation citoyenne vont de pair. Aujourd'hui, nous devons agir en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique pour tous et cela se fait par l'éducation, la prévention et le travail de terrain avec l'ensemble des acteurs du territoire.

En ce qui concerne l'épanouissement des jeunes et leur intégration dans la société, nous pensons qu'il faut développer des dispositifs favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. Il s'agit donc de permettre l'accès du plus grand nombre aux activités, par la mise en place, par exemple, de politiques tarifaires adaptées. Ces dernières permettent une prise en charge financière plus importante pour les familles aux revenus modestes.

Parmi les actions mises en œuvre, il y a la prévention qui nous permet de développer une information accessible à tous en matière de santé. Il s'agit, par exemple, de diminuer le nombre d'accidents domestiques en expliquant aux plus jeunes les risques ménagers ou encore de sensibiliser les plus grands aux comportements à risque tant en matière de produits illicites que de sexualité.

Enfin, en termes de collaboration décentralisée, Agde a conclu un partenariat avec la Ville de Tata au Maroc...

Martine Vibarel-Carreau : Nous sommes très attachés à ce partenariat avec Tata, dans le cadre du réseau des communes amies des enfants de l'UNICEF. A ce titre, nous avons mené plusieurs actions citoyennes en compagnie du CMJ, mais aussi dans les écoles de la ville en faveur de Tata. Deux membres du CMJ se sont également rendus au Maroc pour vivre au contact de la population locale, et sont allés à la rencontre de collégiens et de personnes handicapées.

Par ailleurs, en décembre 2010, un CMJ a vu le jour à Tata, une première au Maroc. Enfin, des récoltes de matériels pédagogiques ont été effectuées dans les écoles de la ville, preuve de l'engagement citoyen de nos jeunes Agathois.



conseil municipal Des Jeunes

Des projets, des réalisations et de nouveaux élus

Alors que ses nouveaux membres ont été élus le 24 janvier 2011, le précédent Conseil Municipal des Jeunes d'Agde a tenu une dernière assemblée plénière le 10 décembre dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville Mirabel. Pour l'occasion, les jeunes avaient invité leurs homologues marseillanais, avec lesquels ils ont récemment voyagé à Paris. La séance était présidée par le Député-Maire Gilles D'Ettore. A ses côtés, son Adjointe à l'Education Martine Vibarel-Carreau, mais aussi des élus d'Agde et de Marseillan dont le Maire Yves Michel. En effet, depuis quelques mois les CMJ des deux villes ont signé une convention de partenariat, lequel n'en est qu'à ses prémises puisque d'autres projets doivent voir le jour dans les années à venir.

La réunion du 10 décembre a permis aux jeunes de faire le bilan de leur mandat et de rappeler que "chaque année, le CMJ dispose d'un budget de fonctionnement de 8 000 euros, pour la mise en place de projets et la découverte des institutions et de la citoyenneté". Beverlie,

Estelle et Thélia ont donc détaillé les réalisations qui ont abouti ces deux dernières années, à commencer par le soutien financier de la Ville d'Agde à l'unique équipage handivoile français des jeux para-olympiques de Pékin en 2008, mais aussi la participation du CMJ à la 1^{ère} édition locale de la Semaine du Développement Durable, leur contribution à la dénomination de rues, leur implication dans le projet de solidarité internationale avec la commune urbaine de Tata au Maroc, leur participation aux actions des Kiwanis d'Agde en faveur d'une meilleure reconnaissance des enfants en situation de handicap, la récolte de près d'une tonne de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur et de l'Épicerie Sociale, ou encore la mise en place d'un système de parrainage entre les élus du Conseil Municipal et ceux du CMJ leur permettant de mieux appréhender leur rôle et le fonctionnement d'une municipalité...

Au-delà de tous ces projets, les membres du CMJ ont évoqué le futur et notamment le City Raid Andros. "Agde sera l'une des 50 villes étapes de ce Tour de France de la citoyenneté, sous le haut patronage du Premier





Dernière séance pour les élus de 2008, le 10 décembre 2010

Ministre. Cette manifestation se déroulera en centre-ville le jeudi 28 avril 2011. Le parvis de l'Hôtel de Ville sera le quartier général de cet événement qui contribuera à mieux faire connaître les institutions locales et les services publics, par le biais d'un jeu de piste. Nous sommes heureux d'inviter les membres des CMJ de Bessan et de Marseillan à participer à cette grande manifestation citoyenne. Nous souhaiterions également, lors du prochain mandat, que soit inscrit 2 000 euros au budget du CMJ afin de participer à la mise en place en 2011 du projet de location-gestion d'un pigeonnier en centre-ville. Enfin, nous solliciterons les nouveaux élus pour qu'ils travaillent sur deux autres réalisations qui nous tiennent particulièrement à cœur : le webmariage et le pedibus".

Avant de faire le compte-rendu de leur voyage à Paris, Ghislaine et Thélia ont tenu à rappeler brièvement les réalisations de l'ensemble des jeunes élus depuis la mise en place du CMJ, du skate parc aux "Chats'LM" (Chats Libres en Maisonnées) en passant par l'édition d'un ouvrage écrit par des élèves d'Agde afin de récolter des fonds pour le Téléthon, des campagnes de sensibilisation citoyennes ou encore le lancement de la Fête des Voisins sur la commune et la mise en conformité de tous les bureaux de vote agathois avec des isoaloirs adaptés aux personnes handicapées.

A l'issue de ce bilan méritant, Beverlie, Estelle, Ghislaine, Yannick, du CMJ d'Agde, et Tom, Solène, Lucie, Zoé et Lola, du CMJ de Marseillan, ont lu à l'assemblée le récit de leur voyage à Paris les 26, 27 et 28 octobre derniers. Leur première visite a été pour le Sénat. Accueillis par Stéphanie Adam, l'attachée parlementaire du Sénateur-Maire Robert Tropéano, et après une visite guidée du Palais du Luxembourg, ils ont été autorisés à s'installer au-dessus de l'hémicycle pour assister au vote solennel d'une loi. Après le vote, le Sénateur-Maire a retrouvé nos jeunes élus pour discuter avec eux et leur offrir un rafraîchissement bien mérité !

Le lendemain, après s'être rendus au Musée du Quai Branly pour faire un petit tour du monde des Arts Premiers, toute l'équipe a rejoint l'Assemblée Nationale, où elle a été accueillie par le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore avant une visite de l'Hôtel Lassay, la résidence du Président de l'Assemblée Nationale, qui a émerveillé les jeunes tout autant que les quelques instants passés au dessus de l'hémicycle. Le lendemain, pour leur dernier jour dans la capitale, le programme a été plus touristique avec une visite de Paris et notamment de la Tour Eiffel, et une promenade en bateau-mouche. Les jeunes Conseillers ne sont pas prêts d'oublier ce séjour, qui a été pour eux riche en échanges, en découvertes et en apprentissages !



Découverte du Musée du Quai Branly



Les nouveaux élus lors de l'assemblée du 4 février 2011



SLO

En optimist, les 8-14 ans ont le sourire

La Sélective d'Interligue d'Automne Optimist a rendu son verdict lundi 1^{er} novembre sur les eaux du Cap d'Agde. Les 200 participants, dont 68 étrangers, répartis en 2 catégories (benjamins et minimes), se sont disputés la victoire dans des conditions difficiles dues à un vent violent. Le contingent suisse était le plus représenté, et a réalisé de belles performances sur le plan d'eau, preuve que cette épreuve était d'un niveau élevée. Le Député-Maire Gilles D'Ettore et son premier Adjoint Sébastien Frey, en sa qualité de Président de la Sodéal, ont assisté à la remise des prix le 1^{er} novembre 2010. En benjamins, c'est Marin Garnier qui s'impose chez les garçons et Nathalie Hurtak chez les filles. Concernant les minimes, Hippolyte Machetti sort vainqueur chez les jeunes hommes tandis qu'Anabell Sellam Barrau décroche le titre chez les jeunes femmes. Cette épreuve a également rassemblé sur la station du Cap d'Agde les 200 familles des participants, qui ont toutes plébiscité l'organisation pilotée par le Centre Nautique. En effet, des navettes étaient à leur disposition pour rallier les différents quartiers du Cap d'Agde où des animations étaient proposées, comme le Salon Nautique ou la National Tennis Cup. Une initiative qui a fait le bonheur des personnes présentes tout au long de la compétition.

Laurent Bourriquel, directeur du Centre Nautique, s'est déclaré "très heureux d'avoir pu organiser sur la station un challenge d'aussi haut niveau. Tous les enfants et leurs familles nous ont dit être ravis de l'organisation et de la compétition mais aussi des à-côtés proposés, et cela nous donne envie de recommencer à mettre en place de belles épreuves ici, au Centre Nautique, une structure vraiment adaptée à ce type de course".





FRANCIS TAVARES

L'enfant du pays fait honneur au sport agathois

Une seule année aura suffi à l'Agathois Francis Tavares pour cumuler une ceinture de Champion d'Europe Wako Pro, un mariage et une naissance. Il y a des périodes comme celle-là qui marquent la vie d'un homme ! C'est le cas de Francis pour qui 2010 aura été une année déterminante et fructueuse. Entretien avec ce combattant agathois qui cumule les titres.

Après vous être offert le titre de champion d'Europe en détrônant le Croate Nikola Bozic le 13 mars dernier lors du Trophée de l'Ephèbe, quels sont vos objectifs pour cette huitième édition ?

Francis Tavares : Cette 8^{ème} édition sera pour moi, je l'espère, l'occasion de décrocher la ceinture de champion du Monde Wako Pro. Le détenteur du titre, Giannis Sofokeous, est un client sérieux, tout comme l'a été Nikola Bozic au Palais des Sports. A mon avantage, ce n'est pas une bête de technique, ce qui en fait un combattant adapté à mon style de jeu. Je suis conscient d'être un frappeur, ma spécialité c'est les coups dans les jambes, et à l'instar du Grec Giannis Sofokeous, je n'ai pas non plus un jeu très technique. Ce sera donc un duel de cogneurs !

Du beau spectacle en perspective donc... La rumeur dit que votre adversaire, dénommé "le psycho", est en très bonne condition physique. Qu'en est-il de votre rythme de préparation ?

Francis Tavares : En amont du combat, j'aurai 6 semaines d'entraînement intensif. J'ai analysé avec l'aide de mon entraîneur, Christophe Dragole, les déplacements sur le ring du tenant du titre. C'est quelqu'un qui n'hésite pas à avancer, il aime bien attaquer et donner le rythme. C'est parfait pour moi. J'ai besoin qu'on vienne me chercher, c'est mon stimulant pour aller à la bagarre, et l'occasion aussi de bien placer mes coups pour faire mal ! Avec le soutien de mon coach sportif, Vincent Texier, ce ne sont pas moins de six entraînements par semaine, boxe et physique en alternance, que je fais. J'espère bien être au top de ma forme le jour J ! D'ailleurs, je profite de l'occasion pour remercier mon employeur, la Sodéal, qui fait preuve de beaucoup de compréhension et de flexibilité pour me permettre de me préparer au mieux.



Nul doute que les Agathois seront présents pour le soutenir le samedi 19 mars au Palais des Sports. En tout cas, la soirée promet d'être explosive... à en juger par la programmation qui verra également évoluer une autre étoile agathoise des sports de combat, le poids lourd Nicolas Wamba, fils de l'ancien Champion du Monde WBC de boxe anglaise des poids lourds Anaclet Wamba, et détenteur du Trophée de l'Ephèbe 2010. Côté boxe féminine, c'est Aurélie Froment du club de Servian et membre de l'équipe de France, qui tentera de décrocher la ceinture de Championne d'Europe WAKO Pro. Bref, une affiche de combats aux couleurs locales qui présage d'un grand spectacle le samedi 19 mars prochain, pour la huitième édition du Trophée de l'Ephèbe !



LA ROUTE DU RHUM 2010

par le skipper agathois David Augeix

Depuis le baptême de RIFIFI le 22 juin 2007, à l'Avant-Port du Cap d'Agde, beaucoup d'eau a coulé sous la coque de ce voilier de Class 40... David Augeix, avec l'aide d'EDF Energies Nouvelles et de la Ville d'Agde, s'est donné comme défi de s'aligner dans la plus célèbre des courses transatlantiques, la fameuse Route du Rhum, qui se déroule tous les 4 ans. Pour se préparer et arriver à maîtriser tous les compartiments propres à l'enjeu : technique, météorologique, physique, mental... il a enchaîné les courses : la Mini max, la Transat Jacques Vabre, la Transmed, la Giraglia (deux fois), le Tour de Corse, la Ruta del Sal, les Sables d'Olonne-Horta et la SNIM, avant le grand départ. Retour sur une belle aventure...

Le 31 octobre 2010, David Augeix prenait le départ à Saint-Malo, aux côtés de 84 autres participants destination Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Une route de 3 543 milles soit environ 6 500 km où, seul sur son Class 40 (mais avec derrière lui une solide équipe assurant la logistique, l'appui de sa famille, le soutien de ses supporters et des élèves d'Agde...), il a affronté les caprices des éléments.

Récit d'une course hors norme

“Ah bon, c'était la Route du Rhum ? Je me serais pourtant souvent cru sur la Transat Anglaise, vous savez, celle qui ne se fait qu'au près dans le froid et l'humidité. Cela a été une météo complexe et peu engageante... pour les amateurs de soleil bien sûr.

Mais quelle bagarre, quel match ! Nous étions finalement 44 voiliers en Class 40 avec des potentiels de vitesse très similaires, avec des compétences et des objectifs souvent très élevés mais assez disparates et cela a donné un cocktail détonnant. Encore aux Açores, à presque mi-parcours, nous sommes plus de 15 concurrents à nous tenir en 100 milles nautiques, un mouchoir à l'échelle de l'océan. Devant un tel plateau au départ, c'est déjà inespéré pour moi. Et je cravache dur pour rester au contact des meilleurs ! Mais ils vont vite et au bon endroit ! Bref, tout ce que j'étais venu chercher, je l'ai trouvé : du jeu, relevé, et moi, bien dans mon rôle, dans le débat, le bonheur même dans le froid, la pluie et le manque de sommeil : le bonheur à l'état pur.

Et il y a eu aussi l'inattendu, la casse, redoutée, injuste. Cette casse, j'en ai eu un bel avant-goût dès la première nuit. Je passe Ouessant en 4^{ème} position (jamais je n'aurais cru cela





possible au matin du départ) et puis patatras : l'amure de grand spi rompt peu après, il s'emmêle (comme un coquetier) autour de l'étai, sa drisse se coince en haut du mât. Je suis obligé d'en faire l'ascension, de m'y épuiser, de couper la drisse, de ramasser le spi tombé à l'eau tout en s'étant transformé en beau chalut... bref, peur, épuisement et tout ce qui va avec. Je croyais, j'espérais avoir mangé mon pain noir. Mais non, après être revenu dans le match, bang ! L'étai principal rompt en tête : plus de solent,

plus de tension de gréement, un mât très fragilisé... et la moitié de l'océan avec encore quelques belles dépressions à traverser. Le sort s'acharne mais, même si le handicap va se trouver très lourd désormais, hors de question de lâcher, je vais finir ma course en passant du mode attaque au mode prudence... Exercice contre-nature pour un coureur même si je sais que c'est nécessaire. Alors on consolide, on bricole, on fait tenir et peu à peu, on reprend confiance. On reste sur ses gardes à chaque instant, la gestion du sommeil en devient un peu plus compliquée, mais on reste en contact avec la tête de la course, 17^{ème}, ce n'est pas si mal, surtout avec tous ces pépins. Et puis, tant que c'est du portant, les spis tirent le mât vers l'avant, cela ne met en rien en péril le bateau et ne limite pas non plus ses performances... C'est au près que l'exercice devient périlleux. Et on va encore en avoir du près !

Et voilà, à la faveur d'un "passage à niveau" dans une molle qui m'a été très défavorable et qui n'a malheureusement concerné que moi, je finis 19^{ème} après une ultime journée entre Antigua et le tour de Guadeloupe, avec la radio sur bande FM à débiter zouk et reggae à flots continus, avec les plus beaux surfs de toute la traversée devant l'anse Bertrand à plus de 19 nœuds dans les pointes. Dans ces moments-là tu dis m... au sort, il ne peut plus rien contre toi, tu ne démâteras plus maintenant, tu pousses à 120 % et tu t'exprimes ! On est trois à faire le tour de la Guadeloupe en mode express et à se bagarrer encore comme des chiffonniers sur la ligne d'arrivée que nous franchissons en 5 minutes à peine après 3 semaines de course.

Cela a été dur, froid, pas mal d'adversité, mais ce qui est simple et facile n'a aucune saveur. Cela a été tout simplement à la hauteur de sa réputation, le Rhum n'est pas une légende de la course au large pour rien. Il a toujours sacré de grands vainqueurs, et le vainqueur en Class 40 cette année est un grand marin dont on devrait encore entendre parler à l'avenir. Bravo Thomas*".

David Augeix, 24 novembre 2010

* Thomas Ruyant entre au palmarès de la course en remportant pour la deuxième fois cette transat disputée dans les Class 40 (monocoques de 12,19 m).



David et son équipe au départ de St-Malo

Petit lexique du monde de la voile

Allure : Angle entre le cap du voilier et celui du vent. On distingue : les allures de près pour lesquelles cet angle est petit (près serré, près, bon plein) ; l'allure de travers, pour laquelle le voilier fait route à peu près perpendiculairement à la direction du vent ; les allures portantes, pour lesquelles cet angle est supérieur à 90° (largue, grand largue et vent arrière).

Amure : Le point d'amure est l'angle inférieur avant d'une voile.

Chalut : Se dit de façon imagée d'un voilier qui a laissé son spi tomber à l'eau, ou du spi lui-même lorsqu'il tombe à la baille.

Drisse : Cordage servant à hisser une voile, à la faire monter au mât.

Étai : Hauban situé à l'avant du bateau soutenant le mât pour l'empêcher de tomber vers l'arrière.

Foc : Voile d'avant de forme triangulaire, souvent endrillée sur l'étai. Suivant leur taille, les focs les plus courants peuvent notamment s'appeler génois, solent ou tourmentin.

Génois : Foc de grande taille et de forte puissance.

Hauban : Terme générique désignant l'ensemble des câbles ou cordages reliant les hauts du mât à la coque ou au pont et assurant sa tenue latérale et longitudinale. Les haubans sont fixés à la coque par des cadènes et au mât par le capelage. Le hauban situé à l'avant s'appelle l'étai, ceux situés à l'arrière bastaques ou pataras.

Mille marin : Un mille marin ou "nautique" vaut 1852 mètres. Le mot se prononce tout simplement mille et non maïlle avec l'accent britannique. Une vitesse de un mille marin par heure est un nœud.

Molle : Période où le vent faiblit (mollit) momentanément, ou bien zone où il est plus faible qu'ailleurs.

Près (au) : Désigne l'allure dans laquelle le voilier, toutes voiles bordées, remonte au vent, fait route dans une direction proche de celle d'où vient le vent. Son cap fait un angle assez faible (environ 40 à 70°) avec le lit du vent.

Spinnaker ou Spi. : Grande voile d'avant, de forme triangulaire généralement bombée, en tissu léger souvent de couleurs vives, envoyée aux allures portantes. Familièrement, "pépin" ou "grande bulle".

Solent : Foc de taille intermédiaire, occupant à peu près l'ensemble du triangle avant compris entre l'étai et le mât, mais sans recouvrement.



AGDE, TERRE DE RUGBY, accueille le Président de la FFR

Jeuudi 16 décembre 2010, le Moulin des Evêques a accueilli la "Fête des Champions du Rugby Languedocien", avec la présence exceptionnelle de Pierre Camou, le Président de la



Fédération Française du Rugby, en fonction depuis 2008. Pour l'occasion, de nombreux représentants des clubs de l'Hérault, de l'Aude et de la Lozère étaient présents, à commencer par Jean-Luc Fabre, le Président du ROA. Un club dont l'équipe 1^{ère} brille actuellement dans la poule 5 de Fédérale 2.

C'est la première fois qu'une telle cérémonie se déroule en Agde, une reconnaissance qui vient saluer le dynamisme que connaît aujourd'hui dans notre cité cette discipline sportive. Cette manifestation est venue récompenser les clubs du Languedoc qui ont été champions de France en 2009-2010. Ainsi, Carcassonne (Fédérale 1), l'Entente Vendres/Lespignan (Fédérale 3), Sigean/Port La Nouvelle (Excellence B) et Béziers Riquet (2^{ème} série) ont tour à tour reçu des récompenses pour leurs titres nationaux. Enfin, plusieurs dirigeants, administrateurs, arbitres et jeunes joueurs du comité sélectionnés en équipe de France ainsi que des bénévoles particulièrement méritants ont également eu droit à des félicitations.

Pour finir, Gilles D'Ettoire, Député-Maire d'Agde, a remis une représentation de l'Ephèbe à Pierre Camou, en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Général, de Guy Molveau, Président du Comité du Languedoc, de Jean-Pierre Rigaud, Directeur Régional Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale, de Francis Sénégas, Président du Comité Régional Olympique et Sportif, d'André Tobena, Adjoint aux Sports et d'autres membres du Conseil Municipal passionnés de rugby comme Christian Théron et Yves Mangin, par ailleurs éducateur au ROA.

La soirée s'est clôturée, comme souvent dans le monde du rugby, par un apéritif et un repas en guise de troisième mi-temps bien méritée pour tous ces acteurs du ballon ovale.

> Les derniers résultats <

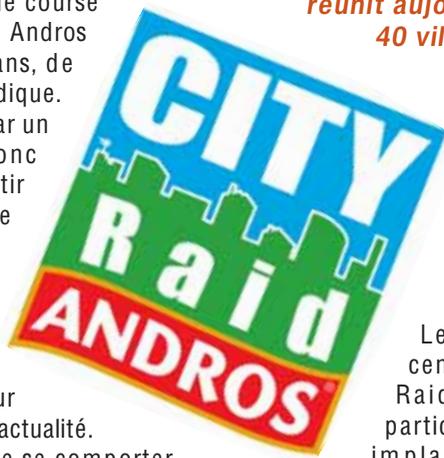
Fédérale 2	Poule 5
12-09-2010	Agde 11 - 6 Vendres-Lespignan
19-09-2010	Lombez-Samatan 16 - 16 Agde
26-09-2010	Agde 36 - 0 Saverdun
03-10-2010	Agde 30 - 6 Mazamet
17-10-2010	Es Catalane 6 - 6 Agde
24-10-2010	Agde 62 - 3 Gimont
07-11-2010	Sigean-Port La Nouvelle 13 - 19 Agde
21-11-2010	Agde 46 - 5 Saint-Sulpice
28-11-2010	Nîmes 28 - 7 Agde
05-12-2010	Agde 19 - 18 Céret
12-12-2010	Thuir 19 - 27 Agde
09-01-2011	Vendres-Lespignan 11 - 14 Agde
16-01-2011	Agde 18 - 23 Lombez-Samatan
23-01-2011	Saverdun 21 - 18 Agde

1^{ère} ÉDITION AGATHOISE DU CITY RAID ANDROS

Un raid urbain, citoyen et sportif pour les 10-13 ans

Le concept

Le concept est simple. Sous forme d'une course d'orientation en milieu urbain, le City Raid Andros permet à des jeunes, âgés de 10 à 13 ans, de découvrir leur ville à travers un parcours ludique. C'est en équipe de six, accompagnés par un adulte, que garçons et filles vont donc pouvoir, durant toute une journée, partir à la découverte de leur cité. Sous forme de jeux et de défis, ils vont apprendre à se situer sur un plan ; à utiliser les transports en commun ; à rencontrer les représentants des institutions et des associations (culturelles, sportives, sociales...) ; à connaître l'histoire de leur ville et à être sensibilisés sur les thèmes d'actualité. Cela va être aussi pour eux l'occasion de se comporter en citoyen, en prenant des décisions en équipe et donc en respectant les choix et les possibilités de chacun afin que tous puissent s'exprimer autour d'une épreuve sportive et civique. Lors de leur parcours, chaque équipe se verra attribuer un questionnaire et une feuille de route qui lui permettra de répondre aux questions en parcourant la ville en des points précis.



Des cadeaux et des surprises

Lors de la remise des prix, le jeudi 28 avril, les vainqueurs se verront attribuer une récompense. Mais pour certains, l'expérience du City Raid Andros ne s'arrêtera pas là. En effet, les meilleures équipes seront invitées à participer au City Raid Andros Paris, une course d'orientation à travers les rues et lieux mythiques de la Capitale, qui se déroulera le mercredi 15 juin 2011 au Stade Charléty et réunira plus de 600 équipes venues de toute la France.



Le jeudi 28 avril prochain, la Ville d'Agde organise, pour la première année, une étape du City Raid Andros dont le thème de l'édition 2011 est "Sport et Handicap". Créé en 2001 par Bruno Pomart, ancien policier du RAID, afin de "revaloriser la notion d'Etat et de bien public auprès des jeunes et leur redonner le sens civique à travers les institutions de la ville", le City Raid Andros réunit aujourd'hui près de 20 000 enfants dans 40 villes étapes de France, ce qui en fait le plus grand parcours d'orientation civique et sportive d'Europe.

Les lieux

Le parcours d'orientation se fera dans le centre ville d'Agde tandis que le Village City Raid Andros (exclusivement réservé aux participants, bénévoles et organisateurs) sera implanté sur le parking de l'Hôtel de Ville Mirabel. C'est là que se dérouleront en fin d'après-midi de nombreuses animations ainsi que la remise des prix.

> Au programme <

- 9h00 : accueil des enfants sur le village City Raid Andros et remise à chaque participant d'un tee-shirt et d'un bandana offert par le City Raid Andros
- 10h00 : départ de la course d'orientation
- 12h00-14h00 : pause déjeuner avec pique-nique
- 14h00 : suite de la course
- 16h00 : retour au village pour le goûter offert par le City Raid Andros suivi de la tant attendue remise des prix !

BUDGET 2011

Améliorer le cadre de vie tout en préparant l'avenir

Le 20 décembre dernier, le Conseil Municipal votait le budget de la Ville pour l'année 2011. A cette occasion, il était très clairement indiqué que les choix budgétaires auxquels l'équipe municipale venait de procéder s'inscrivent dans une continuité de gestion et d'action. La volonté de la Municipalité reste en effet de maintenir un niveau d'investissement et d'équipement important dans un double but : d'une part, mieux répondre aux demandes exprimées par les Agathois en matière de service public et de qualité de vie quotidienne ; et d'autre part, poursuivre la modernisation des équipements indispensables au développement de notre économie - notamment touristique. Il en résulte que la Ville d'Agde n'a jamais autant investi qu'au cours de ces dix dernières années, un effort considérable qui a été rendu possible et pourra être prolongé - sans recours supplémentaire à la fiscalité - grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des dépenses réelles maîtrisées

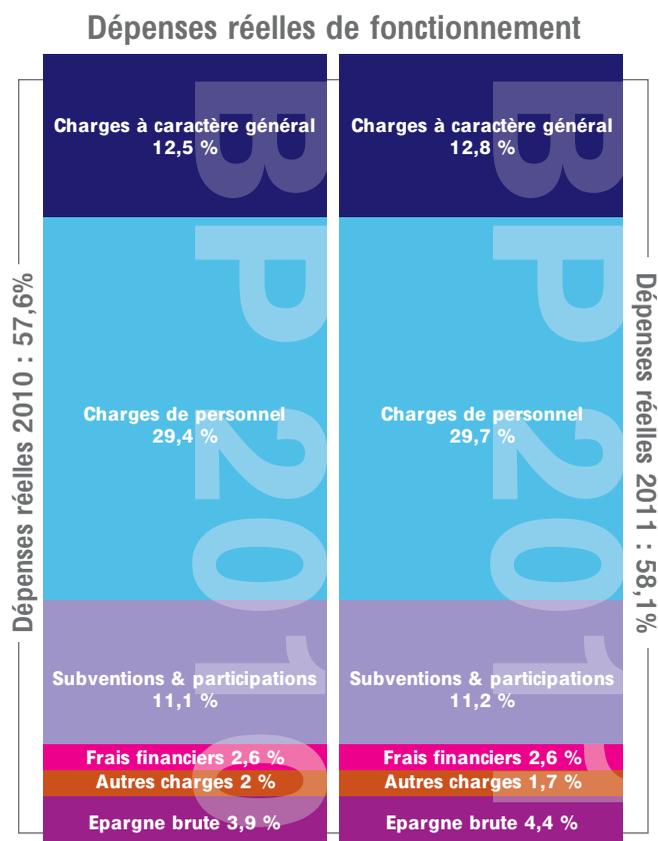
Cette année, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveront à hauteur de 58,1 millions d'euros. Parmi les principaux chapitres, on peut retenir les éléments suivants.

Les charges à caractère général s'élèvent à 12,8 millions d'euros, soit une augmentation de + 2,5 % qui résulte du renforcement des missions d'entretien et de maintenance d'équipements publics notamment des fontaines et des parkings. A ce chapitre, sont aussi inscrits de nouveaux crédits affectés au programme EPODE.

Les charges de personnel s'élèvent à 29,7 millions d'euros, soit une augmentation très limitée de + 1,1 %. Cet objectif de maîtrise de l'évolution du poste de fonctionnement le plus important est un élément clé de la stratégie budgétaire de la Ville. Il est ainsi prévu de contenir la progression des charges de personnel à un niveau inférieur à celui de l'évolution statutaire et du surcoût occasionné par le Glissement Vieillesse Technicité estimé à + 2,5 %. Cette maîtrise des dépenses sera conditionnée par l'application de deux mesures :

le remplacement d'un seul départ à la retraite sur deux et le recours raisonné aux recrutements saisonniers.

Le chapitre Atténuation de Produits s'élève à 1,5 million d'euros. Il correspond au reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme, reconduite à un niveau identique à celui de 2010.



Les autres charges de gestion courantes s'élèvent à 11,2 millions d'euros, soit une augmentation de + 1,4 %. Il s'agit des participations et des subventions versées par la Ville à divers organismes et associations. S'agissant des participations, certaines sont en augmentation, comme celles versées au Service Départemental d'Incendie

et de Secours (+ 1,5 %), au Centre Communal d'Action Sociale (+ 1 %) et à la Caisse des Ecoles (+ 0,7 %) tandis que d'autres sont à la baisse comme celle allouée au SIVOM (- 1,2 %). Pour ce qui est des subventions, celle octroyée à l'Office de Tourisme est reconduite à l'identique, tout comme celles attribuées aux associations.

Les frais financiers s'élèvent à 2,5 millions d'euros. Ils sont stables. Pour avoir une lecture complète de ce chapitre, il faut y ajouter les crédits liés aux investissements engagés dans le cadre du Partenariat Public-Privé pour un montant de 335 000 euros.

Enfin, les charges exceptionnelles s'élèvent à 26 500 euros.

Des recettes réelles en légère augmentation

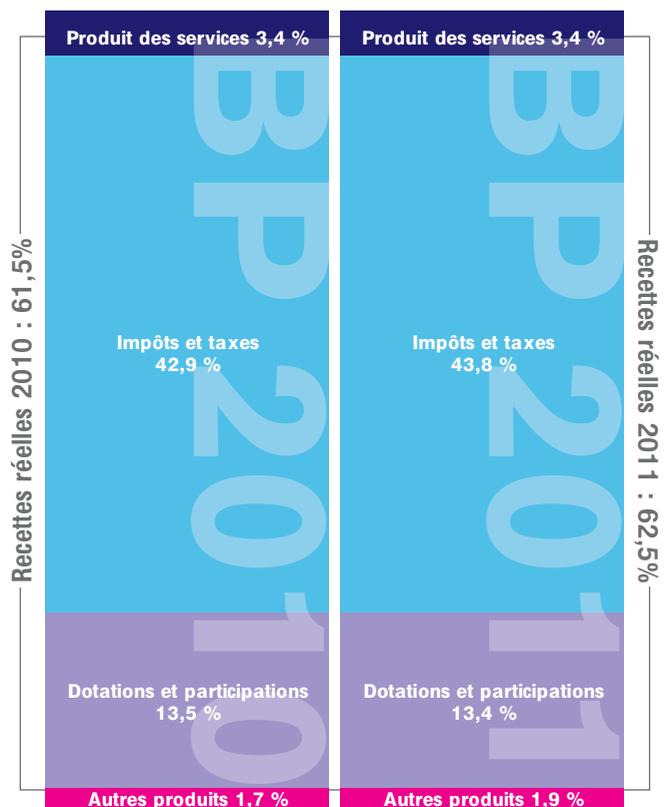
Pour 2011, les recettes réelles de fonctionnement s'élèveront à 62,5 millions d'euros. Elles augmentent de + 1,6 %, soit deux fois plus vite que les dépenses réelles de fonctionnement. Cette amélioration du niveau des recettes municipales était de + 0,7 % en 2010 et s'accroîtra donc en 2011. Parmi les différents chapitres, on peut retenir ceci :

Les produits des services s'élèvent à 3,4 millions d'euros. Y figurent principalement les redevances et droits des services éducatif, culturel, sportifs et sociaux ainsi que diverses locations. Les produits attendus sont en hausse de + 0,7 %.

Le chapitre Impôts et Taxes s'élève à 43,8 millions d'euros. Il progresse de + 2,2 % par rapport à 2010 et comprend :

- Le produit prévisionnel de la fiscalité directe qui s'établira à près de 34,1 millions d'euros, en augmentation de + 2,8 % par rapport à 2010. Cette progression est la résultante des évolutions nominale et physique (+ 1,5 %) des bases des taxes d'habitation et du foncier bâti, sachant que **les taux communaux ne sont pas augmentés.**
- Les droits d'occupation du domaine public qui augmentent en raison de la modification du cahier des charges des concessions de plage alors que les droits de place relatifs aux marchés sont reconduits à l'identique.
- Les produits attendus en baisse, parmi lesquels l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (qui représente 820 000 euros, du fait du transfert de charges relatives au Centre Aquatique) et celle du produit des jeux du Casino prévu à hauteur de 2 045 000 euros soit - 2,6 %. A l'inverse, certains produits devraient augmenter comme les taxes additionnelles aux droits de mutation à hauteur de 2,1 millions d'euros.

Recettes réelles de fonctionnement



Les dotations et participations à percevoir par la Ville s'élèvent à 13,4 millions d'euros. Ce type de recettes est en baisse de - 1,3 % par rapport à 2010. Il s'agit notamment des dotations et compensations versées par l'Etat. La Dotation Globale de Fonctionnement 2011 est prévue à hauteur de 9,8 millions d'euros soit - 1,6 %. La Dotation Nationale de Péréquation 2011 est reconduite à l'identique, à hauteur de 1,4 million d'euros. Les compensations fiscales versées par l'Etat augmentent de + 5 %, intégrant une baisse de la dotation de compensation de la Taxe Professionnelle et une hausse de la dotation de compensation de la Taxe d'Habitation. Enfin, il faut anticiper la quasi suppression des participations de l'Etat en faveur des contrats aidés.

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à hauteur de 1,6 million d'euros. Ils sont en hausse sensible de + 4,6 % par rapport à 2010 en raison d'une progression du revenu des immeubles et des redevances d'affermage concernant notamment les ports et les campings municipaux gérés par la Sodéal.

Et au final, une épargne brute en hausse

L'évolution des dépenses du BP 2010 au BP 2011 étant de + 0,8 % alors que l'évolution des recettes pour la même période est de + 1,6 %, la section de fonctionnement du Budget Principal 2011 dégage donc une épargne brute de 4,4 millions d'euros en très nette hausse par rapport à l'an passé (+500 000 euros). Un indicateur qui révèle la bonne santé financière de notre commune.

SECTION D' INVESTISSEMENT



PLUS DE 20 MILLIONS D' EUROS ENGAGÉS AU SERVICE DES AGATHOIS

La section d'investissement s'équilibre pour 2011 à hauteur de 33 millions d'euros. Les opérations d'équipement représentent 16,9 millions d'euros d'investissements nouveaux auxquels il conviendra d'ajouter les reports. Pour l'ensemble des budgets de la Ville - budget principal et budgets annexes - les dépenses d'équipement s'élèveront à hauteur de 20,2 millions d'euros, soit **le plus important volume financier jamais engagé par la Collectivité au service des Agathois**. Un montant auquel il faut ajouter les investissements que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée réalise sur la ville (Centre Aquatique, étude préalable à l'aménagement du port fluvial).

Pour l'exercice 2011, les dépenses d'investissement et d'équipement sont organisées autour des deux objectifs : mieux répondre aux demandes exprimées par les Agathois en matière de service public et de qualité de vie et poursuivre la modernisation des équipements indispensables au développement de notre économie - notamment touristique.

Trois grands chantiers pour favoriser le développement touristique

En matière de développement touristique, trois grands chantiers vont mobiliser des crédits municipaux. Le premier concerne la création d'un Office de Tourisme en Cœur de Ville en lieu et place de l'ancienne Trésorerie. Un important chantier, auquel sera consacré en 2011 près de 1,8 million d'euros, et qui sera accompagné d'autres initiatives : la deuxième phase d'installation d'appontements quai de

la Marine pour un montant de 128 000 euros, la poursuite de l'aménagement des abords du Moulin des Evêques pour un montant de 170 000 euros, et la création d'un parking de plusieurs centaines de places à l'arrière du Moulin des Evêques, et donc à proximité immédiate du Cœur de Ville.

Le deuxième chantier à vocation touristique concerne les quais du port du Cap d'Agde. Après les études d'avant-projet en 2010, 2011 verra le lancement de la première phase des travaux sur les espaces publics

pour un montant de près de 2,9 millions d'euros. Elle portera sur l'aménagement du cœur de station et la restructuration du quai Jean Miquel et sera conduite de novembre 2011 à avril 2012.

Le troisième chantier est celui de l'extension du Golf du Cap d'Agde dont les études seront achevées dans le courant de l'année 2011. Cet agrandissement permettra de compléter notre offre golfique tout en redessinant l'entrée de station par la RD 612.

Dans le même temps, le Centre Aquatique aura ouvert ses portes et un nouveau pôle d'échange de transports aura été aménagé au niveau de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde.

Des crédits conséquents pour la vie quotidienne

S'agissant de la qualité de la vie au quotidien des Agathois, des crédits non moins importants vont être engagés afin d'apporter les réponses concrètes aux demandes légitimes de la population. Un effort accru va ainsi être accompli dans le but d'améliorer l'état des voiries communales, dont certaines sont très dégradées, avec une augmentation du budget alloué de + 66 %, qui permettra d'engager les



Réaménagement de la salle Molière

Ci-contre et à droite, le projet d'aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945



chantiers de rénovation des rues de Barcelone, Grâce de Monaco, des Hirondelles, Desaix, de Cassiopée, di Luca, des Cités, du Globe, de la Gabelle, Jean Jaurès (partie basse), de l'impasse du Perdigal et des chemins J. Romance, du Perdigal et des Abreuvoirs ainsi que des trottoirs de la rue de Chiminie et de la rue de la Jetée (élargissement ponctuel), du chemin de Fin de siècle, de l'impasse de Baluffe et de la Promenade de la Roquille (en partie), dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement "Voirie" qui a été élaboré. L'effort municipal concernant les voiries intègre aussi l'engagement en 2011 de deux opérations nouvelles et importantes : 1,2 million pour l'aménagement du boulevard Cassin depuis le giratoire Charles Miquel jusqu'à l'intersection avec le boulevard des Volcans, qui ceinture le nouveau quartier du Capiscot et où un giratoire sera créé ; 270 000 euros pour les travaux d'aménagement de la route de Rochelongue depuis le giratoire de la Méditerranée jusqu'au pont enjambant la RD 612 et 290 000 euros afin de procéder aux acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement de la route de Rochelongue depuis la RD 612 jusqu'au giratoire du Ranch. Par ailleurs, 852 000 euros sont affectés à l'aménagement de voies douces dont la réalisation est prévue dans le cadre du schéma directeur et 470 000 euros pour l'aménagement de voiries dans le quartier des Cayrets (rues Van Cao, de l'Opaline, du Jade et du Saphir). Enfin, plus de 500 000 euros seront investis en 2011 dans le cadre du Partenariat Public-Privé afin de moderniser le réseau d'éclairage public qui jalonne les voiries communales. Cet investissement aura pour effet de diminuer sensiblement les consommations et par conséquent la facture énergétique.

Enfin, un effort financier sera consacré aux bâtiments publics, à hauteur de 1 million d'euros. Concernant ces mêmes bâtiments, une étude de performance énergétique doit être prochainement conclue, et ce conformément aux engagements pris dans le cadre du Projet Communal de Développement Durable, projet qui prévoit aussi pour 2011 : le rechargement en sable de nos

plages pour un montant de 70 000 euros ; l'installation d'un nouveau poste de secours ECOLEM plage des Battuts ; le réaménagement de la place de la Glacière pour un montant de 154 000 euros et la rénovation d'un appartement en Cœur de Ville par une entreprise d'insertion pour un montant de 45 000 euros.

Ces nombreux travaux appellent naturellement des recettes. Le produit des cessions des immobilisations s'élève à 4,1 millions d'euros. Ces dernières concernent divers lotissements et biens immobiliers. Y figure aussi le produit de la cession d'une parcelle communale dans le cadre de l'opération de réaménagement du boulevard Cassin.

Les dotations s'élèvent à 1,5 million d'euros. Ces recettes correspondent au Fonds de Compensation de la TVA pour 1,15 million d'euros et à la Taxe Locale d'Équipement pour 350 000 euros.

Les subventions d'investissement s'élèvent à 1,3 million d'euros. Un chapitre en hausse de + 9,4 % par rapport à 2010 grâce au concours prévu de l'État (extension du dispositif de vidéosurveillance, réfection du gymnase Molinié, réaménagement du centre Saint-Martin), de la Région Languedoc-Roussillon et du Département de l'Hérault (aménagement de voies douces, installation de l'Office de Tourisme en Cœur de Ville, aménagement du giratoire de Baldy).

Le financement des investissements sera complété à hauteur de 11,6 millions d'euros par l'autofinancement important dégagé en section de fonctionnement grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses courantes et par l'emprunt.

Enfin, s'agissant de l'encours de la dette communale, celui-ci avait été réduit en 2010 de 2 millions d'euros, ce qui permet à la Ville de réinvestir massivement en 2011 tout en respectant scrupuleusement ses engagements et ses équilibres financiers.

Rechargement en sable de la plage du Grau d'Agde





Les aînés au cœur de la cité

Agde est l'une des principales villes touristiques de France. Durant la période estivale, près de 300 000 touristes séjournent ainsi concomitamment sur son littoral. Ces populations, souvent séduites par la qualité de vie agathoise, n'ont dès lors plus qu'un objectif : venir y résider la retraite venue. C'est ainsi que notre Ville accueille chaque année de nombreux retraités, venus vivre leur troisième vie au sein de notre cité plus de deux fois millénaire.

Beaucoup n'ont pas de racines dans leur ville d'adoption et doivent être accompagnés pour s'insérer au mieux dans un tissu social déjà constitué. Cela représente pour la collectivité un premier enjeu auquel elle doit répondre en mettant en œuvre une stratégie d'accueil et d'insertion susceptible de favoriser la cohésion sociale en rassemblant les Agathois.

L'autre défi à relever est en partie la conséquence de cet afflux de population qui, déjà âgée à son arrivée sur le territoire, connaît inévitablement à terme des problèmes de perte d'autonomie, souvent accentués par l'éloignement de la famille, pour raisons professionnelles. La question du plus grand âge qui concerne l'ensemble de la population est ainsi devenue, à Agde, une question essentielle.

L'émergence d'un véritable pôle de santé publique, la création de maisons de retraite et l'accompagnement d'un maintien à domicile le plus souvent souhaité sont autant de réponses que la Ville met progressivement en œuvre.

L'action municipale est structurée autour de deux grandes orientations : une stratégie d'accueil et d'insertion d'une population sans racines locales, et une stratégie de prise en charge de la perte d'autonomie et de la dépendance. Un projet, deux grandes orientations déclinées sur 4 axes, le tout composé de 20 initiatives que nous allons vous présenter dans ces pages.

Une stratégie d'accueil et d'insertion

Un dispositif centré sur le bénévolat

Agde est une ville d'accueil riche de la diversité de ses habitants. La volonté de la commune est de permettre aux seniors de continuer à avoir une vie sociale active. Le pôle "Age d'Or" du CCAS a été spécialement créé pour lutter contre l'isolement social en faisant se rencontrer Agathois de toujours et nouveaux arrivants avec pour objectif de susciter de nouvelles solidarités. Ce service fédère les retraités à travers la carte Mirabelle (initiative 1). Il leur propose des activités innovantes (ateliers informatique, théâtre, musique, cours de langue...), et également d'être eux-mêmes des animateurs bénévoles pour les autres en animant des ateliers correspondant à leurs compétences socio-culturelles et leurs expériences professionnelles : lecture, écriture poétique, orchestre de jazz... (initiatives 2 et 3).

Ainsi, le Pôle Age d'Or du CCAS est identifié comme étant le centre de gravité de l'accueil et de l'orientation des seniors agathois et comme la plate-forme du bénévolat des retraités.

Initiative 1 : La carte Mirabelle

Gratuite, et ouverte aux retraités et préretraités, elle est un "passeport" pour accéder à des activités socialisantes. Ses 5 450 titulaires ont ainsi accès à 75 ateliers culturels, sportifs et de loisirs, dont 70 sont gratuits, et à plus de 80 animations par an. Enfin, elle offre un abonnement gratuit au bulletin bimestriel "Age d'Or Infos".

Initiative 2 : Le bénévolat au cœur de la politique d'animation des seniors

120 retraités particulièrement actifs sont devenus bénévoles afin de s'occuper de 60 des ateliers culturels, sportifs et de loisirs mis en place par le CCAS. Il en va de même pour les chauffeurs de minibus, qui assurent le transport des personnes âgées à mobilité réduite. Et une équipe, constituée de 20 retraités, est enfin responsable de la mise sous plis du bulletin "Age d'Or Infos".

Le Développement DU Lien INTERGÉNÉRATIONNEL

La mixité socioculturelle des retraités vivant à Agde irrigue et enrichit toutes les activités proposées par le Pôle Age d'Or du CCAS. Cette mixité s'enrichit de liens intergénérationnels dans un échange réciproquement fructueux, échange qui ne se limite pas aux seules rencontres entre jeunes enfants et personnes âgées mais concerne toutes les classes d'âges de notre cité (initiatives 4 à 6).

Il a également fallu répondre à une problématique spécifiquement agathoise qui découle du constat fait que les seniors de la ville sont souvent éloignés géographiquement de leurs enfants et petits-enfants. La formation des retraités aux nouvelles technologies leur permet donc de rester en contact avec leurs proches grâce à Internet (initiative 7).

Initiative 4 : "Mémoires Vives"

Des retraités, témoins vivants des grands événements du siècle dernier, témoignent devant les classes des écoles primaires, des deux collèges et du lycée de la Ville. Un axe important concerne bien évidemment la seconde Guerre Mondiale avec les thèmes sensibles de la résistance et de la déportation, dans le but de rendre l'histoire, avec un grand H, vivante.



Initiative 3 : Les journées portes-ouvertes des foyers municipaux

Afin d'informer les retraités sur les activités proposées par la Ville, les 3 foyers municipaux d'Agde, du Cap d'Agde et du Grau d'Agde mènent chaque année, à la rentrée de septembre, une opération de communication à l'intention des seniors. Des visites guidées des structures ainsi que des stands les orientent et les informent sur le vaste panel des animations proposées. C'est également un moment de rencontre convivial et l'occasion de renseigner les futurs bénévoles sur les actions mises en place.



Initiative 5 : L'atelier-théâtre intergénérationnel du CCAS

Cette troupe forte de 40 comédiens amateurs, âgés de 8 à 82 ans, a déjà à son actif plusieurs spectacles : "1907, la vigne en feu", "14-18, Adieu la vie, Adieu l'amour" ou plus récemment "Les Cigales de mon enfance". Le but recherché est de développer des liens intergénérationnels et solidaires à travers un art collectif.

Initiative 6 : “Agde au Fil du Temps”

Avec plus de 2 600 d’histoire, Agde possède un patrimoine riche. Conscients de cette force, le Pôle Age d’Or du CCAS et l’association COHMA coordonnent depuis 5 ans une grande reconstitution historique qui se déroule sur 2 jours en Cœur de Ville à la fin du mois de mai. Toutes les époques sont représentées, des Grecs à aujourd’hui. Cette manifestation rassemble les habitants bénévoles du Cœur de Ville avec une forte synergie entre les générations et les communautés.



Initiative 7 : Les ateliers informatiques

Pour former les seniors aux nouvelles technologies de l’information et de la communication, une salle informatique gérée par le Pôle Age d’Or leur est dédiée. Une autre salle, gérée par des bénévoles, a été installée dans l’une des écoles primaires de la ville. Et pour toutes les questions informatiques du quotidien, il suffit de se rendre au Centre bénévole de Ressources Informatiques des Retraités, à la Maison des Savoirs.



Une vie citoyenne active

Faire des seniors des acteurs de leur présent et de leur devenir en leur donnant la parole et en les associant aux débats et projets les concernant constitue l’un des objectifs poursuivis par l’action municipale.

Initiative 8 : Enquêtes, sondages et évaluation

Il s’agit d’évaluer la satisfaction et les besoins des seniors, notamment par le biais de questionnaires.



Des équipements de proximité : les foyers-restaurants

La particularité géographique d’Agde est d’être un territoire en archipel avec 3 “îlots” : la cité historique, le Cap d’Agde et le Grau d’Agde-la Tamarissière. La volonté municipale a été de doter chacun de ces 3 territoires d’un foyer-restaurant de proximité : le Jardin de la Calade à Agde, la Maison du Temps Libre au Cap d’Agde et le



foyer Jean Félix au Grau d’Agde (initiative 9). Ces établissements, d’une capacité d’accueil de 60 à 120 places, ont 2 missions principales : permettre aux retraités de toutes catégories sociales de se restaurer avec des tarifs sociaux adaptés, dans une

ambiance conviviale, et créer du lien social entre les seniors grâce à des activités et des animations programmées dans les foyers : atelier cuisine, atelier mémoire,



jeux de cartes, loto intergénérationnel, Noël Occitan... (initiative 10).

**Initiative 9 :
Les foyers-
restaurants**

Ouverts du lundi au samedi, les 3 foyers servent environ 27 000 repas par an. Chaque

jour, une animation y est proposée et il est possible de s'y rendre en minibus, gratuitement, pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées.

**Initiative 10 : Traditions occitanes
au foyer-restaurant de la Calade**

L'objectif est de faire découvrir la culture occitane grâce à des rencontres intergénérationnelles comme, par exemple, un repas languedocien à base de produits régionaux, des chants traditionnels de Noël en occitan, ou encore la présentation du Cheval Marin, animal totemique de la Ville et des démonstrations de danses traditionnelles.



UNE STRATÉGIE DE PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET DE LA DÉPENDANCE

La qualité de vie des Agathois, quel que soit leur âge, est l'un des objectifs essentiels de l'action municipale. La question du vieillissement et des problèmes de dépendance impose à la Ville de mobiliser toutes les énergies afin de multiplier les solutions. Qu'il s'agisse de la prise en charge dans des établissements spécialisés, du maintien à domicile avec tout un ensemble de services dédiés, d'une meilleure offre de soin avec l'émergence d'un véritable pôle santé ou des facilités de transport, c'est tout un ensemble de services destinés à les sécuriser qui est ainsi proposé aux seniors agathois.

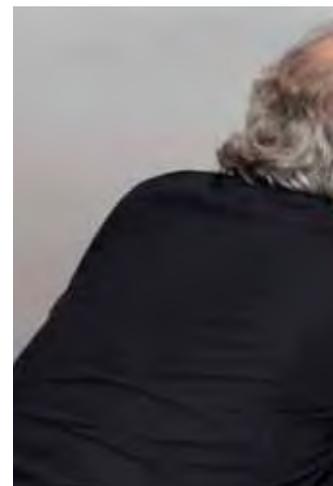


La création de maisons de retraite en réseau

Initiative 11 : Trois projets de maisons de retraite d'ici 2011-2012. Cf interview Agnès Lambiès (p 50).

Le maintien à domicile

Les personnes âgées, plus particulièrement fragiles, rencontrent parfois des difficultés dans leur vie quotidienne et cumulent bien souvent santé dégradée, isolement social et faibles ressources. La politique de maintien à domicile menée par la Ville d'Agde s'inscrit dans une volonté de permettre à ces personnes de pouvoir rester dans leur cadre de vie habituel en bénéficiant d'un ensemble de services visant à préserver leur autonomie. C'est là un objectif prioritaire de sa politique vieillesse. Ainsi, par l'intermédiaire du CCAS, la Ville assure une prise en charge globale de la personne âgée et ce, à travers plusieurs prestations de service visant à favoriser ce maintien à domicile tant souhaité (initiatives 12 à 16).



Initiative 12 : Le service "Gérontologie et Handicap"

Ce service est un guichet unique d'accès aux droits légaux et extra-légaux des personnes retraitées de plus de 60 ans résidant sur la commune. Il s'adresse aux retraités et à leurs familles, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de la gérontologie et du secteur médico-social. Sa vocation est d'assurer la prise en charge individuelle de la personne âgée en difficulté par une équipe médico-sociale. Il met également en place les services de maintien à domicile et assure la coordination des professionnels de la gérontologie intervenant au domicile ainsi que l'accompagnement social et une veille sanitaire.

Initiative 13 : La livraison de repas à domicile

Permettre aux personnes âgées dans l'incapacité temporaire ou permanente d'assurer leurs courses et donc de se préparer un repas équilibré, tel est l'objectif de ce service de portage à domicile qui visite en moyenne 120 à 130 personnes quotidiennement. Les menus sont conçus par une diététicienne et peuvent être adaptés à certains régimes alimentaires sur prescription médicale. Ce service contribue également au maintien du lien social, et permet de repérer des situations de fragilité, de vulnérabilité ou d'isolement.



Initiative 14 : La Téléalarme

Ce service s'adresse aux personnes âgées susceptibles d'être victimes de chutes ou de malaises à leur domicile. La personne est munie d'un médaillon et peut entrer en relation directe avec le centre de secours des pompiers. En cas d'urgence, les secours sont alors immédiatement déclenchés. A ce jour, 22 foyers sont bénéficiaires du service.





Initiative 15 :
Les petits travaux à domicile

Un technicien intervient au domicile des seniors afin d'effectuer de petites interventions telles que changer une ampoule ou un joint, poser une tringle... il ne s'agit en aucun cas de concurrencer les artisans locaux. Environ 80 interventions sont ainsi effectuées chaque année.

Initiative 16 :
L'atelier "Relais Mémoire"

Il s'agit de la prise en charge par une équipe pluridisciplinaire de personnes âgées ayant des troubles importants de la mémoire, qu'elles soient atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. Le nombre moyen de personnes participant à l'atelier est de 10. Le but est de proposer des activités de stimulations visant à préserver et restaurer l'autonomie des personnes âgées afin de leur permettre de poursuivre leur vie à leur domicile dans les meilleures conditions, tout en offrant à leurs familles un temps de répit.



Un transport adapté à un territoire en archipel

Il n'y a pas d'insertion sociale sans mobilité. Pour pallier aux difficultés rencontrées par les personnes âgées à mobilité réduite dans l'accès aux services et aux activités, la collectivité, par l'intermédiaire du CCAS, a mis en place

un service de transport en minibus (initiative 20).

Initiative 20 : Un transport à la carte en minibus

Ainsi, du lundi au vendredi, un service de transport (de porte à porte), gratuit, par minibus, permet aux personnes âgées de venir manger à midi au foyer-restaurant d'Agde. Quant aux personnes à mobilité restreinte, elles peuvent, grâce à deux autres services de transport, participer à des ateliers ou à des demi-journées d'excursion en dehors d'Agde. La particularité de ce transport est que ce soit soit de jeunes retraités bénévoles soit des agents du CCAS qui conduisent ces minibus qui sont, depuis l'an dernier, au nombre de quatre.

L'émergence d'un véritable pôle santé

Alors que, depuis de nombreuses années, l'on assiste sur le territoire national au regroupement des structures de santé, et parfois à la fermeture de certaines d'entre elles, Agde s'est dotée, à

partir de 2006, d'un véritable pôle hospitalier. Ce résultat est le fruit du travail mené par la Municipalité qui a fait de la sécurité sanitaire des Agathois une priorité. Après l'ouverture du Centre de Soins Polyvalent, ce sont un Centre de dialyse puis un Scanner, qui ont ouvert leurs portes non loin du CSP, lequel s'est récemment doté d'un bloc opératoire (initiatives 17 à 19).

Initiative 17 : Le Centre de Soins Polyvalent

Initiative 18 : Le Centre de dialyse "Saint Guilhem"

Initiative 19 : Le Scanner des Pays de Thau

Cf interview Agnès Lambiès (p 50).

Interview d'AGNÈS LAMBIÈS

Adjointe déléguée à l'Age d'Or



Mme Lambiès
lors de la fête de la Saint-Valentin

Agnès Lambiès, vous êtes Adjointe au Maire en charge de l'Age d'Or et à ce titre, vous côtoyez nos aînés au quotidien. Quelle est la politique de la Ville à destination des personnes âgées ?

Agnès Lambiès : Le fait que l'Age d'Or relève aujourd'hui de la délégation d'un Adjoint n'est pas innocent. Cela montre tout l'intérêt que la Ville porte à ses seniors. Aujourd'hui, la politique qui est menée à leur rencontre se structure autour de deux grands champs d'action : l'accueil et l'insertion d'une population qui n'est pas, la plupart du temps, originaire de la région d'une part, et la prise en charge de la perte d'autonomie et de la dépendance d'autre part. Cela s'est traduit par exemple ces dernières années par la mise en place de nouveaux ateliers, la création d'une manifestation patrimoniale ou encore, le développement d'un véritable pôle santé.

Par ailleurs, et je tiens à le signaler, ce sont les retraités bénévoles qui vont vivre les activités du Pôle, que ce soit en animant des ateliers ou en créant de nouvelles activités grâce à l'émulation qui se développe entre eux, comme par exemple avec la création du Cheval Marin ou récemment de l'atelier "Leçon et Musique". Ensuite, je tiens à insister sur le fait que les trois foyers-restaurants de la ville : La Calade à Agde, La Maison du Temps Libre au Cap d'Agde et le Foyer Jean Félix au Grau d'Agde sont des lieux qui permettent de rompre l'isolement en créant notamment un lien social essentiel à ces personnes.

En quoi, justement, l'émergence d'un véritable pôle santé est-elle essentielle au bien-être des personnes âgées ?

Agnès Lambiès : C'est un plus indéniable pour la ville. Souvent, j'ai des témoignages de retraités qui me confient leur difficulté de se rendre à Béziers ou à Sète pour recevoir des soins. Avec le Centre de Soins Polyvalent, qui s'est doté il y a quelques mois d'un bloc de chirurgie endoscopique, le Centre de dialyse et le Scanner, nous possédons un panel riche qui permet de prodiguer des soins sur la commune à tous les Agathois, mais aussi aux habitants des villages voisins (initiatives 17, 18, et 19).

Dans ce domaine de la prise en charge, le grand projet à venir est celui de la construction de trois maisons de retraite. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce dossier et ses échéances ?

Agnès Lambiès : En effet, de plus en plus de personnes âgées, séduites par l'offre agathoise, viennent résider dans la commune. De ce fait, nous nous devons de proposer des maisons de retraite, afin de permettre une meilleure prise en charge de la dépendance. La première, un projet public, sera construite sur l'ancien site de la maison de retraite des Oliviers, à proximité immédiate du Cœur de Ville. 64 lits vont y être créés. La livraison de cet équipement est prévue pour septembre 2012. Le deuxième projet, mutualiste, est porté par la Mutuelle "Bien Vieillir" et se situe aux Cayrets. 65 lits y sont également prévus pour une livraison avant la fin de l'année 2011. Enfin, le dernier projet est privé et se trouve mis en œuvre sur le périmètre de la ZAC du Capiscot. Cette structure sera elle aussi opérationnelle en 2011, pour l'automne.

Ces trois maisons de retraite représentent un investissement total de 18 millions d'euros, et permettront de proposer pas moins de 200 lits sur Agde. Enfin, en plus de permettre aux seniors agathois de disposer de structures de qualités, ces 3 établissements contribueront à la création de 100 nouveaux emplois sur la ville (initiative 11).

Comment bien cibler les envies, les attentes et les souhaits des retraités ?

Agnès Lambiès : Nous avons mis en place une enquête de satisfaction afin d'évaluer le contentement des seniors. Cette action s'effectue comme un sondage, en constituant un échantillon représentatif de la population retraitée d'Agde. Ensuite, nous faisons passer un questionnaire et nous réalisons des enquêtes téléphoniques dans le but de connaître le degré de satisfaction des actions que nous mettons en place. L'autre avantage de cette méthode, c'est qu'elle nous permet également de repérer les besoins non satisfaits et de mettre en place des opérations adéquates. C'est ce qui correspond à l'initiative 8 de la stratégie que nous portons pour nos aînés.



LE CHEVAL MARIN D'AGDE

à l'honneur

L'animal totémique d'Agde, créé en mai 2008 par le Centre Communal d'Action Sociale, s'est exposé au Musée du Biterrois dans le cadre d'une exposition unique en son genre intitulée "Totems d'Oc, l'extraordinaire Transhumance", qui s'est tenue du 23 novembre 2010 au 13 février 2011. Au programme, 30 animaux totémiques représentant chacun une ville de la région.

Conçu il y a presque trois ans pour le spectacle "La Légende de la Belle Agathoise", en ouverture de la manifestation "Agde au Fil du Temps", notre Cheval Marin a, depuis, parcouru bien du chemin, à travers plusieurs déambulations allant des carnivals aux corsos. C'est en mai 2010 qu'il est officiellement désigné animal totémique d'Agde. Depuis août dernier, une association, baptisée "Les amis du Cheval Marin", a même été créée pour s'occuper de l'animal. Comme tout animal totémique, une légende (voir notre encadré) accompagne cette créature hybride entre terre et mer, dont la prochaine sortie est prévue à l'occasion de la manifestation "2600 ans d'histoire", les 28 et 29 mai prochains.

Un peu de légende...

En des temps très anciens, la reine Agathé régnait sur le beau pays d'Agde. Sa beauté était telle que Dionysos lui-même en tomba amoureux et l'épousa sur le champ ! Mais au matin de leur nuit de noces, le dieu errant était déjà reparti, laissant Agathé éplorée... C'est alors que la mer se mit à trembler. Et d'une lourde vague, sortit un étrange animal : le Cheval Marin ! La population était fascinée et lorsqu'Agathé aperçut le collier d'or autour du cou de l'animal, elle sut qu'il lui était envoyé par son époux. Dionysos l'avait chargé de redonner au peuple agathois la prospérité et le bonheur disparu. Sur son invitation, Agathé enfourcha le Cheval Marin, qui l'emmena sur une île lointaine. Là, la jeune femme découvrit un fruit merveilleux, au goût sucré et à la peau veloutée : le raisin ! Le cheval lui expliqua alors que son maître avait le pouvoir de transformer ces grains en un breuvage agréable qui apportait chaleur, santé et bonheur. Ayant reçu en don quelques pépins de ce secret jalousement gardé, Agathé et le cheval prirent le chemin du retour. Mais ils durent affronter la colère d'Héphaïstos, dieu du feu et des volcans, et celle d'Eole, dieu du vent, qui, jaloux de Dionysos, voulaient injustement les punir...

Heureusement, grâce aux pouvoirs fabuleux du cheval, ils revinrent sains et saufs à Agde. La fête fut grande pour célébrer leur retour, et le Cheval Marin promit à Agathé d'être toujours à ses côtés, en mémoire de Dionysos, et de protéger les Agathois jusqu'à la fin des temps...

JOSEPH BARRAL,

le “médecin des pauvres”

Lors des Journées du Patrimoine 2010, la Maison des Savoirs a accueilli une exposition autour des “Grands Hommes” qui ont compté dans l’histoire d’Agde. Qu’ils soient Justes parmi les Nations, journaliste, héros de guerre, enfants de la résistance, évêques d’Agde, artistes ou encore grands voyageurs, ils ont tous, à un moment de leur existence, influé dans notre cité ou l’histoire. Une série de portraits que nous vous présenterons tour à tour dans les pages du Journal Municipal en cette année 2011. Et pour commencer, voici le portrait d’un médecin qui a durablement marqué les Agathois par sa générosité, le docteur Joseph Barral (1903-1965).



En été, il visitait ses patients en vespa, pour éviter d’être bloqué dans la circulation (Collection particulière)

Joseph Barral est né le 29 juin 1903 à Florensac dans une famille de viticulteurs. Bon élève, il fait ses études à Montpellier de la 6^{ème} jusqu’à sa thèse de doctorat en médecine, qu’il soutient le 30 juillet 1927.

Pendant son service militaire, il est désigné comme médecin d’un détachement de chasseurs Alpains à Plan-Caval, dans les Alpes Maritimes,

puis il est affecté en Syrie.

Le 11 janvier 1929, il débute sa carrière à Cruzy (Hérault) où il exercera pendant 14 ans. Ce village ne disposant pas de pharmacie, le docteur Barral est autorisé à délivrer les



Après plusieurs périodes dans l’Armée, Joseph Barral est nommé en 1951 au grade de Médecin Capitaine (Collection particulière)

médicaments. Les anciens s’en souviennent encore. On l’appelait le “docteur des pauvres” car il ne faisait pas payer toutes les consultations. En 1941, il est nommé Président de la délégation spéciale de Cruzy. L’exercice de cette fonction est peut-être à l’origine de son départ de ce petit village de l’Ouest héraultais.

En 1943, il crée un nouveau cabinet à Agde, au n°8 de la Grand-rue (aujourd’hui rue Chassefière). Son dévouement et sa compétence sont très rapidement appréciés dans la ville et au-delà. Surnommé ici aussi le “médecin des pauvres”, d’une grande bonté, il soignait le plus souvent gratuitement les plus démunis, ne ménageant ni son temps ni sa peine.



Cette photo a été prise, place Jean Jaurès lors de la venue à Agde du Général De Gaulle le 27 février 1960. De gauche à droite : Cruells-Capèce père, M. Cabanel (pharmacien), Cruells-Capèce fils, docteur Joseph Barral, derrière lui en partie caché : l’abbé Cardonnet (dernier curé de la paroisse Saint-Sever), le Général de Gaulle..., Louis Vallières alors Maire d’Agde..., Pierre Lattes... (Collection particulière)



Officier en 1963. Cet Ordre, remplacé depuis par l'Ordre du Mérite, avait pour but de récompenser les personnes ayant rendu des services signalés à l'assistance publique, à l'hygiène ou à la protection de l'enfance. Son influence au niveau municipal et auprès des professeurs de la Faculté de Médecine a d'ailleurs été déterminante dans l'ouverture de la maternité d'Agde le 1^{er} avril 1960. Il en fut du reste l'un des médecins chefs.

Passionné par Agde et son patrimoine, il succède à son ami Pariot, premier Président du Syndicat d'Initiative fondé le 18 juillet 1945. A sa tête, il ne cessera, au fil des ans, de poursuivre son action de promotion de la ville. Joseph Barral voit en effet dans le tourisme l'héritier de la vocation maritime de la ville, qui allait lui permettre de "retrouver l'un de ses grands moments de prospérité" (L'Agathois du 25/05/1957). Durant sa présidence, il mettra en place plusieurs réalisations significatives, comme l'exposition les 3 A (Art et Artisanat Artistique) organisée dans la salle du Chapitre, en collaboration avec le GRASPA en 1960, 1961 et 1962 ; le "Club Nautique Agde Méditerranée", 1^{er} et 2^{ème} festival motonautique, organisés en 1960 puis en 1961 d'abord sur le plan d'eau supérieur de l'Hérault, ensuite au Grau d'Agde (ce sont les premières manifestations du genre en Agde) ; le "challenge des jeunes jouteurs", institué en 1958 avec la Société Nautique des Jouteurs Agathois, et destiné à maintenir la tradition des joutes en Agde en encourageant les jeunes jouteurs (challenge ayant pris en 1965 le nom du Docteur

1960, inauguration de l'exposition des 3A, salle du Chapitre : Jean Veillard secrétaire du Syndicat d'Initiative, le docteur Barral et Louis Vallière Maire d'Agde (Collection particulière)

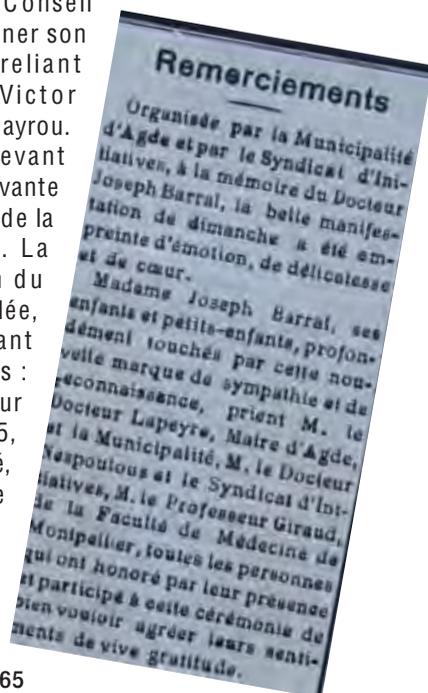


En mai 1954, il est nommé Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique, puis promu

Barral) ; ou encore la concession et le droit de visite de Brescou, obtenus de l'administration maritime début 1965 et que le Syndicat d'Initiative a gardé jusqu'en 1983, soit pendant 18 ans (avant de passer le relais à la Ville d'Agde). Le mardi 30 mars 1965, le docteur Barral décède à l'âge de 61 ans. Marié, il avait trois enfants. Une foule immense assiste à ses obsèques, unie dans le deuil et l'accablement. Une messe est célébrée à la Cathédrale, au cours de laquelle plusieurs discours sont prononcés, notamment par le docteur Nespoulous, 1^{er} Adjoint au Maire et Vice-Président du Syndicat d'Initiative.

Le 19 octobre 1965, le Conseil Municipal décide de donner son nom à la nouvelle rue reliant directement la place Victor Lachaud au Chemin du Cayrou. Le 7 novembre a lieu, devant l'asile Lachaud, une émouvante cérémonie, dans le cadre de la Fête du Vin Nouveau. La plaque donnant le nom du docteur à la rue est dévoilée, puis une autre lui rendant hommage en ces termes : "A la mémoire du Docteur Joseph Barral, 1903-1965, Médecin chef de la maternité, une trop brève vie de dévouement et de bonté souriante, d'amour du terroir".

Texte paru dans L'Agathois en date du 13 novembre 1965



LA PASSERELLE, un conservatoire des mémoires agathoises



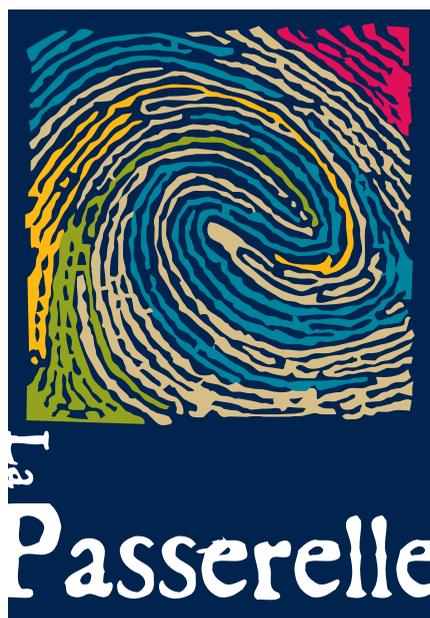
Combiner passé et présent et s'inscrire durablement dans la modernité, tel est l'objectif affiché par la Ville d'Agde en matière de patrimoine. En créant un site internet sobrement intitulé www.lapasserelleagde.com,

elle offre, par le biais de l'Office de Tourisme, un outil ludique pour en apprendre plus sur le passé agathois et pour raviver la mémoire collective de la cité. En tant que site communautaire, ce dernier dépend des contributions des particuliers en grande majorité, qui, grâce à leurs propres documents, photos, cartes postales ou autres, peuvent alimenter le site. Communautaire aussi dans le sens où chaque personne inscrite sur le site peut émettre un commentaire sur une photo, histoire de donner de plus amples informations.

Présentée à l'occasion des dernières Journées Européennes du Patrimoine, le 18 septembre 2010, la Passerelle se veut un conservatoire des mémoires populaires agathoises, une sorte de musée en ligne fait par les Agathois pour un public varié, qui va des jeunes qui veulent découvrir le patrimoine de la ville grâce à internet aux touristes souhaitant se renseigner sur ce qu'était Agde autrefois.

Pour ce faire, le site est divisé en plusieurs catégories et sous-catégories : terre, mer,

traditions, histoire, gastronomie et souvenirs, autant de domaines qui définissent le patrimoine agathois. Et d'autres divisions sont faites à l'intérieur de ces thématiques, afin de mieux affiner les recherches et le classement.



**Mémoire Populaire
Agathoise**

Conscient des difficultés que pourraient rencontrer les plus anciens avec cette technologie, l'Office de Tourisme accompagne les personnes souhaitant diffuser du contenu. Il les aide dans les diverses opérations techniques, telles que scanner des photos, ou mettre des éléments en ligne.

N'ayez donc pas de réticence à partager des trésors de votre collection ou à commenter les documents. C'est ainsi que la Passerelle grandira et transmettra, au plus grand nombre, une source de souvenirs inestimables, car le patrimoine contribue à établir un lien entre le monde en pleine évolution d'aujourd'hui et nos racines.

"Little Jack"

Une belle aventure

Retour sur une belle aventure qui a conduit de jeunes Agathois à s'investir pour la protection et la sauvegarde des chimpanzés.

Une association, un projet pédagogique et une pièce de théâtre, "Little Jack*", c'est tout cela à la fois, mais c'est surtout l'histoire d'une belle aventure ! Celle d'un groupe de jeunes Agathois âgés de 8 à 15 ans, qui, sous la houlette de la coordinatrice du projet, Sabine Le Corre, ont décidé de se mobiliser pour la sauvegarde des grands singes.

Soutenu par la Ville d'Agde, ce projet, entrepris par ces jeunes comédiens en herbe, a pour principal objectif de sensibiliser et d'informer petits et grands à la nécessité de sauvegarder le chimpanzé, notre plus proche cousin (99 % de gènes en commun avec l'homme !), à travers la création d'une pièce de théâtre de marionnettes retraçant l'histoire réelle de Jack.

C'est après avoir effectué des recherches sur les thèmes liés à la disparition des grands singes (braconnage, déforestation...), assisté à plusieurs conférences et ateliers pédagogiques, mais également être allé à la rencontre de soigneurs et d'animaliers, à l'occasion d'une sortie à l'espace zoologique de Saint-Martin la Plaine, que les enfants ont pu mettre en scène la pièce, laquelle s'est jouée le 30 octobre dernier à la Maison des Savoirs. Il a été pour cela nécessaire de réaliser un scénario, des marionnettes, mais également de composer des bruitages et une musique pour enfin se produire devant une salle comble !

"Concernant les jeunes, dont la pratique du théâtre était méconnue, le but était de concilier la sensibilisation à l'environnement et l'initiation au monde du spectacle. Par ailleurs, précise Sabine, à partir du simple thème des primates, nous avons abordé d'autres thématiques essentielles au fonctionnement de la vie animale sur



Terre telles que la déforestation, la pollution et le braconnage. Autant de problématiques qui, hélas, tendent vers la disparition de la quasi-totalité des espèces animales".

Au niveau du projet en tout cas, les objectifs ont été atteints, à en juger par le succès de la pièce... Une récolte de fonds pour l'association "Little Jack" a même été effectuée. Aventure à suivre...

* JACK : Jeunes Animaux Confisqués au Katanga

> Sites
pour plus d'informations <

- www.littlejack.fr
- www.janegoodall.fr
- www.ville-agde.fr

LES AMOUREUX de la carte postale



Créé en 1985, le club des cartophiles d'Agde est animé par des amateurs passionnés. Une passion pour les cartes postales qui est liée pour nombre d'entre eux à l'intérêt qu'ils portent à notre belle cité, son histoire et son patrimoine culturel. Une dimension locale qui tient particulièrement à cœur aux collectionneurs du club, lesquels se réunissent tous les premiers samedis du mois à 14 heures, à la Maison du Cœur de Ville. L'occasion de parler, entre autres, des dernières trouvailles. Car chaque membre n'hésite pas à visiter divers salons afin d'agrandir sa collection, et ainsi enrichir encore plus le patrimoine agathois. Les salons, il est vrai, sont essentiels dans le monde de la cartophilie, à tel point que le club d'Agde a créé le sien. Ce salon-bourse se déroule le dernier dimanche d'octobre, et attire au fil des ans un nombre grandissant de collectionneurs et de curieux. En plus des cartes postales, on y trouve des timbres, des vieux papiers et des muselets, en attendant, pour les prochaines éditions, la présence de négociants de livres et de minéraux.

Depuis sa création, le club a connu plusieurs présidents : Jean-Vincent Molino, Alain Carles, Franck Bancal, Gérald Druart, Patrice Manzanares et aujourd'hui Serge Senabré. Une bande d'amis réunie autour d'un même amour de la carte postale et qui tient à saluer la mémoire de l'un des siens, Jean-Louis Genet, décédé l'été dernier.



La plupart des collectionneurs du club sont spécialisés dans les cartes postales d'Agde, certains en possédant jusqu'à 1 500. De quoi constituer un beau diaporama des mémoires agathoises. Cependant, comme tous les passionnés, ils cherchent aussi des pièces qui n'ont aucun rapport avec notre cité, pour le plaisir. Un plaisir qu'ils n'hésitent pas à partager avec vous au travers de leur salon-bourse annuel ou des illustrations présentes sur ces pages.





HUMOUR et ROMANTISME au programme de la Saison

Le passage d'une année à l'autre s'est fait sur les chapeaux de roues pour la Saison Culturelle avec trois spectacles remarquables, chacun dans leur genre, qui se sont succédé entre décembre et février : "Mission Florimont", "Une comédie romantique" et "Les 39 Marches".

"Mission Florimont"

Un spectacle drôle et décalé !

Drôle, irrésistible, décalée... C'est ainsi que l'on peut qualifier la nouvelle comédie de Sébastien Azzopardi et Sacha Danino, intitulée "Mission Florimont". Cette pièce a été présentée le 7 décembre dernier au Palais des Congrès du Cap d'Agde devant un large public. Durant plus de deux heures, ce dernier a été emporté dans une histoire chevaleresque totalement hilarante, celle du roi de France François 1^{er}. Acculé de toutes parts, celui-ci n'a plus qu'un seul espoir : Florimont de la Courneuve. Car tous ses agents secrets ont été anéantis. Florimont doit se rendre à Constantinople pour proposer une alliance à Soliman le Magnifique. Mais la route est longue et semée d'embûches...



Sur scène, les cinq comédiens, qui interprètent pas moins de 25 rôles, évoluent en costumes d'époque au milieu d'un décor unique et s'amusent avec un texte, où se mêlent expressions anciennes et "djeunes", faisant souvent référence à l'actualité de 2010 ! Au moyen de caricatures et de répliques, toutes plus drôles les unes que les autres, Sébastien Azzopardi fait ainsi passer ses acteurs de la Renaissance à aujourd'hui, et c'est cet aller-retour incessant, tout au long de la pièce, qui la rend à la fois si drôle, si

décalée et si pleine d'anachronismes. Les fous rires de la salle ont été nombreux pour ce dernier spectacle de l'année 2010, qui aura, une fois encore, fait l'unanimité auprès du public.



“ une COMÉDIE TRÈS ROMANTIQUE”

Un texte léger, un mélange de drôlerie et de sérieux, une mise en scène subtile... Pas étonnant que la pièce de Gérald Sibleyras, jouée au Palais des Congrès le 14 janvier dernier, ait enchanté les spectateurs.

Dans les rôles principaux de cette “Comédie romantique”, Stéphane Freiss (alias Léon) et Elodie Navarre (alias Anita) incarnent deux amants d’un soir, qui se font croire qu’ils sont mariés pour mieux jouer le jeu de l’adultère... jusqu’au moment où tous deux tombent sérieusement amoureux. Et plus ils se fréquentent, plus ils s’enferment dans le mensonge...

Alliance de charme et d’humour, cette comédie est certes romantique, mais aussi très enlevée et résolument moderne... La mise en scène se veut très cinématographique, avec des “plans” courts, aidée en cela par un astucieux décor composé de deux grands cubes “modulables”, qui deviennent tantôt chambre d’hôtel, tantôt bureau, tantôt gare avec des projections vidéos qui accentuent l’effet 7^{ème} Art. Au final, une comédie qui n’a pas laissé le public insensible...

“Les 39 marches”

Quand Eric Métayer revisite un classique d’Hitchcock...

C’est sur un rythme effréné que les quatre comédiens des “39 marches” nous ont entraînés, le 4 février dernier, dans les aventures de Richard Hannay, un Canadien

installé à Londres et dont la vie trop calme bascule le jour où il se retrouve impliqué, bien malgré lui, dans un dangereux complot. Dès lors, le dandy fugitif se voit contraint, pour sauver sa vie, de quitter Londres pour l’Ecosse. S’ensuit un voyage plein de péripéties, peuplé de méchants très méchants, de policiers en tous genres et de femmes séduisantes. Voilà pour l’histoire. Pour le reste, ce spectacle, qui est un remake du film éponyme d’Alfred Hitchcock, mis en scène par Eric Métayer, est bourré d’anachronismes et de jeux de mots, de références aux plus grands chefs d’œuvre du maître (comme “Les oiseaux” ou encore “La mort aux trousses”) et d’effets spéciaux pour le moins originaux, le tout servi par des costumes parfois décalés, qui font de ce rendez-vous un spectacle réjouissant en diable.

Difficile de reprendre son souffle tant le rythme reste soutenu tout au long de l’heure quarante cinq que dure la représentation. Pas de temps mort en effet, ni pour le public, ni surtout pour les comédiens, qui enchaînent les scènes et les rôles sans jamais montrer le moindre signe de fatigue. Une vraie prouesse !

Si Christophe Laubion, alias Richard Hannay, n’interprète qu’un seul personnage, ce n’est pas le cas des autres comédiens, à commencer par Andréa Bescond, tour à tour danseuse de cabaret, espionne allemande, paysanne du fin fond de l’Ecosse et jolie blonde en détresse, Jean-Philippe Bêche, qui alterne les personnages masculins et... féminins, et surtout Eric Métayer qui enchaîne à lui seul tout au long de la pièce plus de 70 rôles, dont certains pour le moins étonnants comme... la crevasse, le buisson d’aubépines ou encore... la boue !

Les trouvailles scéniques font merveille, que ce soit les voiles utilisés dans la scène du torrent, le rideau déployé pour la scène du théâtre d’ombre chinoise ou le jeu des comédiens pour simuler un fort vent - et dieu sait qu’il y a du vent dans cette pièce. Quant au public du premier rang, il a eu quelques frayeurs lors d’une séquence où Eric Métayer, alias le méchant, pousse le fauteuil dans lequel est assis Christophe Laubion, alias le gentil, jusqu’au bord de la scène.

Bref, ce voyage imaginaire qui nous transporte d’un théâtre londonien au fin fond de la lande écossaise en passant par les marécages, un hôtel tenu par un couple de Belges, un poste de police, une ferme perdue quelque part en Ecosse et un meeting politique, et qui utilise tous les moyens de locomotion ou presque (train, voiture et mobylette), a fait mouche auprès du public, qui a ovationné de longues minutes les quatorze comédiens au moment du salut final.

du conseil

Travaux

Aménagement d'un giratoire sur la RD 912

Comme l'a expliqué Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, "la Ville prévoit de réaliser des travaux d'aménagement de la RD 912 en entrée de ville. Cet aménagement consiste en la réalisation d'un giratoire, de séparation des deux sens de circulation par un espace planté, d'une voie mixte piétons-cycles et d'un trottoir, afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Les travaux sont prévus en deux tranches pour un montant global de 1 187 059,90 euros TTC. A ce jour, seule la première tranche des travaux est programmée et concerne la réalisation du giratoire et la sécurisation du carrefour au droit du Chemin François Fédou, pour un montant prévu de 440 000 euros TTC, abondé à part égale par la Ville et le Département.

S'agissant d'une voie départementale, il est toutefois nécessaire de passer, au préalable, une convention dite "de transfert de maîtrise d'ouvrage" entre le département de l'Hérault et la ville d'Agde, visant à définir les prescriptions techniques et administratives d'une délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage pour cette partie de la RD 912 comprise entre le rond-point des Joutes et le chemin rural d'accès au collège de Baldy".

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a autorisé le Maire (ou son Adjoint délégué) à signer cette convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'Etat et d'autres partenaires. Dans la foulée, les élus ont approuvé, A L'UNANIMITE, la signature d'une convention d'entretien entre le Département et la Ville, laquelle définit les obligations techniques et administratives des deux parties en matière d'entretien de la RD 912 et de ses dépendances dans sa portion comprise entre le rond-point des Joutes et le chemin rural d'accès au collège de Baldy. **Ap**

Acquisitions de parcelles en vue de l'aménagement de plusieurs chemins et voies

A L'UNANIMITE pour chaque chemin, le Conseil a successivement adopté plusieurs acquisitions de parcelles, soit gratuitement, soit contre le versement d'une indemnisation ou de la prise en charge de travaux.

S'agissant du chemin du Perdigal, 8 acquisitions à l'amiable ont été votées. Elles représentent 7 propriétaires (5 particuliers, 1 SCI et 1 indivision) pour une surface totale de 561 m², une cession à titre gratuit pour l'une, moyennant une contrepartie financière pour deux d'entre elles et contre la réalisation de travaux pour cinq autres (démolition de clôture, arrachage de haie et/ou d'arbres, pose de clôture ou d'agglomérés, plantations...).

Concernant le chemin des Etourneaux, 11 acquisitions à l'amiable ont été approuvées. Elles représentent 9 propriétaires (8 particuliers et 1 indivision) pour une surface totale de 375 m², des cessions à titre gratuit pour 4 d'entre elles et contre la réalisation de travaux pour les autres (démolition et dépose de murs et poteaux, démolition de clôture, arrachage de haie, pose

de clôture et de poteaux, dépose et repose du portail, plantations...). Sur le chemin de Baluffe, là aussi, la Ville a acquis à l'amiable 3 parcelles pour une surface totale de 383 m² contre le report des droits à bâtir et la prise en charge matérielle de travaux.

Sur le chemin du Sucre, elle a acquis 2 parcelles pour une surface totale de 57 m², à titre gratuit, dans le cadre de l'opération d'élargissement du chemin à 10 mètres.

Toujours A L'UNANIMITE, les élus ont aussi voté les cessions à titre gratuit suivantes :

Chemin des Empêtres : deux parcelles pour une surface totale de 255 m², celles-ci étant nécessaires à l'opération n°45 du POS qui prévoit l'élargissement dudit chemin à 8 mètres.

Impasse de Baluffe : une parcelle de 75 m², nécessaire à l'opération n°29 du POS (élargissement à 8 mètres de cette impasse) et en raison de la nécessité de sécuriser le tournant. En contrepartie, le droit à construire des 11 m² de SHON concernés est reporté sur la parcelle voisine (cadastrée MC 0503) et la ville procèdera à ses frais à quelques travaux, au niveau de la clôture.

Rue de Madrid : une parcelle de 20 m², nécessaire elle aussi à l'opération n°45 du POS.

Voie privée du lotissement René Fillang : trois parcelles, pour une surface totale de 1183 m², afin de réaliser l'opération n°86 du POS : "création de voie et aire de retournement".

Voirie

Intégration de la voirie ZAC "Le Capiscol" : boulevard des Volcans

A L'UNANIMITE DES VOTANTS, le Conseil a approuvé transfert du boulevard des Volcans, boulevard de ceinture de la tranche 1 de la ZAC "Le Capiscol" dans le patrimoine communal (parcelles KV 0268, KW 0505, 0506, 0507), conformément à la convention d'aménagement qui prévoit notamment la livraison et la rétrocession à la commune des voiries, réseaux et espaces communs.

Dénomination de voies

Suite à la réalisation d'aménagements ou de travaux publics ou privés, le Conseil a adopté, A L'UNANIMITE, plusieurs dénominations de voies, routes et ronds-points.

- Parcelles MC 0142 et MC 0040 à MC 0044 (proche du chemin des Etourneaux) : impasse des Moineaux
- Parcelle MO 0183 (par référence au lotissement Saint-Thomas) : impasse Saint-Thomas
- Parcelles MT 0509 et MT 0510 (proche du chemin du Camping) : impasse des Scirpes
- Parcelles HN 0042 et HM 0032 jusqu'aux parcelles HO 0065 et HO 0077 : chemin de la Pagèze
- Parcelle KT 0027 : impasse des Aulnes
- Des parcelles HB 0136, HB 0144, HB 0156 et HA 0062 aux parcelles HB 0161, HA 0003 : chemin des Salicornes
- Deux impasses de la ville ayant un nom similaire : "impasse du Cormoran" (l'une se situant à Rochelongue et l'autre au Grau d'Agde), le Conseil a décidé de modifier le nom de cette dernière en "impasse des Grands Cormorans".
- La RD N0032 E12, cédée par le Département à la Commune de la parcelle HD0075 à la parcelle HB0053, étant appelée dans la pratique "route de la Tamarissière", le Conseil a validé cette dénomination.
- La "rue des Bastides de Baluffe" devient l'"impasse des Bastides de Baluffe".
- L'espace en face du rond-point de l'Archipel prend l'appellation d'"Espace Léon Viguier"
- Le parking de la cave coopérative d'Agde devient le "parking des Viticulteurs".

Enfin, plusieurs ronds-points ont désormais un nom : "rond-point Pierre-Paul Riquet" pour celui situé sur la route de Marseillan à l'intersection avec la route Fesques et Cadières ; "rond-point du Port Malfato" pour celui proche du Port Malfato ; "rond-point de l'Île des Loisirs" pour celui d'accès à l'Île des Loisirs ; "rond-point des Marinas" pour celui proche de l'Île des Marinas ; "rond-point des Sergents" pour celui situé à l'intersection de l'avenue des Sergents et de la rue du Tambour ; "rond-point du Port Ambonne" pour celui de l'intersection de l'avenue de Port Ambonne et de l'avenue d'Amphitrite ; "rond-point des Néréides" pour celui situé sur la voie des Néréides ; "rond-point des Matelots" pour celui de la voie des Matelots ; "rond-point de la Clape" pour celui situé à l'intersection de l'avenue des Hallebardes et de l'avenue des Cantinières ; "rond-point du Pacifique" pour celui à l'intersection de l'avenue d'Outre Mer et de la rue du Pacifique et "rond-point du Mail" pour celui du quartier du Mail de Rochelongue.

en BREF et à L'unanimité

- **Vote de trois subventions aux associations, l'une de 3 000 € à Agde Handball pour un échange interclubs avec l'Allemagne, l'autre de 4 000 € à l'Escolo dau Sarret au titre des subventions de fonctionnement 2010 et enfin la dernière de 3 000 € à Agde Basket pour son tournoi de fin d'année. Soit un total de 10 000 € de subventions.**
- **Mise en œuvre de la révision du Règlement Local de Publicité selon les termes de la Loi du 12 juillet 2010 (Grenelle II). A cet effet, le Conseil a décidé d'associer à cette procédure de révision conduite par le Maire en lieu et place du Préfet, les services de l'Etat en tant que de besoin à l'élaboration du projet.**
- **Demande de subvention pour la rénovation du sol du gymnase Molinié. Cette opération, d'un montant de 142 140 euros HT, devient nécessaire du fait que la surface de pratique de cet équipement, construit en 1968, présente aujourd'hui des problèmes accrus en termes de sécurité pour les utilisateurs. Cet aménagement permettra en outre de diversifier les pratiques sportives, d'améliorer le confort d'utilisation et d'optimiser l'amplitude horaire de l'installation en toute sécurité.**

Education

Carte scolaire 2011 : la ville demande l'ouverture d'un poste en section maternelle

A L'UNANIMITE, le Conseil a décidé de demander à Monsieur l'Inspecteur d'Académie le maintien des postes existants et l'ouverture d'un poste en section maternelle sur le groupe scolaire du Littoral. En effet, ainsi que devait le préciser le Député-Maire Gilles D'Ettore, "comme les années précédentes, pour la rentrée 2011, les effectifs prévisionnels ont été établis à partir de la méthode des taux apparents de passage, qui laisse présager une hausse globale des effectifs dans l'enseignement primaire avec 2 085 élèves contre 2 050 élèves recensés fin septembre 2010 (hors CLIS et classe passerelle)".

Développement Durable

Bilan positif pour la 2^{ème} année du PCDD

Le Conseil a PRIS ACTE du bilan de la deuxième année du Projet Communal de Développement Durable (PCDD). Un bilan qui a été présenté le 9 novembre dernier au Conseil Local de Développement Durable, lequel rassemble représentants des Comités de Quartier et d'associations économiques, sociales et environnementales, agents de la collectivité et élus de la ville. Sans être exhaustif, Sébastien Frey a souhaité "retenir 3 des 14 orientations qui illustrent les efforts engagés par la Ville d'Agde :

- La plantation de 730 arbres en 2010 tandis que la société délégataire des transports publics, Car Postal, s'est engagée à planter un arbre pour chaque abonnement pris soit 1093 arbres pour la première année.
- En termes de déplacements doux, la réalisation de nombreuses voies douces pour un montant de 374 000 euros.
- Enfin, la préservation de la ressource en eau avec notamment la maîtrise de la consommation d'eau des services municipaux qui a déjà baissé en une année de 8,6% soit l'équivalent de 2,5 millions de baignoires ou encore de 34,5 millions de bouteilles d'eau".

CULTURE ET PATRIMOINE

Un projet autour de la modernisation de l'espace muséal agathois

A L'UNANIMITE DES VOTANTS (moins deux abstentions : Florence Denestebe et Serge Jene), le Conseil a décidé de solliciter auprès de l'Union Européenne, de l'Etat, du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Hérault les subventions les plus larges possibles pour assurer le financement de l'étude de faisabilité et de définition du "Projet de modernisation de l'espace muséal à Agde". Comme l'a expliqué l'Adjointe à la Culture Yvonne Keller, "en 2010, le Musée de l'Ephèbe du Cap d'Agde a fêté ses 25 ans d'existence. Aujourd'hui, son parcours muséographique ne permet plus d'inclure de nouvelles collections, de même qu'il n'est plus possible, faute d'espaces suffisants, d'y accueillir des expositions temporaires. La Région Languedoc-Roussillon a exprimé l'intérêt et proposé son soutien pour la réalisation d'un projet d'envergure de mise en valeur des collections accueillies à Agde. La création d'un musée moderne d'archéologie sous-marine serait un véritable outil de redynamisation du territoire. Compte tenu de la complexité du montage du dossier, de la multiplicité des partenaires et de l'impact que ce projet aurait pour la ville, cette démarche nécessite l'accompagnement d'un cabinet extérieur spécialisé pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de définition et donc de solliciter des subventions".

Opération de désinsectisation des collections du Musée Agathois

Comme l'a expliqué Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée au Patrimoine, "le Musée Agathois Jules Baudou vient de faire l'objet d'une analyse structurelle qui, si elle n'a détecté aucune trace de dégradation d'insectes xylophages sur la charpente et le gros œuvre du bâtiment, a cependant mis en évidence la présence de vrillettes au sein de ses collections. Afin de circonscrire de façon pérenne cette infestation et de la traiter dans le respect de l'environnement, la méthode de la désinsectisation par anoxie dynamique a été retenue. Celle-ci nécessite le recours aux services d'une société spécialisée. Le coût global de cette opération, réalisée sur un plan pluriannuel, étant évalué à 30 960 euros HT", le Conseil a décidé, A L'UNANIMITE, de solliciter le subventionnement le plus large possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC).

Restauration de plusieurs pièces de bronze et de tableaux

Tour à tour A L'UNANIMITE, le Conseil a approuvé trois demandes de subventionnement, que lui ont présentées Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée au Patrimoine, et Yvonne Keller, Adjointe à la Culture. La première, qui s'adresse à la DRAC, concerne plusieurs pièces issues des collections du département des bronzes du Musée de l'Ephèbe et qui nécessitent une reprise afin de stabiliser leur état de conservation. Montant de l'opération : 5 800 euros € HT. La seconde, toujours auprès de la DRAC, concerne la restauration de trois tableaux actuellement en dépôt au Musée Agathois Jules Baudou : "Portrait de Femme", "Portrait d'Enfant" et "Mort de Charles IX", et qui ne peuvent être présentés au public compte tenu de leur mauvais état de conservation. Coût de leur restauration : 14 128 euros HT. La troisième enfin concerne la restauration d'une huile sur toile du XIX^{ème} siècle : "La Lapidation de St-Etienne" de la Cathédrale St-Etienne. Pour cette opération, qui s'élève à 5 400 euros HT, la Ville va solliciter non seulement la DRAC mais aussi le Conseil Général et le Conseil Régional.

De nouveaux ateliers pédagogiques au sein des Musées

Toujours A L'UNANIMITE, les élus ont décidé de solliciter la DRAC pour financer de nouveaux ateliers pédagogiques dans les musées de la ville. Comme l'a expliqué Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée au Patrimoine, "la Ville souhaite poursuivre et renforcer l'action pédagogique qu'elle mène en partenariat avec son service éducatif. Pour ce faire, elle met en place, outre les actions déjà existantes au sein de ses ateliers pédagogiques, de nouvelles visites en faveur des collèges et des lycées sur la thématique des céramiques grecques et de l'art de la table dans l'Antiquité. Elle propose également une nouvelle visite destinée aux élèves du primaire et dédiée à la découverte de la mythologie. En renforçant son équipe d'animation, elle poursuit son effort en direction des publics "empêchés" et étudie la mise en place de nouveaux projets complémentaires aux visites thématiques déjà existantes : découverte des grandes civilisations, fabrication de lampes à huile, écriture sur ostraca".

Publication d'un fascicule consacré à l'Ephèbe d'Agde

A L'UNANIMITE, le Conseil a décidé de solliciter le subventionnement de la DRAC pour la réalisation d'un fascicule consacré à l'Ephèbe. En effet, comme l'a expliqué Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée au Patrimoine, "la statue de l'Ephèbe d'Agde, pièce emblématique de la ville et qui porte témoignage du riche passé archéologique de notre cité, a fait l'objet d'études scientifiques approfondies, qui ont abouti à une récente restauration et au repositionnement de son bras gauche. Il vous est aujourd'hui proposé de réaliser un ouvrage qui retracera l'histoire de cette pièce maîtresse de nos collections et dévoilera les multiples facettes de la personnalité de cette œuvre, tant au niveau de son contexte historique que des multiples étapes de sa restauration. Le coût de cette publication, éditée à 2 000 exemplaires et vendue au sein des Musées d'Agde, est évalué à 7 450 euros HT".

Vie associative

Mise à disposition de personnel au sein de structures agathoises

A L'UNANIMITE, la Ville a décidé de mettre à disposition de 14 associations sportives et d'animation de la commune, selon des modalités définies par voie de conventions annuelles, certains agents communaux pour des durées de service limitées. "Elle souhaite ainsi contribuer, en partenariat avec son tissu associatif, à la pérennisation des activités d'aides et de services proposées aux Agathois, en lui apportant un soutien significatif", a précisé l'Adjoint aux Sports André Tobena.

Ces dispositions concernent le Tennis Club du Cap d'Agde, le Tennis Club d'Agde, l'Association Agathoise de Sauvetage et de Secourisme, l'Athlétic Club des Pays d'Agde, le Rugby Olympique Agathois, le Racing Club Olympique Agathois, le Judo Club Agathois, la Cie des Archers Agathois, Agde Tennis de Table, la Maison des Jeunes et de la Culture, l'Association Corps et Eau, la Réserve Naturelle du Bagnas-ADENA, Agde Basket, le Pas de Tir et Natation auprès du CCAS, l'Escolo dau Sarret et enfin le GRAA.

Le Conseil a également décidé, mais cette fois à l'UNANIMITE DES VOTANTS (Anne-Marie Garrigues s'abstenant), de mettre du personnel municipal à disposition d'Agde Musica et de la Maison de la Justice et du Droit.

Citoyenneté

CMJ : convention entre Bessan, Marseillan et Agde

Dans sa séance du 5 mars 2010, le Conseil Municipal des Jeunes a émis un projet de partenariat entre les Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes des communes d'Agde, de Bessan et de Marseillan, a rappelé Martine Vibarel-Carreau, Adjointe en charge de l'Education, par la définition et l'élaboration de projets éducatifs et citoyens favorisant d'une part la formation des esprits critiques, l'ouverture sur le monde et l'engagement dans la vie sociale ; et d'autre part, le développement des valeurs de citoyenneté, de solidarité, d'égalité et de fraternité pour une meilleure cohésion sociale.

La Ville souhaite mettre en application ce projet du CMJ en procédant à la signature d'une convention de partenariat entre les communes d'Agde, de Bessan et de Marseillan permettant la mise en œuvre des projets communs et la mutualisation de leurs ressources.

Toute action nécessitant, pour sa réalisation, une participation financière des trois villes fera l'objet d'un avenant dans le respect des procédures réglementaires". Le Conseil a décidé, A L'UNANIMITE, d'autoriser le Maire à signer la convention tripartite ainsi qu'un avenant n°1 traitant des modalités financières du voyage prévu à Paris du 26 au 28 octobre 2010.

Environnement/Plages

Demandes de subventionnements

Tour à tour à l'UNANIMITE DES VOTANTS (Anne-Marie Garrigues s'abstenant), les élus ont voté deux demandes de subventionnements. La première, ainsi que l'a expliqué l'Adjoint délégué à l'Environnement Richard Druille, concerne l'acquisition, sur deux années, de deux nouveaux postes de secours pour les secteurs des Battuts et de la Plagette, en remplacement de deux bungalows, pour un coût de 83 610 € HT. Une démarche qui s'inscrit dans son "programme "Plan Qualité Plage", lequel vise à assurer la mise en place d'équipements de qualité sur ses plages". La seconde, ainsi qu'il l'a souligné ensuite, concerne "l'opération de suivi engagée après l'immersion de 99 modules de récifs artificiels sur cinq zones du littoral agathois en septembre 2009". Un suivi scientifique "qui se caractérise par la réalisation de pêches expérimentales, de plongées sur certains modules pour suivre la colonisation des structures et d'un suivi des quantités de poissons pêchés et débarqués à la Criée du Grau d'Agde. Son coût pour cette deuxième année est estimé à 60 000 euros".

Demande de subventions pour le Programme "Odyssea"

Comme l'a expliqué Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, "la ville s'est inscrite dans une démarche globale de coopération transnationale visant à promouvoir un tourisme durable et culturel. Cette coopération passe par une mise en réseau des ports, des villes portuaires connectées à leurs territoires ruraux autour d'un modèle commun de développement territorial baptisé Odyssea. Il s'agit d'un enjeu stratégique en matière économique avec les filières directement concernées du tourisme et plus particulièrement de l'œnotourisme, du nautisme, de la pêche, de l'agriculture et de la culture. Ainsi, l'itinéraire culturel Odyssea de la Cité d'Agde et de son territoire associé doit permettre de structurer l'escale portuaire et positionnera les ports d'Agde comme ports exemplaires et destination touristique d'excellence.

Un certain nombre d'actions entrant dans le cadre de cette démarche sont donc susceptibles d'être présentées en vue d'obtenir des cofinancements :

- la requalification des quais et espaces publics du Centre-Port,
- l'aménagement de l'Office de Tourisme et du Pôle des Métiers d'Art en Cœur de Ville d'Agde,
- la modernisation des parcours muséographiques du Musée de l'Ephèbe et l'étude de faisabilité et de définition pour l'aménagement d'un nouvel espace muséal,
- le développement du réseau de déplacements doux et des moyens de déplacements alternatifs,
- les travaux de protection du Fort Brescou et le lancement d'une étude de définition en vue de sa valorisation,
- l'installation de mouillages écologiques autour de Brescou,
- la création d'un observatoire marin de la côte agathoise,
- la restructuration et la valorisation des berges de l'Hérault,
- enfin, l'aménagement de la capitainerie et de son environnement.

L'ensemble de ces actions représente un coût prévisionnel d'environ 36 millions d'euros.

Je tiens à préciser que d'autres actions entrant dans le cadre de ce dispositif seront présentées par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la Sodéal, l'Office de Tourisme et l'ADENA et ce, de façon concertée".

A L'UNANIMITE, le Conseil a décidé de solliciter le plus large partenariat financier auprès de l'Europe, de la Région, du Département, et de tout autre organisme ou établissement susceptible d'apporter un cofinancement.

Hérault Méditerranée : Quel avenir pour notre Communauté d'Agglomération ?

Dans un avenir proche, la carte des Communautés d'Agglomérations de nos territoires va être modifiée. La motivation avancée par le pouvoir est basée sur une volonté d'unification et de simplification des strates administratives. La date effective de mise en place de ces décisions modificatives est fixée au 1^{er} Janvier 2011. A cette date et sans prendre en priorité l'avis des populations, le préfet tranchera dans les options qui lui seront présentées ou dans celles qu'il aura choisies.

Pour notre communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, 3 choix s'offrent à nous :

Le premier consisterait à rester dans la situation actuelle tout en élargissant notre territoire grâce notamment à l'entrée dans notre périmètre de la commune de Marseillan. Ce choix aurait l'avantage de nous permettre de conserver notre place de leadership au cœur de l'Agglomération. Par contre, il demanderait une modification profonde du fonctionnement d'Hérault Méditerranée afin que cette dernière devienne enfin la véritable locomotive économique de notre territoire, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Le second résiderait dans une fusion avec la Communauté d'Agglomération Thau Agglo et la communauté des communes du nord du bassin de Thau. Cette position, poussée par le président de notre communauté d'Agglomération, apparaît malheureusement plus initiée par des calculs politiques que par la mise en œuvre d'un réel projet d'avenir pour notre territoire.

Le dernier choix consisterait à se rapprocher de Béziers. En adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale dont notre commune fait partie, cette fusion aurait par contre le désavantage de voir apparaître pour nos concitoyens, la taxe additionnelle sur les feuilles d'impôts locaux présente sur l'Agglomération de Béziers.

Habitants d'Agde et de l'Agglomération, vous voyez que la perspective n'est pas aisée devant ces trois voies opposées. Nous pensons, à Agde à Venir, qu'une décision d'une telle importance nécessite un débat de fond avec l'ensemble des élus concernés par le dossier et bien sûr la population. Le citoyen ne doit pas subir de telles transformations administratives sans en être informé au préalable. Il doit en connaître les tenants et les aboutissants et devrait même, démocratiquement, participer à l'éclosion de la solution pérenne.

En élus responsables, nous sommes dans cet état d'esprit de recherche de la voie la plus ambitieuse pour nos concitoyens. Nous sommes surtout dans la volonté de choisir le projet qui nous porterait de brillante manière vers un développement économique, social et durable de notre territoire face aux enjeux du XXI siècle.

Face à l'importance d'une telle décision, il est donc temps d'ouvrir le débat.

Intercommunalité : les raisons d'un choix

Le débat sur la future carte intercommunale va animer les prochains mois. C'est en effet au cours de l'année à venir que les décisions vont se prendre et que les différentes villes, à travers leurs conseils municipaux, auront à exprimer leur choix.

En ce qui nous concerne, cela fait déjà plusieurs années que nous travaillons sur cet enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire. De cette réflexion, a découlé un choix que nous assumons en toute transparence et qui vise à regrouper dans un même ensemble les Communautés d'Agglomération Hérault Méditerranée et du Bassin de Thau ainsi que la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau.

Quatre caractéristiques territoriales majeures justifient ce choix :

1- Un territoire d'équilibre, composé d'un ensemble de villes moyennes proposant une alternative au phénomène de métropolisation

Notre territoire doit s'organiser de manière autonome, et non pas comme une simple périphérie de Béziers ou de Montpellier. Il constitue un espace de respiration entre deux grands systèmes urbains qui ont leur propre logique de développement.

2- Un périmètre adapté à une gestion durable de la Lagune de Thau

Il est impératif, les difficultés récentes traversées par les conchyliculteurs le démontrent, de disposer sur l'ensemble du bassin versant d'une seule maîtrise d'ouvrage en matière d'assainissement. Au-delà de l'aspect environnemental, ce sont, avec la question de la pérennisation de la conchyliculture sur Thau, 3 000 emplois qui sont en jeu.

3- L'émergence d'une destination touristique à vocation internationale

Le Cap d'Agde constitue la première destination touristique en Languedoc-Roussillon. Toutefois, et toutes les études le démontrent, les attentes des clientèles évoluent et expriment des exigences nouvelles. Ainsi, la mise en réseau des richesses patrimoniales et culturelles que recèle l'ensemble du territoire compris dans le triangle Agde-Sète-Pézenas est de nature à assurer une montée en gamme de l'activité touristique, qui serait susceptible de fonctionner toute l'année en créant ainsi de nombreux emplois, plus seulement saisonniers.

4- Un territoire stratégique pour le développement des activités portuaires

Le développement de l'économie portuaire ne pourra se faire que si s'organise l'hinterland nécessaire à l'implantation des activités logistiques. Or, seul le potentiel foncier de la Vallée de l'Hérault occupant un espace stratégique au confluent de l'A9 et de l'A75 est de nature à apporter une réponse adaptée à cet enjeu. Là encore, des milliers d'emplois sont concernés.

Aujourd'hui, sans présumer des choix de chacun, il apparaît probable qu'une majorité de 33 communes se dégage sans difficulté en faveur de ce projet. C'est le choix de la raison, un choix qui découle de la réalité telle qu'elle est vécue au quotidien puisque 73 % des actifs travaillent au sein de ce territoire et que 90 % des déplacements s'effectuent à l'intérieur même de ce périmètre.

Votre actu en bref

Maison des Jeunes et de la Culture 19 037,13 euros collectés



C'est dans une atmosphère chargée d'émotion que s'est déroulée, le 13 novembre dernier, l'assemblée générale de la MJC d'Agde. Il était en effet question de commémorer la mémoire de certaines figures de la MJC comme José Cléris, pour ne citer que lui, qui laissent une empreinte dans les cœurs et les murs de cette maison "d'éducation populaire".

La Présidente de l'établissement, Anne-Marie Sancho, a ainsi ouvert cette assemblée par la lecture solennelle du rapport moral, et l'annonce du dernier mandat d'administrateur de Henry Rey, le "roi du bénévolat" comme certains aiment à l'appeler ! Un discours suivi par celui de la Directrice, Anne-Marie Craba, laquelle, à travers la lecture des diverses réalisations dirigées par les ateliers, a tenu à souligner l'importance qu'il y a à rester orienté vers les jeunes et à conserver les adhérents. Après les différentes allocutions des animateurs, des bénévoles, des Présidents de l'UD34 (Union Départementale) et de la FRLR (Fédération Languedoc-Roussillon), qui se sont tous félicités de la réussite des actions menées, les derniers mots sont revenus au Député-Maire Gilles D'Ettore.

A l'instar de ses Adjointes Yvonne Keller, en charge de la Solidarité Communale et de la Culture, André Tobena délégué aux Sports et de Lucienne Labatut, Conseillère Municipale, le Député-Maire Gilles D'Ettore a témoigné "du plaisir répété qu'il trouve toujours à venir aux assemblées générales de la MJC, où règnent chaleur humaine et convivialité. La MJC contribue fortement au tissage du lien social au sein de notre cité agathoise". Discours conforté par celui du Conseiller Général de l'Hérault et Premier Adjoint au Maire Sébastien Frey, qui a comparé la MJC à un "formidable lieu de vie où se côtoient les membres d'une famille". Car certains liens y sont "similaires à ceux d'un foyer" et confèrent à la "MJC un statut irremplaçable, qui tient une place à part dans notre ville".

ALLOCATIONS ÉTUDIANTES

19 BACHELIERS SALUÉS

Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde, accompagné par ses Adjointes Martine Vibarel-Carreau et Yvonne Keller, respectivement déléguées à l'Education et à la Solidarité, était très heureux, ce vendredi 19 novembre, de pouvoir donner un petit coup de pouce à 19 étudiants aux revenus modestes qui ont brillamment réussi leur baccalauréat en juin 2010. "Je souhaite par ce geste vous inciter à aller le plus loin possible dans vos études et vous permettre ainsi de trouver un métier intéressant et épanouissant". Ce qui semble bien parti pour ces étudiants qui, aujourd'hui, sont tous entrés en faculté à Béziers ou Montpellier section sciences économiques, aux Beaux-Arts, en prépa pour intégrer de grandes écoles ou en écoles d'infirmiers... Les 300 euros reçus ont servi à certains à payer leurs droits d'entrée, à d'autres à participer à l'achat d'un ordinateur portable ou encore à passer le permis de conduire.

Félicitations à Illiès Abouliakine, Eva Baciú, Thomas Bazire, Imène Benaida, Najat Benammi, Cyril Bocchetti, Rachida Bodouch, Flore Boivin, Roweida et Hounaida Boudraa, Tony Gau, Mathieu Metivet, Guillaume Moussou-Barthet, Vanessa Ortiz, Astrid Polizzano, Marine Rostaing et Tiffany Vidal-Buono.



Nouveau !

Le Point Relais Baby-sitting

L'Espace Jeune Agathois a mis récemment en place un nouveau service : le Point Relais Baby-sitting. Que vous soyez parents à la recherche d'une baby-sitter ou jeune cherchant à garder des enfants, ce service est fait pour vous ! Pour les parents, il suffit de passer à l'Espace Jeune pour avoir accès à notre liste de baby-sitters, et ainsi choisir celui qui vous correspond le mieux. Pour les jeunes, ce n'est pas bien compliqué non plus ! Vous passez à l'Espace Jeune, vous remplissez une fiche d'inscription et hop, le tour est joué ! Pas de sélection, ce sont les parents qui la feront...

Renseignements complémentaires au 04 67 35 30 45
Espace Jeune Agathois • 2 quai des chantiers
(ancienne Ecole de Musique) • 34300 Agde

National Tennis Cup 2010

Les amateurs étaient au rendez-vous

Durant toute une semaine, du 24 au 30 octobre derniers, le Centre International de Tennis du Cap d'Agde a accueilli la 23^{ème} édition du National Tennis Cup. Pour l'occasion, plus de 1 800 joueurs se sont affrontés sur les nombreux terrains de la région. Homologué par la FFT, le National Tennis Cup est en effet le plus grand tournoi du monde de tennis amateur, avec près de 130 épreuves qualificatives avant la phase finale au Cap d'Agde. Samedi 30 octobre 2010, de nombreuses personnes se sont retrouvées sous le couvert du CIT pour assister à la remise des prix. L'organisateur de l'événement, Christophe Lesage, après avoir félicité l'ensemble des joueurs pour leur participation, a remis leurs prix aux heureux vainqueurs : 62 hommes et tout autant de femmes. Cette année encore, le National Tennis Cup s'est donc inscrit comme un événement tennistique majeur dans le calendrier des animations de la Ville d'Agde, ainsi que s'est plu à le faire remarquer l'Adjoint aux Sports André Tobena.



signature D' une convention

POUR LE PATRIMOINE LOCAL

Financer des opérations de conservation préventives du patrimoine mobilier des édifices culturels des 19 communes de l'Agglomération, tel est l'objectif de la convention de partenariat signée le 7 octobre 2010 par Gilles D'Ettore, Député-Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, et Delphine Christophe, représentante de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en présence de Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée déléguée au Patrimoine.

Gilles D'Ettore a tenu à rappeler *"l'importance accordée à la richesse patrimoniale de notre cité. C'est l'une de nos forces, la dimension culturelle étant un élément structurel de notre attractivité touristique. Ainsi, notre Ville peut proposer aux touristes différentes façons de vivre leurs vacances dans notre cité. Nous souhaitons ainsi développer le tourisme culturel, qui est susceptible de fonctionner hors de toute saisonnalité. Cette convention s'inscrit dans la mise en œuvre de cet objectif"*.

L'Agglomération Hérault Méditerranée est la première à signer une convention de ce genre. L'Etat et la collectivité territoriale se sont engagés dans un premier temps à réaliser un inventaire des patrimoines mobiliers. La deuxième étape concernera la conservation, avec un budget de 20 000 euros financé à 50 % par chacune des parties.

Pour finir, le Député-Maire a *"remercié les services du Patrimoine de la Ville d'Agde qui font du bon travail. L'exemple le plus récent en est la restauration du tableau "La crucifixion" à la Cathédrale Saint-Etienne"*.

La Ville d'Agde désormais sur Facebook !



Si vous souhaitez vous tenir au courant de l'actualité agathoise, il existe désormais, en plus des pages Actus et Evénements du site internet de la ville, une page "Agde" sur le réseau Facebook. Pour y accéder, rien de plus simple : il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site de la ville, et de cliquer, à côté du petit carré bleu estampillé d'un F blanc distinctif, sur "j'aime". Vous recevrez ainsi, dans vos actualités, toutes les news postées.





TROPHÉES DU SPORT

AGATHOIS 2010

Une consécration pour les meilleurs sportifs de l'année

Le 22 octobre dernier, au Palais des Sports, s'est déroulée la désormais traditionnelle remise des trophées aux sportifs agathois qui se sont le plus brillamment illustrés au cours de l'année écoulée : une cinquantaine à titre individuel et une dizaine d'équipes, sans oublier une vingtaine de bénévoles œuvrant au sein des clubs. De nombreux élus dont le premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey et l'Adjoint aux Sports André Tobena étaient présents pour leur remettre en main propre les fameux trophées.

Les Champions de France 2010 : en joutes, Thibault Lognos, les rameurs de la SNJA catégorie mixte (Nadine et Corinne Farenc, Jacqueline Meunier, Christophe Jadot, Frédéric Lefevre, Laurent Fossati et Daniel D'Isanto) • En billard, Florian Teyssier (billard bande) et Bruno Dalmagro (billard artistique) • En volley-ball, l'Equipe Féminine d'Agde Volley Ball • En athlétisme, Abdelahoued Hamdaoui

Les jeunes espoirs agathois : en tennis, Jennifer Anger, Yuba Drame et Louis Nils Michel, Marie Jouille, Paula Mauzac, Camille Dives, Adeline Anger, Valentine Martinant et Célia Ros, Pierrick Boutier, Youba Drame et Saucerotte • En pétanque, Dylan Senegas • En karaté, Jules Charpentier, Tom Roland, Bryan Delmas • En judo, Johan Boivin, Alexandre Landes • En aviron, l'équipe cadet (Florent Bourgau, Samuel Krispil-Guilhem, Franck Vacassy et Lucas Licciardi), Caroline Belda, Florent Bourgeau • En joutes, Jonathan Challier • En volley-ball, l'équipe junior masculine • En handball, l'équipe masculine des moins de 14 ans • En danse sportive, Anaïs Prunet et Max Hartil • En taekwondo, Jean Huynh • En football, l'Equipe U 19 du RCOA • Enfin, l'Association Sportive du Lycée Loubatières s'est également illustrée avec son équipe féminine de cross country (Camille Bailles, Laure Soliva, Manon Delcourt, Beverly Aroyas et Solène Nyang Parrain) et son équipe masculine en volley-ball (Adrien Amouroux, Thibault Guiraudie, Sébastien Aubagnac, Hakim Karrouch, Kevin Mami, Jean-Marc Parra et Jean-Michel Carraes)

Les champions seniors : en joutes, Damien Disanto, Fabrice Mur, Christian Lautrec et Didier Disanto (SNJA), Louis-Philippe Saez (Pavois Agathois) • En pétanque, l'équipe féminine de l'Elan Pétanqueur (Chantal Lefloch et Florence Vidal), Jean-François Sanchez, Raoul Castanier, Saïd Benouzza et Claude Quéry ; en jeu provençal, la triplète Jean-Baptiste Martos, Gérard Milhau et Henri Verdier • En tennis, l'équipe 1 seniors de plus de 35 ans du TCCA (Lagloire, Mac Laren, Vrillac, Constan, Jouille, Puyo et Subra) et Jean-Marc Lagloire à titre individuel • En athlétisme, Mimoun Asaidi, Sadik Bahla, Rachid Boulahdid, Mohamed Asaidi, Karl Villar et Charlie Panisa • En aviron, l'équipe vétérans hommes de l'Aviron Agathois (Claude Bailles, Max Farenc, Fabrice Pernet, Yves Moulis) • En danse sportive, Jean-Vincent Vieuille et Christelle Boyer, Francis et Marie-José Rojas, Françoise et André Limousin, Jeannine et Gérard Delclaux • En boxe américaine, Mathieu Tourneur et Audrey Couzy • En rallye, Cécile Testud et Martine Bancarel

Les dirigeants méritants : Huguette Soulier (Boule de la Tamarissière), Alain Sabate (RCOA), Alexandre Esteban et Robert Bergdoll (ROA), Mireille Taverne (Agde Basket), Henri Ruh (Judo Club Agathois), Vincent Calabuig (Président du Bi-crossing), Morad Abzi (Agde Volley Ball), l'ensemble du bureau de la Gaule Agathoise, Michel Delatte, Jean Boulet, Georges Erill et José Perea (Vélo Club Agathois), Christian Delaunay (Kamikazes Agathois), Corinne Lefevre (SNJA) et Max Lesauvage (AASS).

Aviron

Une "Hivernale Agathoise" ensoleillée

Le soleil était au rendez-vous pour cette dernière régates de l'année qui s'est déroulée dimanche 12 décembre à la base "Christian Durand", route de Bessan. Un rendez-vous organisé par l'Aviron Agathois, qui a, une fois de plus, déplacé plus de 200 rameuses et rameurs venus de nombreux clubs comme ceux d'Aragon, Lyon, Beaucaire, La Grande Motte, Sète, Béziers...

Cette régates mêle tous types de bateaux comme les Yolettes (embarcations devant peser plus de 75 kg pour la sécurité) et est réservée aux équipages "loisirs" qui courent dans la catégorie du même nom avec 4 rameurs et 1 barreur, ou encore les Outriders qui sont des bateaux de compétition, ultra légers, très instables et qui requièrent une parfaite technique (dans cette catégorie, les plus spectaculaires sont les 8 + soit 8 rameurs + 1 barreur).

Le Premier Adjoint au Maire Sébastien Frey, tout comme l'Adjoint aux Sports André Tobena ont chaleureusement félicité les Agathois qui ont été plusieurs à rafler les premières places.

L'occasion également de remercier le dévouement de cette "armée de bénévoles" qui œuvrent tout au long de l'année au sein du club où, à chaque manifestation, règne une ambiance festive.

Pour finir, une distribution de confiseries de Noël a eu lieu à l'issue de la compétition, ce qui n'a pas été pour déplaire aux plus petits !



Un Prix Littéraire 2010 placé sous le signe du bonheur

Qu'il s'agisse des petits bonheurs du quotidien ou du bonheur avec un grand B, tous les bonheurs étaient au rendez-vous du 13^{ème} Prix Littéraire de la ville d'Agde, une pléthore de poèmes ayant pour thème le bonheur a ainsi inondé le jury présidé par Agnès Lambiès, Adjointe au Maire déléguée à l'Age d'Or. En effet, pas moins de cinquante participants ont concouru cette année. Au total, 9 prix et 3 accessits ont été décernés :

- Premiers Prix : Anne Marie Avallone (poésie libre) et Monique Darnon (poésie rimée)
- Seconds Prix : Alain Renaud (prose) et Francis Rouvière (poésie classique)
- Troisièmes Prix : Christiane Spaccarotella (prose) et Pierre Renard (poésie rimée)
- Prix spécial jeunesse ex-aequo : pour les trois textes collectifs issus des travaux des élèves des écoles élémentaires Frédéric Bazille et Victor Hugo
- Accessits : Dominique Coërchon (poésie rimée), Noëlle Selles (poésie rimée) et Monique Béran (poésie libre).

Enfin, l'un des plus illustres représentants de la poésie agathoise, Fulbert Massolin, déjà honoré du fameux prix "Aimé Césaire", s'est vu remettre à cette occasion, deux distinctions par Yvonne Keller, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales et Culturelles : le diplôme de "Chevalier du Bleu International" et "l'Ephèbe de la ville d'Agde" pour l'ensemble de son œuvre poétique, soit plus de 300 poèmes auxquels viennent s'ajouter des contes mais aussi des pièces de théâtre.



Cross Country de la ville d'Agde 400 coureurs ont participé à la 7^{ème} édition

Les conditions météo étaient réunies, en ce 19 décembre, pour faire de cette 7^{ème} édition une réussite ! En effet, c'est sous une pluie battante et un vent glacial que les quelque 400 coureurs en lice se sont affrontés à la loyale dans la magnifique pinède de la Tamarissière, tandis qu'avant eux, le matin même, les enfants avaient courageusement enfilé leur short et leur maillot. Dans la catégorie poussin, engagée sur une distance de 920 mètres, les Agathois Géry Galtie et Matis Delcourt se sont brillamment illustrés en prenant respectivement les première et troisième places. Chez les féminines, dans la Course des As, le plateau était particulièrement relevé et c'est Saadia Haddioui, championne de France de cross long en 2008 qui l'a emportée devant Delphine Ader. Chez les hommes, Sadek Baala a terminé deuxième laissant sportivement la place à son ami l'Agathois "Abdou" Hamdaoui. Enfin, les vétérans de l'Athlétic Club des Pays d'Agde ont su, eux aussi, tirer leur épingle du jeu malgré la terrible dune située en milieu de parcours et c'est Robert Ribeiro sur l'excellent temps de 30'12 qui en est sorti vainqueur, devançant Christophe Emieux qui termine à la troisième place. Encore une fois, les athlètes ont salué la réussite de cet événement grâce à l'organisation sans faille des bénévoles de l'ACPA.



INSCRIPTIONS DES ENFANTS en PS et CP POUR LA rentrée 2010-2011

Les parents qui doivent inscrire leur enfant pour la rentrée de septembre 2011 en CP (cours préparatoire) pour ceux nés en 2005 et en PS (petite section) pour ceux nés en 2008, sont invités à venir remplir les formalités d'admission au Département de l'Education, Mairie d'Agde, jusqu'au 15 mai 2011

Il convient pour cela de se munir des photocopies des documents suivants en deux exemplaires :

- Livret de famille (la famille au complet)
- Feuilles de vaccination (carnet de santé de l'enfant) ainsi que de justificatifs de domicile récents et différents, également en deux exemplaires :
- Attestation de la CAF
- Loyer ou contrat de bail ou facture EDF
- Taxe d'habitation ou taxe foncière.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la ville : www.ville-agde.fr, rubrique Education !



> Marc Sauer présente le tome 2 d'Amaru <

Vendredi 7 janvier dernier, la Maison des Savoirs accueillait, un an après la présentation du tome 1 de la trilogie Amaru, l'écrivain agathois Marc Sauer pour parler du tome 2 nouvellement paru et intitulé "La fleur de l'ombre". Pour Poéma, le personnage principal de cette trilogie d'anticipation, il s'agit du temps des choix, qui conditionneront l'orientation que prendra la fin de son aventure. Accompagné de l'illustrateur Laurian Roo, Marc Sauer a évoqué le processus d'écriture, expliqué dans quelles dispositions il se mettait avant d'écrire, et, surtout, sa complicité avec Laurian, qui lui facilite énormément le travail. D'ores et déjà disponible dans plusieurs librairies montpelliéraines, le tome 2 d'Amaru n'est pas sans réserver quelques surprises. Marc Sauer est en ce moment même sur l'écriture du tome 3, qui clôturera l'aventure de Poéma, et a avoué avoir pas mal de projets en tête pour la suite de sa carrière d'écrivain.

"Forum Handicap"

Une première édition fructueuse

"Avec cette première édition, nous allons procéder à une synthèse des problèmes existants touchant aux quatre thèmes suivants : "l'enfance et le handicap", "la vie professionnelle", "la vie sociale" et enfin, "la culture, les loisirs, le sport et le tourisme". C'est ainsi qu'Yves Mangin, Adjoint au Maire chargé de la Santé et du Handicap a ouvert, le 5 novembre dernier, le premier Forum Handicap organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, avec le concours ou la participation de nombreux partenaires.

Après la cérémonie d'ouverture présidée par les Adjoints Yvonne Keller, chargée de la Solidarité Communale et Vice-Présidente du CCAS, André Tobena, délégué aux Sports et Yves Mangin, la journée a été rythmée par des tables rondes, des débats et des rencontres comme autant d'espaces d'échanges auxquels ont participé 41 intervenants autour des tables rondes, 27 administrations et institutions diverses mais aussi une classe de seconde "sanitaire et social" du lycée Auguste Loubatières. Le public a pu aussi se documenter et échanger sur les 19 stands, tenus notamment par des associations.



C'est en fin d'après-midi qu'Yvonne Keller

et Yves Mangin ont clôturé les débats, tout en tenant à préciser "qu'en tant qu'élus de la ville, nous avons la volonté d'aboutir. Le rôle des élus est, ici, d'apporter une articulation entre le travail des uns et des autres pour l'acceptation, non pas du handicap, mais de la "différence" car c'est bien de différence dont il s'agit. Pour ce qui est des services publics et en termes d'accueil, cette "acceptance" est un problème dont la résolution nécessite la mise en place d'aménagements selon des modalités complexes. Il y a donc un gros travail à faire et il a été très intéressant de faire aujourd'hui, à l'occasion de ce premier Forum Handicap, un point précis qui a posé les bases pour le travail à venir".

Mme Keller a conclu en remerciant tout particulièrement "Bernard Lartigue et Anne Stan, en charge de l'organisation de cette journée, pour le travail qu'ils ont accompli, mais aussi le personnel du service Social du CCAS et enfin Paul-Eric Laurès, pour son excellente coordination entre les tables rondes".

La journée s'est achevée sur un registre plus léger, avec la présentation d'un spectacle de la Compagnie Singulier-Pluriel intitulé "Cœur Battant" et présentant diverses chorégraphies sur des musiques de Jacques Brel. Cette troupe a la particularité de compter parmi ses membres des personnes atteintes de handicaps. Ce qui ne s'est absolument pas vu sur scène...



Ils se sont mouillés !

Le fait que l'air soit glacial, qu'il pleuve et que l'eau n'affiche qu'un petit 11° n'a pas découragé les 265 baigneurs venus participer, en ce 31 décembre 2010, à la 22^{ème} édition du dernier bain de l'année sur la plage naturiste. Ces derniers ont courageusement relevé le défi en se jetant à l'eau avec à leur tête un élu qui se mouille, le Conseiller Municipal délégué aux Animations et aux Festivités Gaby Ruiz.

La plus jeune participante, Laura, 3 ans, était venue tout exprès de Haute Garonne. Quant à Fulbert, un Agathois de 85 ans, il n'aurait pour rien au monde raté ce rendez-vous international auquel ont participé Suisses, Italiens, Chinois, Hollandais, Espagnols, Luxembourgeois, Belges et Allemands. Tous habillés du même tee-shirt, devenu au fil des ans "collector", ils se sont ensuite réchauffés autour d'un bon vin chaud offert par la Route des Vignerons et des Pêcheurs et au son d'une pena endiablée. La tombola organisée après le bain, en présence du Premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, a clôturé la fête au profit de la SNSM et du Téléthon.



concours

Remise des Prix des Illuminations de Noël 2010

Que c'est beau une ville la nuit... notamment pendant les fêtes de fin d'année. Et l'hiver 2010 n'aura pas dérogé à la règle. En effet, à côté des illuminations des rues et des quartiers proposées par la commune, une soixantaine de particuliers, plaisanciers et commerçants agathois a participé au concours organisé par la Ville d'Agde à l'initiative du Conseiller Municipal délégué aux Animations, Gaby Ruiz. Un jury composé de ce dernier ainsi que des Adjointes Anne Houles et Martine Vibarel-Carreau, de la Conseillère Municipale Florence Denestèbe et des membres du Conseil Municipal des Jeunes, s'est rendu sur place pour admirer les plus jolis extérieurs illuminés et rendre son verdict. Pour cette édition 2010, ont été plus particulièrement nominés :

- Pour les plaisanciers : Christine Schmidt (1^{ère}), Jean-Pierre Vernet (2^{ème}) et Serge Laurent (3^{ème}). Ils ont chacun gagné un grutage offert par la Sodéal et une gravure de l'artiste Christian Henry.
- Pour les commerçants : Sébastien Pages - France Stickers (1^{er}), Jean-Yves Desmarais - IBR (2^{ème}) et Eve Vallayer - Vesta (3^{ème}), gagnent chacun un encart publicitaire et une gravure.
- Pour les particuliers : côté jardins : 1^{ers} : M. et Mme Manzanares, 2^{ème} : Jacques Dumont et 3^{ème} : Antoinette Venezia ; côté balcons et vérandas : 1^{er} : François Venezia, 2^{ème} : M. Forestier et 3^{ème} : Patrick Artaud. Ils ont gagné un Césarion, des bons pour des stages de tennis, de golf ou de jet ski, des gravures...

Les Palangriers d'Agde et du Cap
Bientôt 40 ans !

L'association des Palangriers d'Agde et du Cap a reçu, samedi 22 janvier, administrateurs, adhérents et bénévoles afin de partager la traditionnelle galette des rois au Centre Nautique du Cap d'Agde. Un moment de convivialité symbolique pour les quelque 105 adhérents car, à l'image de la station l'an passé, le club fêtera prochainement ses 40 ans !

Comme l'a justement souligné le Député-Maire Gilles D'Ettore, présent ainsi que son premier Adjoint Sébastien Frey, "l'association a vu le jour en même temps que notre station touristique. L'histoire du club, qui fait vivre la passion de la pêche tout en tissant du lien social, est donc intrinsèquement liée à celle du Cap d'Agde". Il est vrai que, comme le Président du club,



Alain Lassierra, s'attache à le dire, l'association des Palangriers, "c'est avant tout une histoire faite de convivialité". Et avec pas moins de six concours annuels, c'est également une association dynamique, dont les événements s'inscrivent naturellement dans le calendrier annuel des manifestations capagathoises.

Hommage à

André Fabre, fer de lance du ROA

Toute la famille du Rugby Olympique Agathois était présente aux côtés de son président, Jean-Luc Fabre, ainsi que de la famille d'André Fabre et des élus au nombre desquels le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en ce dimanche 21



novembre 2010, pour saluer la mémoire d'André Fabre. Une plaque lui rendant hommage a été ce jour-là officiellement dévoilée sur le fronton des vestiaires du stade Millet, qui portent donc désormais son nom.

"Il est difficile de parler de Dédé au passé tant il était aimé de tous, a expliqué, très ému, le Président du ROA. C'était un personnage attachant, haut en couleurs, avec une gouaille inimitable. Deuxième ligne redoutable en tant que joueur dans les années 70, arbitre pour le Comité du Languedoc, entraîneur de l'équipe des juniors - il écrira alors l'une des plus belles pages du sport agathois en décrochant le titre de champion de France en 2000-2001 - il avait tous les talents. Succès oblige, il prolongera ses fonctions auprès des équipes seniors auxquelles il apportera son sens de l'organisation et sa rigueur dans ses analyses de jeu. Aujourd'hui, il nous manque terriblement. Son état d'esprit planera toujours dans ces vestiaires".

Gilles D'Ettore devait ajouter sobrement que *"le rugby est comme une grande famille. Les valeurs de convivialité et de solidarité qu'André a portées rayonnent et rayonneront encore longtemps".* Puis, se tournant vers la famille, il devait conclure en soulignant qu'*"André restera dans le cœur de tous les Agathois"*.

Recensement DE LA POPULATION

8% DES AGATHOIS ONT ÉTÉ CONCERNÉS CETTE ANNÉE

Cette année encore, comme le veut la nouvelle méthode de recensement pour les communes de 10 000 habitants et plus, un échantillon de 8 % de la population agathoise a été recensé. L'opération s'est déroulée du 20 janvier au 26 février derniers. Les personnes concernées ont reçu à leur domicile la visite d'un agent recenseur, qui leur a déposé ou remis plusieurs documents à compléter. Une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, même si les réponses restent totalement confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle, qu'il soit administratif ou fiscal.

Ce nouveau mode de recensement, qui a été mis en place en 2004, repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), dans l'élaboration de statistiques représentatives de l'ensemble de la population française. Ainsi, les informations récoltées sont aujourd'hui plus fiables, plus récentes et permettent aux élus locaux de mieux adapter les infrastructures et les équipements de leur ville aux besoins des habitants (en termes de nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires ou de santé, de transports, etc.). Les résultats de ces enquêtes de recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr.

> Cyclo-Cross Un Grand Prix des Plages hivernal <

Le domaine Saint-Martin a accueilli, le 12 décembre dernier, quelque 120 coureurs à l'occasion du traditionnel Grand Prix des Plages de cyclo-cross. Soleil et froid étaient également au rendez-vous de cette compétition organisée comme à l'accoutumée par le Bi-Crossing Agathois et qui fait s'affronter une vingtaine de clubs venus de la France entière. A saluer pour cette édition, la performance du coureur professionnel Christophe Laurent, qui, comme à chaque fois qu'il participe à l'événement, a remporté l'épreuve haut la main. Quoi de plus normal, nous direz-vous, pour un cycliste ayant participé trois fois au Tour de France !

Paris-Roubaix, "l'enfer du Nord", il connaît, alors le domaine Saint-Martin c'est un peu comme son jardin comme il se plaît à le dire ! La remise des prix a clôturé cette belle journée. Miss Agde a remis coupes et bouquets à nos champions en compagnie du Président du Bi-Crossing Agathois, Vincent Calabuig. Ce passionné entre tous les passionnés en a profité pour remercier les participants, les bénévoles ainsi que la commune pour son soutien logistique.

Parmi les coureurs d'Agde en lice, les jeunes de l'Ecole de Cyclisme se sont bien battus : Martin Chicouras termine 3^{ème}, Grégory Olive 5^{ème}, Joan Saliva 8^{ème}, Axel Buherne 11^{ème} et Tom Ribas 14^{ème}. Du côté des Seniors, Jacques Soliva arrive 20^{ème}.



Repas-spectacle de la ville Un rendez-vous festif pour nos aînés...

Six jeunes et jolies danseuses de music hall venues tout exprès de Toulouse, un chanteur au visage d'ange et à la voix exceptionnelle remarqué lors de la comédie musicale Ali Baba, Sébastien Lorca, un magicien international avec ses fauves, un repas de gourmets (croustillant de chèvre et de figue, filet de lotte, trou languedocien, ris de veau, précieux à la framboise)... Bref tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce repas de la ville 2011 un événement marquant pour les retraités agathois. Lesquels ont été cette année 1 451, dont 50 personnes de la maison de retraite L'Estagnol de Vias et



du Centre de Soins Polyvalent d'Agde, à prendre part au rendez-vous, qui s'est échelonné du 12 au 16 janvier derniers en salle des Fêtes d'Agde. Un moment de convivialité auquel a participé le Député-Maire Gilles D'Ettore, en compagnie de nombreux élus au premier rang desquels les Adjointes Yvonne Keller et Agnès Lambiès, respectivement déléguées aux Affaires Culturelles et Sociales et à l'Age d'Or. Gilles D'Ettore a profité de l'occasion qui lui était donnée pour souhaiter une bonne et heureuse année à tous nos seniors et surtout, mettre à l'honneur les doyens et doyennes du jour en leur offrant une bouteille de champagne et une rose pour ces dames.

Les doyennes et doyens 2011

- Mercredi 12 janvier : Elise Marquez (97 ans) et Pierre Delahaye (88 ans)
- Jeudi 13 janvier : Jacqueline Jacquier (85 ans) et Edouard Trouve (89 ans)
- Vendredi 14 janvier : Lucia Guittard (94 ans) et Paul Alric (89 ans)
- Samedi 15 janvier : Anna Capel (93 ans) et Raymond Basco (89 ans)
- Dimanche 16 janvier : Marie Blanc (91 ans) et Manuel Cabrera (90 ans)



OPEN DE LA VILLE D'AGDE DEUX FINALES D'UN TRÈS BON NIVEAU



Dimanche 6 février après-midi, sous les courts couverts du Centre International de Tennis et devant des tribunes très copieusement garnies, se sont déroulées les finales Dames et Messieurs de l'Open de Tennis de la Ville d'Agde. Les deux finales,

chacune d'un très haut niveau, ont tenu en haleine les nombreux spectateurs présents. Côté Dames, la victoire est revenue à la gagnante de l'édition 2010, Ségolène Berger, n°21 française, qui a battu Nadège Vergos, classée -30. Après avoir remporté le 1^{er} set assez facilement, Mlle Berger s'est inclinée dans le second 6/3 pour finalement s'imposer dans le 3^{ème} 6/3, conservant ainsi son titre. La remise des prix de cette finale s'est effectuée en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, qui a félicité les deux finalistes.

La finale Messieurs opposait le vainqueur des 3 précédentes éditions, Florent Scaccianoce (-30) à Jonathan Hilaire, n°55 français. Les deux Marseillais se sont livrés un combat sans merci pendant plus de deux heures de jeu. Si Scaccianoce a remporté le 1^{er} set 7/5, il s'est en revanche incliné dans le 2^{ème} sur le même score. Tout s'est

donc joué dans le 3^{ème} set. Finalement, après avoir sauvé deux balles de match à 5/4 contre lui sur son service, Florent s'est imposé 7/6 après avoir été mené 5/4 dans le tie-break du 3^{ème} set. Une finale de rêve pour le public nombreux et une 4^{ème} victoire consécutive pour Florent Scaccianoce, décidément comme chez lui sur les courts du Cap d'Agde.

Chez les plus de 35 ans, la victoire est revenue, chez les femmes, à la Biterroise Nathalie Cayssiols devant Jocelyne Castan au terme d'une finale qui s'est disputée le samedi après-midi. Côté hommes, la finale, qui s'est tenue le dimanche matin, a été remportée par Cédric Sohy (1/6), déjà vainqueur de "Terre du Cap" en novembre dernier, devant le Capagathois Jean-Marc Lagloire (3/6). La remise des prix faite par Sylvie Magnier, Présidente du TCCA, a eu lieu en présence d'André Tobena, Adjoint au Maire en charge des Sports et de Jean-Louis Rey, Président du Comité de Tennis de l'Hérault. Gérard Garda Flip, juge-arbitre du tournoi, a quant à lui procédé à la lecture du palmarès.



Club des managers

Un club dynamique sur le territoire intercommunal

Lundi 31 janvier, au Palais des Congrès du Cap d'Agde, les membres du Club des managers se sont réunis autour d'une galette des rois.

C'est en présence du Sous-Préfet de Béziers Philippe Chopin, du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore et du Conseiller Général et 1^{er} Adjoint au Maire Sébastien Frey, que Robert Prades, le Président du club, a accueilli les adhérents. Cette soirée a été pour lui l'occasion de présenter à l'assemblée ses vœux pour 2011 mais aussi celle de préciser que le Club "qui a été créé en 2007, compte aujourd'hui 120 adhérents lesquels représentent 1 500 salariés sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. C'est un club dynamique qui va à la rencontre des acteurs économiques en partenariat avec les collectivités locales. Un réseau fédérateur des chefs d'entreprises, qui est connu et reconnu par les institutionnels". Il a ensuite mis en avant les valeurs du club telles que l'intégrité, la transparence, le professionnalisme et a rappelé à tous que "l'union fait la force" et qu'il fallait afficher ensemble le même dynamisme et la même volonté de progresser.

Le Député-Maire a ensuite pris la parole, précisant quant à lui que l'économie est l'affaire de tous, celle des investisseurs privés mais aussi des collectivités. Il a ensuite mis en avant "l'importance dans notre région des secteurs du tourisme, de la viticulture et de la pêche comme locomotives de notre économie". Puis, il a tenu à citer en exemple l'aéroport "Béziers-Cap d'Agde" comme un "symbole de réussite économique qui draine chaque année près de 160 000 passagers, engendrant de nombreuses retombées économiques sur notre territoire". Pour conclure, Gilles D'Ettore a précisé au Président du club qu'il "se trouverait toujours à ses côtés en 2011 et qu'il pouvait pérenniser ses activités voire même en créer d'autres".

Le Sous-Préfet de Béziers s'est, quant à lui, dit "fier du Club des managers, de ses valeurs et du travail qu'il réalise notamment pour gommer l'image injustement négative des patrons. Vous êtes positifs et optimistes, vous allez de l'avant et à l'encontre des idées reçues. Sachez que vous pourrez toujours compter sur nous car en travaillant pour votre entreprise, vous travaillez pour la France".



Opérette

"Le Pays du Sourire" a rempli le Moulin des Evêques

En digne héritière de la longue tradition culturelle de spectacle d'opérette en Agde, Agde Musica a donné, dimanche 30 janvier dernier au Moulin des Evêques, une représentation exceptionnelle de l'opérette de Franz Lehár, "Le Pays du Sourire". La partition musicale a été jouée par Bruce Grand, Béatrice Sanchez et



François-Xavier Corsi. L'action se déroule à Vienne et dans la Chine de 1912. L'héroïne, la comtesse Lisa, épouse le prince chinois Sou-Chong, puis part vivre avec lui dans son pays, malgré les mises en garde de ses amis et de sa famille. A Pékin, elle se rend compte qu'elle est incapable de s'accommoder de la culture de son mari. Bien que ce dernier s'efforce de la rassurer en lui déclarant qu'il s'agit d'une simple formalité, Lisa vit enfermée dans le palais. Son amour se change en haine. Elle regagne alors l'Autriche et Sou-Chong se retrouve seul. Sa sœur, la princesse Mi, s'était de son côté attachée au diplomate viennois Gustav dont elle se sépare également. Malgré ce dénouement doublement triste, le prince respecte les usages chinois : toujours sourire... Les chants assurés par Corinne Gauthier, Valérie Fillippi, Jean Goyette, Claude Deschamps et Jean-Pierre Torrent ont servi la pièce avec bonheur et qualité, et ce d'autant plus que le palmarès de tous ces chanteurs et comédiens est impressionnant. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé et s'est rendu en masse dans la salle du Moulin des Evêques, au point même qu'il a fallu rajouter des sièges et que tout le monde n'a hélas pu rentrer. L'entracte a permis de voir une petite exposition consacrée aux nombreuses représentations d'opérette ayant pris place à Agde, mais aussi d'apprécier l'engouement passé qui ne se dément pas aujourd'hui pour ce genre musical.

cito Yenneté

Un jeune Agathois, Yannick Maillot, médaillé par l'Ordre National du Mérite

Yannick Maillot a 11 ans quand il est élu pour la première fois au Conseil Municipal des Jeunes ! En septembre dernier, il terminait son 3^{ème} mandat, ayant atteint l'âge limite de 18 ans. Pour autant, ses pairs l'ont désigné membre honoraire du CMJ, lors de leur dernière assemblée plénière. Il faut dire que Yannick est à l'initiative de plusieurs projets dont l'un lui tenait particulièrement à cœur : la mise aux normes des bureaux de vote pour les personnes handicapées. Par ailleurs, alors que la ville d'Agde reçoit en novembre 2006 le titre prestigieux de "Ville amie des enfants" décerné par l'UNICEF, Yannick n'aura de cesse de se préoccuper du sort des enfants dans le monde et d'initier de nombreux projets en ce sens. Il devient alors, en novembre 2007, le premier Jeune Ambassadeur de l'UNICEF du Languedoc-Roussillon. Il s'implique également fortement dans le projet de coopération décentralisée entre Agde et Tata. Il a ainsi l'occasion, en octobre 2009, de découvrir la vie quotidienne des Tataouis et il met à profit son séjour pour aider, en compagnie d'une autre jeune élue, Sihème, à la création du CMJ de Tata, qui a vu le jour en décembre dernier. Yannick est pareillement présent, depuis 2004, lors des cérémonies patriotiques, ce qui l'a amené à devenir porte-drapeau en 2008. Passionné par l'histoire, il a d'ailleurs participé au Concours National de la Résistance sur le thème de la vie concentrationnaire durant la Seconde Guerre Mondiale et a ainsi présenté une conférence sur le sujet au Lycée Auguste Loubatières, alors qu'il avait tout juste 15 ans !

C'est pour cet engagement au quotidien que Yannick Maillot a été médaillé par l'Ordre National du Mérite lors de l'assemblée générale de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) qui a eu lieu ce samedi 12 février au Palais des Congrès, en la présence exceptionnelle du Président national Jean-Claude Talbert et du Conseiller Général et 1^{er} Adjoint au Maire d'Agde Sébastien Frey. Le Président Talbert a rappelé que les membres de l'association étaient les gardiens et les garants du maintien de l'idéal démocratique et du civisme. "Nous récompensons par le "Prix de l'Education Civique" les jeunes pour



leur acte de civisme. Cela peut être un acte de bravoure, comme sauver une personne de la noyade, mais le plus souvent, il s'agit d'actions pérennes et méritantes, comme celles menées par Yannick Maillot". Quant à Sébastien Frey, il a chaleureusement félicité l'association pour sa reconnaissance des actes civiques de la jeunesse ainsi que pour son implication dans la lutte contre la solitude. Il a ajouté que la Ville d'Agde mettait elle aussi tout en œuvre pour lutter contre l'isolement et que la solidarité et l'entraide était l'affaire de tous.

La cérémonie s'est conclue sur la lecture d'un texte par les nouveaux Conseillers Municipaux des Jeunes, au Mémorial installé au sommet de la Grande Conque. "Le civisme, c'est le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour son pays et la collectivité dans laquelle il vit. Cela implique la connaissance de ses droits et de ses devoirs et la reconnaissance des principes collectifs et des valeurs républicaines (...) Dans la course du temps et de la modernité, ces valeurs sont délaissées au profit de l'individualisme et de l'indifférence de l'autre. Autant de comportements néfastes au civisme. (...) Le civisme, c'est partager des valeurs, une histoire, un patrimoine, un imaginaire. Notre histoire, notre école, nos activités culturelles et sportives édifient quotidiennement cet apprentissage du "bien vivre ensemble". Il s'agit pour nous de recevoir toutes les clés nous permettant de mettre en pratique cette éducation : le respect des règles et des personnes ; le respect des symboles de la République : le drapeau et l'hymne national ; la

connaissance et la bonne maîtrise de la langue car c'est par celle-ci que se transmettent nos valeurs et notre culture. Mais l'éducation des jeunes au civisme resterait bien mince si on ne la complétait pas par l'éducation à la générosité et à la solidarité. C'est pourquoi nous nous devons d'être ouverts sur le monde et sur les autres".



Du 18 au 20 mars

Grand prix du Golf du Cap d'Agde

Ce grand prix réunit les meilleurs joueurs amateurs français sur le parcours du Golf International du Cap d'Agde qui s'impose aujourd'hui comme l'un des plus prisés du Sud de la France.

Du 15 au 17 avril

Festival de Tarot

Pour sa 12^{ème} édition, le Festival, qui se tient au sein du Casino du Cap d'Agde, accueillera plus de 500 joueurs lors de tournois en triplettes, en quadrettes et tournois libres autour du plus vieux jeu de cartes connu, né au XV^{ème} siècle.

Du 16 au 17 avril

3^{ème} édition

du Salon du Modélisme

Durant deux jours, les passionnés de maquettes et de modèles réduits pourront se retrouver au Moulin des Evêques pour participer à la troisième édition du Salon du Modélisme organisé par l'atelier modélisme du CCAS d'Agde.

Du 21 au 24 avril

Festival de l'Humour

Pour la 8^{ème} année consécutive, le Palais des Congrès accueillera le temps de quatre soirées, le Festival de l'humour. Au programme : les Chevaliers du Fiel dans "Vacances d'enfer !", Chantal Ladesou dans "J'ai l'impression que je vous plais...", Vincent Moscato pour la première fois dans la région dans son one-man show "Vincent Moscato fait son show" et le spectacle "Couscous aux lardons". Pour tous les amateurs d'humour rendez-vous dès 20h30 !

Tarifs : 38 euros (Les Chevaliers du Fiel), 30 euros (Chantal Ladesou et Vincent Moscato) et 25 euros (Couscous aux lardons).

Plus d'événements
et d'infos sur le site
de la ville :
www.ville-agde.fr

Au mois de mai...

Les 13 et 14 mai 7^{ème} Nuit des Musées

Les 14 et 15 mai Fête du Nautisme

Les 21 et 22 mai 2^{ème} édition de Vinocap

Les 21 et 22 mai Raid de l'Archipel

Les 28 et 29 mai 4^{ème} édition d'"Agde au fil du temps"

etat CIVIL

NAISSANCES

FERRIER – LAFARGUE Léo – PEREZ Aélie – DA CUNHA Elya – BUET -- TORRES Nolan – VIVALDI Kenzo – SAHIN Elif – GRANGE Looka – CAULIER Lucie – CROUZET Loutyana – LAGARRIGUE PHAM Lenny – MEKHEFI Salma – LOMBARDO Bastien – BLAQUIERE Sasha – GIRARD Robin – LEFEVRE Timéo – PACULL Marcel – VARALE NAVET Angéla – SCHUTT Loan – SAUVAGE Marius – BROUSSE Jules – MAYOR Shean – BOMMAREZ Désilya – GONZALEZ Kilian – DUFFY KORCZYK Maxence – JUNCA Louna – MALLARD Olivia – VIDAL Angelo – BLAQUIERE Kelsy – MATIAS Julia – BROSSIER Noah – EL BAKKALI Anas – MAJEWSKI Milo – LIEGEOIS Armand – BAROTIN -- BEN LAYACHI Noham – LEGROS Tony – VALLAT Ema – SIRE Léa – BERENGUER Mathis – HIBON Raphaël – EL HADRI Haron – MICHELINO Tessa – MOREAU ROUQUAIROL Léa – BOMMAREZ Mylenna – VANRYCKE Léana – COUSINIER Calvin – VALLON GIRBET Yannick – LANAU Matéo – DEVOS Louna – CERVERA Shanna – CHARAMOND Léanne – KRAMER Maëlyss – MORENO Esteban – VOLLEREAU Corrado – SINONCELLI Lenny – MARTORANA Enzo – PASCUAL CLEOPHAS Sienna – DELCROIX Sacha – TAVASSOLI Elisa – ASARO BOUKA OUMA Kenzo – TAVARES DE MATOS Rebecca – LECHHAB Yousra – ESCABASSE-MARSEILLAN Natéo – AAMRI Mohamed-Amine – FOURNIER Miguel – GAUBERT -- DURAND Shanna – PELLICER Jules – CARTAYRADE MEILHOC Romie – VALLES DETOURNAY Lola – RODRIGUES TOMAS Aléandro – BENBOUHA Jasmine

MARIAGES

REY Yannick et GARCIA Vanessa – GASPERIC Patrick et FAGOT Patricia – ABAD Mehdi et ROCQUET Stéphanie – AHFIR Nicolas et PEDOUSSAUT Mireille – PACULL André et GARCIA Sabina – BINAUD Xavier et DAVO Céline – GACHON Jean-Sébastien et PONCELET Véronique – GALLOT Philippe et LEFEBVRE Sylvie

DECES

MULLER Jean, 87 ans – WEBER Raymonde veuve PIGATO, 86 ans – CASTEL Fernande, 95 ans – BARTHEZ Jean, 67 ans – PELAYO José, 81 ans – CAFFERATO Claude, 86 ans – MOLINIER Pierre, 44 ans – REBOUL Marie, épouse MOLINIE, 83 ans – PEREZ José, 54 ans – BLAISON Jeannine, épouse RICHARD, 75 ans – LA JEUNESSE Alain, 61 ans – CHICOT Roger, 60 ans – IBANEZ François, 87 ans – CORDIE-ROY Gilles, 53 ans – HERNANDEZ Alphonse, 72 ans – RIOS LOPEZ José, 80 ans – DERSIGNY François, 56 ans – TOURNEUR Suzanne, 92 ans – DI SCHINO Jacques, 93 ans – MORGADO Pierre, 51 ans – CHANTEPIE Xavier, 42 ans – CORREIA Jean-Pierre, 61 ans – FRECHOU Lucien, 82 ans – LEGOUSSOUART Suzanne veuve CHARPENTIER, 67 ans – COMTE Liliane, 77 ans – BESNIER Yolène, 61 ans – MESTRE Antoinette veuve ANTONNUCIO, 82 ans – SEGARRA François, 88 ans – FERRER Renée veuve VIGNE, 92 ans – VARLET Léonie veuve LOGGHE, 96 ans – DUQUENNE Jean, 65 ans – SOUILLOT Fernand, 64 ans – CIFFRE Léonie épouse SERRADO, 90 ans – PISTER Victor, 56 ans – ROUQUET Elise, 101 ans – MIMARD Sylvette veuve MIMARD, 88 ans – SANCHEZ Daniel, 61 ans – ALVARO Carmen veuve HILBERT, 84 ans – BIANCHI Maryse épouse CERANTOLA, 87 ans – NAVARRO Vincente veuve LAPORTE, 92 ans – GROBELNA Camille veuve LHOTTE, 82 ans – CARTAYRADE Lucien, 88 ans – GALAINE Odette veuve FEDENSIEU, 81 ans – REY Antonio, 89 ans – MATHIS Jeanne épouse MOUGEL, 86 ans – GOMES DE SOUSA Dominique, 61 ans – MABILLE Jean, 80 ans – BOUFFIER Marcel, 89 ans – GAIRAUD Marie épouse LASSALLE, 84 ans – VERHULST Eduard, 72 ans – GETH Georgette veuve QUIEDEVILLE, 104 ans – DE LA ASUNCION Jacky, 56 ans – AUDOUS Paul, 81 ans – DELAUNAY Christian, 55 ans – BEZIN Georges, 42 ans – FAURE François, 85 ans – VATINEL Didier, 75 ans – POMEL Gisèle épouse MAGGI, 80 ans – ANDREO Maurice, 87 ans

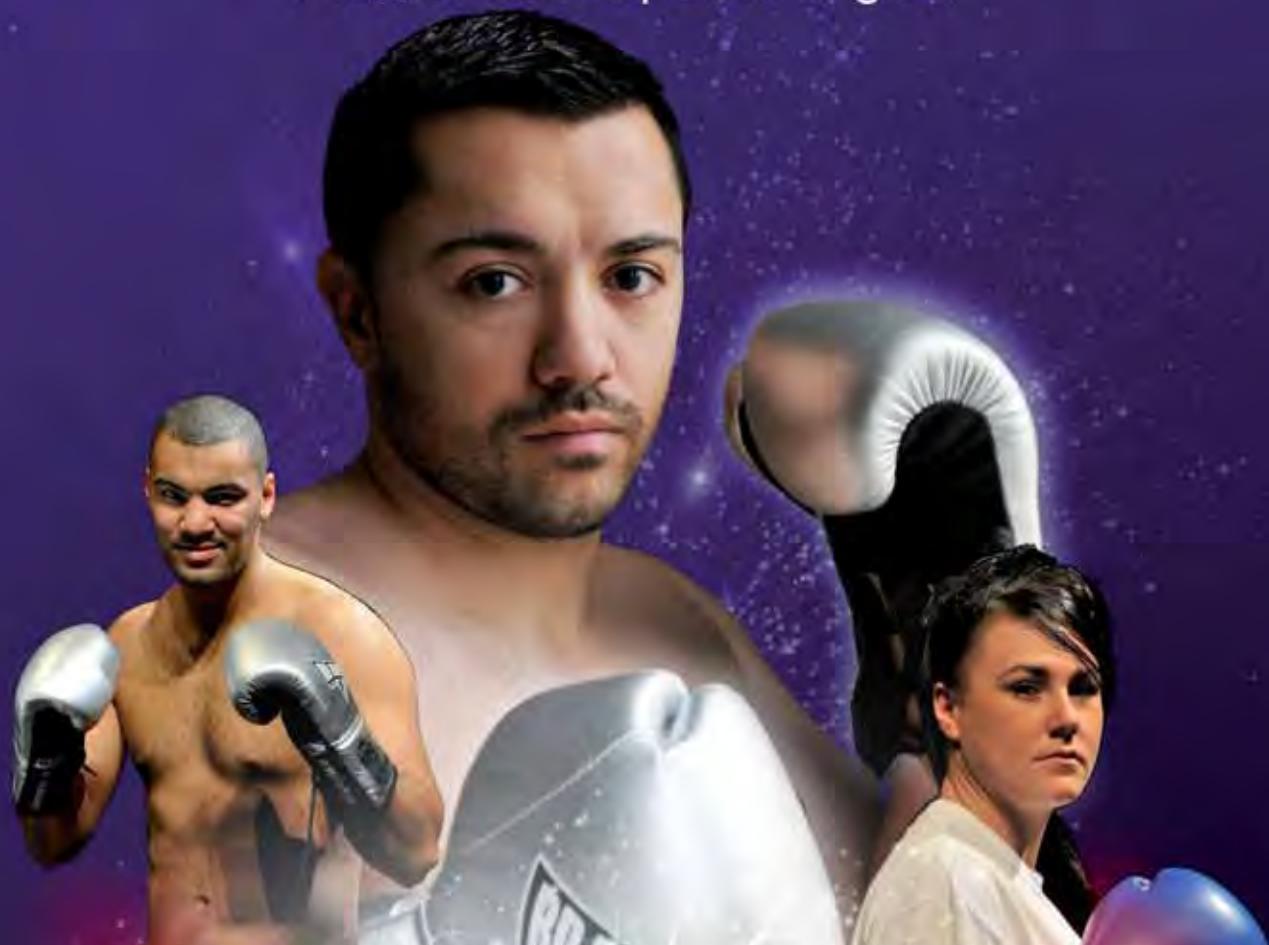
La Ville d'Agde et l'Association Master Kick présentent



sous l'égide de la Fédération Française de Sports de Combat et Disciplines Associées

SAMEDI 19 MARS 19H30

Palais des Sports Agde



CHAMPIONNAT DU MONDE WAKO-PRO

FRANCIS TAVARES vs GIANNI SOFOKLEOUS

8^E TROPHÉE DE L'ÉPHEBE
DE KICK-BOXING

CHAMPIONNAT D'EUROPE WAKO-PRO

AURÉLIE FROMENT

VS

MIMMA MANDOLINI

Billetterie : **prévente** : 15 € - Office de Tourisme - Le Cap d'Agde **ou** 20 €, le soir même sur place

